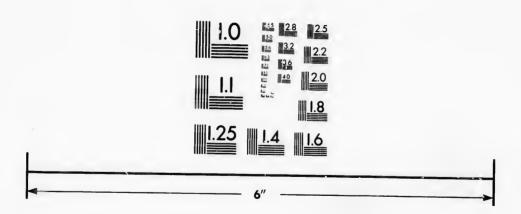
IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503 STATE OF THE STATE

CIHM/ICMH Microfiche Series.

CIHM/ICMH Collection de microfiches.



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



(C) 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

Th

Th po of file

Ori be sio oth firs sio or

The sha TIN whi

Maj diff enti beg righ requ met

	12X	16X	20X		24X		28X		32X
				1					
his i e do	item is filmed at th ocument est filmé a 14x	e reduction ra au taux de réd	tio checked bel uction indiqué d 18X	ow/ ci-dessous. 22X		26X		30X	
	Additional comme Commentaires sup	ints:/ oplémentaires							
	Blank leaves adde appear within the have been omitted il se peut que cert lors d'une restaurs mais, lorsque ceia pas été filmées.	text. Wheney d from filming taines pages b ation apparais	er possible, the / lanches ajoutée sent dans le tex) S	ensure to Les page obscurci etc., ont	sues, etc. he best pe o totalem es par un	., have be ossible in lent ou pa feuillet d es à nouv	artielleme l'errata, u veau de fa	ed to
	Tight binding may along interior mar Lareliure serrée p distorsion le long	gin/ Jeut causer de	l'ombre ou de		Seule é	ition avail	onible		
	Bound with other Relié avec d'autre	s documents			include: Compre	supplem nd du ma	entary m tériel sup	aterial/ oplémenta	ire
	Coloured plates a Planches et/ou ill	ustrations en	ions/ couleur		Quality Qualité	of print v inégale d	aries/ e l'impres	ssion	
	Coloured ink (i.e. Encre de couleur	other than bi (i.e. autre que	ue or black)/ bleue ou noire	· ·	Showith Transpa	rough/ irence			
	Colourad maps/ Cartes géographi					ietached/ iétachées			
	Cover title missir Le titre de couve			\checkmark	Pages of	discoloure décolorée	ed, staine s, tacheté	d or foxed ses ou pig	d/ Juėes
	Covers restored a	and/or lamina urée et/ou pe	ted/ Iliculée		Pages Pages	restored a restaurée:	ind/or lar s et/ou pe	minated/ elliculées	
	Covers damaged Couverture endo	/ mmagée			Pages Pages	damaged. endomma	/ gées		
	Coloured covers, Couverture de co				Colour Pages	ed pages, de coulau	r		
ori cor wh	e Institute has atter ginal copy available py which may be bi nich may alter any co production, or which the usual method of fi	e for filming. I ibliographicall of the images In may signific	eatures of this y unique, in the cantly change	up ec nu m	cet exemint de vui e image i	é possible oplaire que obibliogra oproduite o dans la	e de se pr i sont per aphique, i, ou qui p méthode	eur exem rocurer. L ut-être un qui peuve peuvent e normale	es détail iques du ent modi

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

tails

s du odifier r une

mage

rata

elure.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents.

Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre comages nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1	2	3
L		

1	
2	
3	

1	2	3		
4	5	6		

D

M

ARBO

ERECTION

DI

DIOCESE DE VALLEYFIELD

CONSECRATION

DE SON PREMIER EVEQUE

MONSEIGNEUR J. M. EMARD

9 JUIN 1892



MONTRÉAL
ARBOUR & LAPERLE, Imprimeurs, 191 et 193, Rue St-Urbain
1892

Bx1423



a ten en un lettre dépêc

On verai nomn

Cécile



INTRODUCTION

......

lieu à Valleyfield, à l'occasion de la réception et de la consécration de Mgr Emard, a tenu à en perpétuer le souvenir par la réunion, en une brochure spéciale, de tous les documents, lettres, comptes-rendus, procès-verbaux, adresses, dépêches, etc., ayant trait à ces fêtes.

On trouvera, dans ce volume, les Brefs du Souverain Pontife érigeant le nouveau diocèse, et nommant Mgr Emard au siège épiscopal de Ste-Cécile de Valleyfield, le Mandement de Monsei-

gneur l'archevêque de Montréal, annonçant la décision du Saint Père, et adressant ses adieux à ses anciens diocésains et à leurs pasteurs; une biographie de Mgr Emard, quelques notes historiques sur Valleyfield, les procès-verbaux du Comité d'organisation et de réception, le compte-rendu des fêtes de la consécration, avec les adresses présentées à Mgr Emard par la municipalité de Valleyfield, par le clergé du nouveau diocèse, et à Mgr l'archevêque de Montréal, au nom de ce même clergé; enfin, le remarquable sermon prononcé pendant la cérémonie par M. le chanoine Bruchési.

A ces documents, il nous a été permis de joindre, grâce aux obligeantes communications que Sa Grandeur Mgr Emard a bien voulu nous faire, le texte des adresses qu'il a reçues des nombreuses sociétés dont il a fait partie à des titres divers, et aussi quelques-unes des lettres de Nos Seigneurs les archevêques et évêques du Canada et des Etats-Unis. Nous avons pu y joindre la liste des cadeaux offerts à Monseigneur, autant du moins que nous avons pu nous la procurer, car

et eo:

teı

pré leu son à ca le, été exac nom des r la céruouv

Il r dans c par Ma diocèse

ordre

étaier

ces témoignages de sympathie ont été si nombreux et en même temps si discrets, que nous avons pu commettre, à cet égard, quelqu'oubli dont nous tenons, dès maintenant, à nous excuser.

nt la

eux à

; une

histo-

Comi-

endu

s pré-

té de

e, et

de ce

pro-

ioine

idre,

e Sa

e, le

euses

vers,

Sei-

la et

liste

t du

car

Nous anrions bien voulu insérer ici le nom des prêtres et citoyens notables qui ont honoré de leur présence les fêtes de Valleyfield, mais, à raison de leur très grand nombre d'abord, et, surtout à cause du peu de temps laissé entre l'arrivée et le départ des trains, temps occupé, presqu'entièrement, par la cérémonie du sacre, il nous a été matériellement impossible d'avoir une liste exacte. Nous nous bornons donc à donner le nom des prélats présents ou qui avaient envoyé des représentants, des prêtres qui ont pris part à la cérémonie du sacre, et de ceux appartenant au nouveau diocèse, ainsi que la désignation des ordres religieux et communautés religieuses qui étaient représentés.

Il nous a paru convenable de reproduire aussi, dans cette brochure, le premier Mandement adressé par Monseigneur à son clergé et aux fidèles de son diocèse. Nous avons cru devoir y joindre encore le récit des fêtes données à Rigaud, le 20 juin dernier par les Clercs de St-Viateur qui y dirigent le collège Bourget, actuellement le principal établissement scolaire du diocèse, avec le texte des adresses présentées à Sa Grandeur, lors de la distribution des prix de cette maison, par le directeur du collège et par les habitants de la ville, parce que cette réception fait suite, en quelque sorte, aux fêtes de Valleyfield.

ti

di

de

88

C

nc pé

un

Nous avons, dans la même pensée, consacré quelques pages au compte-rendu de la visite de Mgr Emard dans la paroisse de St-Hubert, où Sa Grandeur avait passé ses premières années et où réside, depuis longtemps, sa famille.

Enfin on trouvera encore, dans ce volume, un tableau complet des institutions de charité, et établissements scolaires existant actuellement dans le diocèse de Valleyfield. Ce tableau permettra de se rendre compte des fondations nouvelles qui seront, par la suite, établies dans ce diocèse et des précieux avantages qui résulteront pour Valleyfield même et les paroisses confiées à l'administra-

tion épiscopale de Mgr Emard, de l'insigne faveur que leur a accordée le Souveraiu Pontife.

Nous ne voulons pas terminer cette introduction sans adresser aux pieux prélats et aux hôtes distingués que notre ville a reçus les 8 et 9 juin dernier, nos sentiments de respectueuse reconnaissance pour l'houneur qu'ils out fait à notre cité. Ces dates resteront profondément gravées dans notre mémoire. Elles sont à la fois, pour la prospérité future de Valleyfield, un encouragement et un pronostic d'heureux augure.

ata

e, un
t étadans
aettra
es qui
et des

stra-

ernier

collè-

olisse-

resses

ution

collè-

cette

tes de

sacré

te de

où Sa es et

E

M

MANDE



Nos adı

ERECTION DU DIOGESE DE VALLEYFIELD

CONSECRATION DE SON PREMIER EVEQUE

MGR J. M. EMARD

9 JUIN 1892

CHAPITRE I

BREFS DE SA SAINTETÉ LEON XIII MANDEMENT DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE MONTREAL

T

Bref érigeant le diocèse de Valleysield

LEO P. P. XIII

Universalis Ecclesiæ procuratio, Nobis, licet immerentibus, divinitus commissa, Nos admonet, ut novas in orbe catholico diœceses

·

constituamus, quum id ad majorem Dominici gregis utilitatem cedere videatur. Cum vero Archiepiscopus et Episcopi Provinciæ Ecclesiasticæ Marianopolitanæ Canadensis Regionis enixas Nobis preces adhibuerint ut archidiœcesim Marianopolitanam dividere ac dismembrare, et novam dicecesim suo proprio Antistiti credendam erigere velimus, Nos quo satius æternæ illorum Christifidelium saluti prospiciatur, de consilio etiam Venerabilium Fratrum Nostrorum S. R. E. Cardinalium S. Congregationis Christiano nomini propagando præpositorum, hujusmodi votis obsecundandum censuimus. Itaque ex certa scientia ac matura deliberatione, Nostro deque Apostolicæ Potestatis plenitudine, præsentium vi, motu proprio, ab archidiœcesi Marianopolitana sequentes regiones seu comitatus Beauharnois, Chateauguay, Huntingdon, Soulanges, et Vaudreuil vocatos, juxta eorum civiles limites, sejungimus ac dismembramus, eosque in vere ac proprie dictam Diœcesim cum Sede in civitate Campivallensi, vulgo "Valleyfield," ei idcirco Diœcesi nomine Campivallensis imposito, erigimus et constituimus. Illam porro Diœcesim, cujus confinia erunt ad Septentrionem et Orientem cum Archidiœcesi Marianopolitanâ, ad Meridiem

cur cur vie nea

pri

et of interpretation et proposition et proposition et interpretation et interpretati

quiba Da cator

Nost

Conc

tutio

cum Diœcesi Ogdensburgensi, et ad Occidentem cum Diœcesibus Alexandrinopolitana et Ottaviensi, Archiepiscopi Marianopolitani suffraganeam esse mandamus, atque omnibus honoribus, privilegiis, juribus frui, quibus aliæ Episcopales Ecclesiæ fruuntur, gaudent.

Decernentes præsentes Litteras firmas, validas et efficaces existere et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri atque obtinere, illisque ad quos spectat ac in futurum spectabit, in omnibus et per omnia plenissime suffragari, sicque in præmissis judicari ac definiri debere, atque irritum et inane, si secus super his a quoquam quâvis auctoritate scienter vel ignoranter contigerit attentari. Non obstantibus Nostra et Cancellariæ Apostolicæ regula de jure quæsito non tollendo, nec non Benedicti XIV Prædecessoris Nostri super divisione materiarum aliis que Apostolicis, atque in universalibus, provincialibus que et synodalibus Conciliis editis generalibus, vel specialibus Constitutionibus et Ordinationibus ceterisque contrariis quibuscumque.

Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die V. Aprilis MDCCCXCII Pontificatus Nostri anno Decimoquinto.

S. CARD. VANNUTELLI.

ci grehiepirianopreces
anam
n suo

s, Nos saluti Frangreositoimus.

dine, dine, oecesi tatus ulaniviles ue in

ue in ciei idosito,
esim,

ntem diem

II

Bref désignant Mgr J. M. Emard comme premier évêque de Valleysield

- 2.000.2

LEO P. P. XIII

ilecte Fili, salutem et apostolicam benedictionem. Apostolatus officium, meritis licet imparibus, Nobis ab alto commissum, quo Ecclesiarum omnium regimini divina providentia præsidemus utiliter exsequi, adjuvante Domino, satagentes, solliciti corde reddimur et solertes, ut cum de earumdem Ecclesiarum regiminibus agitur committendis, tales eis in pastores præficere studeamus, qui populum suæ curæ creditum sciant, nou solum doctrina verbi, sed etiam exemplo boni operis informare, commissas que sibi Ecclesias in statu pacifico et tranquillo velint et valeant, auctore Domino, salubriter regere et gubernare. Dudum si quidem provisionem Ecclesiarum omnium nunc vacantium et in posterum vacaturarum ordinationi et dispositioni nostræ reservavimus, decernentes

ex qua cor

cop asti

run nos

ejus Nos

ac d licit

quai utile Nost

Fide te, d que i

que e træ c compl

tegri

et in tentiis latis,

gratia

lleyfield

lictioimpalesiaesideagenm de

mus, olum s inu pactore

com-

iunc cioni ntes

dum

ex tunc irritum et inane, si secus super his a quoquam quavis auctoritate, scienter vel ignoranter contigerit attentari. Postmodum vero, nova Episcopali Diœcesi Campivallensi in provincia Ecclesiastica Marianopolitana, quo satius spirituali illorum Christifidelium bono consuleretur, per similes nostras litteras hoc ipso die datas, erecta, nos ad ejusdem Ecclesiæ provisionem, in qua nemo præter Nos se potest, poteritve immiscere, reservatione ac decreto supradictis obsistentibus, paterno ac sollicito studio intendentes, post deliberationem quam de præficiendo eidem Ecclesiæ personam utilem ac fructuosam, cum Venerabilibus fratribus Nostris S. R. E. Cardinalibus negotiis propagandæ Fidei præpositis, habuimus diligentem, demum, ad te, dilecte fili, e legitimis nuptiis progenitum, atque in ætate etiam legitima constitutum, atque integritate vitæ, prudentia, consilio, usu rerum, aliisque egregiis virtutibus clarum, oculos mentis Nostræ convertimus. Peculiarite igitur benevolentia complectentes, et a quibus vis excommunicationis et interdicti aliisque ecclesiasticis censuris, sententiis ac pœnis, quovis modo vel quavis de causa latis, si quas forte incurreris, hujus tantum rei gratia absolventes et absolutum fore censentes,

eamdem Ecclesiam Campivallensem de persona tua Nobis et memoratis Cardinalibus ob tuorum meritorum præstantiam accepta, de Fratrum corumdem Concilio Apostolica tua unctoritate providemus, teque illi in Episcopum præficimus, et pastorem, curum, regimen et administrationem ejusdem Ecclesia tibi, in spiritualibus et temporalibus plenurie committendo, in illo qui dut gratiam et largitur dona confisi, te oumia ad majorem Dei glorium sempiternamque animarum salutem esse expleturum. Ceterum facultatem tibi, Apostolica anctoritate Nostra tribnimus, ut a quocumque quam malneris Catholico Antistite gratiam et communationem Apostolicæ sedis habeute, necitis atque in hoc illi assistentibus duobus Episcopis. vel si reperiri commode nequeant, duobus corum loco præsbyteris in Ecclesiastica dignitate constitutis, simili gratia et communione fruentibus, consecrationis unuus recipere licite possis ac valeas; cidemque Antistiti, nt receptis a te prins Catholiew Fidei professione juxta articulos ab hac S. Sede propositos ac Nostro et Romanæ Ecclesiæ nomine fidelitatis debitæ solite juramento, prædictum munns cadem Apostolica Nostra anctoritate impendere licite similiter queat. At enim praci-

pin pro diet perc et a adm sitis dina etim quay

Du lo Pis cutus

tudir

Dilect Jos pinns, nt nisi receptis a te prins juramento ae professione fidei, hujusmodi Consecrationis manus dietus Antistes tibi conferre, tuque illud suscipere præsumpseritis, tam idem Antistes quam tu, et a pontificalis officii exercitio et regimine atque administratione Ecclesiarum vestrarum suspensi sitis eo ipso. Non obstantibus constitutionibus et ordinationibus Apostolicis, necuon dietæ Ecclesiæ etiam juramento, confirmatione Apostolica, vel quavis firmitate alia roboratis statutis et consuetudinibus, ceterisque contrariis quibuscumque.

Datum Romæ, apud san stum Petrum, sub annulo Piscatoris, die V Aprilis MDCCCXCII, Pontificatus Nostri anno decimoquinto.

S. CARD. VANNUTELLI.

Dilecto Filio

orsona.

um me-

cornin-

rovide-

t pasto-

insdem

ralibus

inm et

ın Dei

m esse

stolien

unique

um et

accitis

scopis, eorum

ousti-

8, COH-

aleas; Jathohac S, Aesia Padicritate praciJosepho Medardo Emard,

Presbytero Archidiæcesis Marianopolitanæ.



LETTRE PASTORALE

DE

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

Sur l'érection du diocèse de Valleyseld et la nomination de M. le chanoine J. M. Emard à ce nouveau siège épiscopal

EDOUARD-CHARLES FABRE, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL, ETC., ETC., ETC.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés religieuses, et à tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

la fois, que la sollicitude de Notre Très Saint Père le Pape à l'égard de l'immense troupeau assemblé sous sa houlette. Pasteur suprême des âmes, il veille avec un soin jaloux à la garde des agneaux, con gne salt sellraux

au h liers chaç

Q

de de cette cette zèle

De

nult ciale conso lation fort p siastic de Pic

(1) Pa

Grf

^{(Q}) E xx11, 32)

(3) Per

comme à celle des brebis (1), signale les dangers, éloigue les obstacles, offre à tous des moyens efficaces de salut et de sanctification (2). Chef de l'Eglise universelle, il n'en protège pas seulement les intérêts généraux, mais il en suit encore de très près, favorise, et, au besoin, défend énergiquement les intérêts particuliers dans chaque royaume, dans chaque état, dans chaque province (3).

Que de fois notre pays a reçu de la part du vicaire de Jésus-Christ, des marques non équivoques de cette vigilance pastorale, à qui rien n'échappe, de cette charité sans bornes, qui embrasse tout dans son zèle infatigable!

Depuis plusieurs années surtout, le Saint-Siège a multiplié les témoignages de sa bienveillance spéciale à notre égard. En diverses circonstances, il a consolidé de plus en plus la foi au sein de nos populations déjà si profondément catholiques, rendu plus fort parmi elles le nerf sacré de la discipline ecclésiastique, et plus intime leur union avec la Chaire de Pierre.

Grâce à cette haute protection, le siège épiscopal

TREAL

scopal

on

ACE DE VÊQUE

ligieuses, et

chant à s Saint oupeau s âmes,

rneaux,

⁽¹⁾ Pasce agnos meos, pasce oves meas. (Jean, xxi, 16-17).

 $[\]Re$) Et tu aliquando conversus, confirma fratres tuos. (Luc, xxII, 32).

⁽³⁾ Per omnes ecclesias cura nostra distenditur. (S. Léon le Grand).

de Montréal, ponr ne parler que de celui-ci, a pris, en moins d'un demi-siècle, un développement extraordinaire. Les œuvres de piété et de bienfaisance, les établissements d'éducation et de charité, les communantés d'hommes et de femmes, le clergé, tout a été visiblement béni de Dien, et conduit par sa main puissante dans une voie large de progrès religieux.

re

el

de

of

do

COL

do

Chi

111111

con

l'exe

éclai

ferm

verne

teurs

à cen

ancm

sur er

res, qu

vêque pieux

Non

1

Cette prospérité tonjours croissante nécessita, à diverses reprises, des démembrements plus ou moins considérables ; c'est ainsi que s'est formé en partie le diocèse d'Ottawa, en 1847, et, le 8 juin 1852, le diocèse de St-Hyacinthe dans sa presque totalité.

Le S juin 1886, Rome voulant reconnaître et récompenser le bien immense opéré parmi nons, donner nu élan nonvean au zèle des catholiques, augmenter le prestige de Notre Ville épiscopale, daigna ériger en archevèché le diocèse de Montréal, assignant, comme suffragants, à la nouvelle Métropole, les sièges de St-Hyacinthe et de Sherbrooke. Semé dans une terre féconde, arrosé des pluies du ciel, cultivé par des mains laborieuses et vigilantes, le petit grain de sénevé avait cru, était devenu un arbre magnifique protégeant sons son ombre un vaste territoire et une nombreuse population de fidèles.

Aujourd'hui, Nos Très Chers Frères, nous venous vous faire part officiellement d'une dernière faveur pris.

exnfai-

rité.

rre.

Dar

110-

di-

suic

1 10

11/1/1-

m-

ier

ter

er

ıt.

M.D.

110

ar

de

It.

18

ll'

que la voix publique a déjà portée à votre commissance.

Par une Bulle datée du 5 avril dernier, le Sonverain Poutife, sur la demande des évêques de la Province, et en verte de sa suprême autorité, a détaché et détache du diocèse de Montréal les ciuq comtés de Soulauges, Vaudreuil, Beaucharnois, Châteauguay, et Huntingdon, pour en former un nouveau diocèse, dont le siège est Vaileyfield, et dont la garde est confiée à M. le chanoine Joseph-Médard Emard, docteur en Théologie et en Droit canonique, et notre Chancelier.

Dieu, que l'Ecriture nons représente comme donnant une attention particulière à la formation du cœur des rois, prépare aussi celui de ses Pontifes à l'exercice de leur redoutable ministère. Science pour éclairer, vertu pour édilier, prudence pour diriger, fermeté pour corriger, expérience pour mieux gouverner, telles sont les qualités nécessaires aux Pasteurs des âmes, qualités que Dieu ne refuse jamais à cenx qu'll appelle Lui-même, et qui ne mettent aucun obstacle à l'accomplissement de ses desseins sur eux.

Nous avons donc l'assurance, Nos Très Chers Frères, que pierre augulaire d'un nouveau diocèse, l'évêque de Valleyfield va commencer une lignée de pieux Pontifes, et d'avance nous saluons avec joie

les longues et belles années de prospérité et de vie chrétiennes qui s'ouvrent pour cette Eglise naissante.

Nous voyons cependant avec regret s'éloigner le prêtre zélé qui, pendant les onze ans passés avec Nous, n'a cessé de Nous donner des preuves de son infatigable dévouement. Phisse-t-il, en récompense, recevoir avec la plénitude du sacerdoce, ces grâces de choix qui rendent un épiscopat fécond en œuvres précienses aux yeux de Dieu dont elles procurent la gloire, utiles à l'Eglise dont elles étendent on affermissent le règne, salutaires aux âmes dont elles assurent et facilitent le salut éternel.

Quant à vous, Nos Très Chers Frères, que le Pasteur des pasteurs vient de faire passer sous une autre houlette, il Nous reste à vous dire le mot de la séparation.

Pendant dix-neuf ans. Nous avons été votre Chef et votre père. Pendant dix-neuf ans. Nous avons visité vos paroisses, consacré vos temples et vos autels, bénit vos cimetières, vos champs, vos maisons, vos familles, conféré à vos enfants le sacrement qui les a faits soldats de l'Eglise, donné, à quelques-uns d'entre eux l'onetion sainte du sacerdoce, à d'autres le voile des Epouses du Christ.

Vos joies et vos peines, Nous les avons partagées ; vos travaux, vos sacrifices, Nous les avons comus et ad cor her

Non por est-son tain

tre

A veni

sous
subli
Dieu
cot of

Por obéisi

de Je

⁽¹⁾ Al coraca c

⁽²⁾ Pr (3) Vo

⁽Act. X

admirés ; vos œuvres multiples, Nous les avons encourngées dans leur fondation, et suivies avec bonheur dans leurs progrès.

Vos intérêts ont donc été Nos intérêts, vos affections. Nos affections, votre cause, Notre cause, en un mot, et, pour tout résumer, votre vie, Notre propre vie. Aussi, est-ce avec une émotion profonde que Nous vous faisons nos adieux. Nous demeurons votre Métropolitain, il est vrai, mais Nous n'en cessous pas moins d'être pour vous ce que Nous avous été jusqu'à ce jour.

Adieu vous aussi, prêtres dévoués, religieux fervents, vierges chères à l'Eglise, qui avez été Notre consolation et Notre gloire. La direction et la respousabilité de vos âmes sont coufiées à d'autres mains; sous un autre Pasteur, vous exercerez à l'avenir votre sublime apostolat de médiateurs entre l'homme et Dieu. Sur votre nouvel évêque vous reporterez donc cet esprit de foi vive qui vous fit toujours voir en Nous le successeur des apôtres, (1) le représentant de Jésus-Christ, (2) le délégué de l'Esprit-Saint (3)

Pour lui seront désormais votre respect, votre obéissance prompte et entière, votre filiale affection,

se naisigner le

d de vie

és avec s de son mpense, s graces

convrestrent la ou afferes assu-

le Pusis une ot de la

ro Chof avons vos aumisons, out qui

ues-uns l'autres

ingées ; iuus et

Ab apostolis instituti sont Fpiscopi in Ecclesiis, et soccessores corum usque ad nos. (S. Irènée).

⁽²⁾ Pro Christo legatione fungimur, (H cor. V, 20).

⁽³⁾ Vos spiritus sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei. (Act. XV, 28).

votre généreuse sympathie dans les épreuves qu'il pourra rencontrer.

Il est cependant entre Nous, Nos Très Chers Frères, un triple lien que nulle force ne saurait briser. Unis dans une même foi, dans une même espérance, dans une même charité, nons continuerons à prier ensemble. Ensemble nous continuerons à travailler pour Dien, et à combattre les bons combats, jusqu'à ce qu'arrivés au terme de notre course, nons recevions la couronne de justice réservée à ceux qui auront persévéré jusqu'à la fin : et que nous soyons tous réunis an jour où il n'y aura plus qu'une seule Cité, la Cité sainte de la Jérnsalem céleste, une seule Eglise, l'Eglise triomphante des élus, un seul Chef et un seul Pasteur, Notre Seigneur Jésus-Christ.

Sera la présente Lettre Pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises paroissiales et autres où se fait l'office public, et an chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, le 11 mai, seizième anniversaire de Notre élévation à ce siège épiscopal, sous Notre seing et seeau et le contre-seing de Notre Vice-Chancelier.

† EDOUARD-CHS, Arch. de Montréal.

Par Mandement de Monseigneu

ALFRED ARCHAMBEAULT, Chan, Vice-Chancelier.



l'hon: un Ol

CHAPITRE II

BIOGRAPHIE DE MGR J. M. EMARD
NOTES HISTORIQUES SUR VALLEYFIELD

Extraits de la "SEMAINE RELIGIEUSE" de Montreal

I

Monseigneur Emard

dernier. Il naquit à St-Constant, mais sa famille demeure à St-Hubert depuis trente-quatre ans, famille bénie du ciel, qui a l'honneur de compter, aujourd'hui, avec un évêque, un Oblat et trois filles religieuses dans la commu-

ives qu'il

thers Frèit briser. me espéuerons à ons à tracombats, rse, nous

ceux qui is soyons ne seule

ine seule oul Chef rist.

bliée au res où se es comaprès sa

versaire s Notre e-Chan-

tréal.

Dh**a**n, ncelier. nauté des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Son père était instituteur et ce fut lui qui fit sa première éducation. M. Emard commença ses études classiques au séminaire de Ste-Thérèse et vint, trois ans après, les continuer au collège de Montréal. Sa philosophie terminée, il entra au grand séminaire et fut ordonné prêtre le 10 juin 1876.

Le collège de Montréal eut les prémices de ses travaux. Il y passa une année comme professeur, puis se tourna du côté du ministère paroissial et fut nommé vicaire à l'église du Mile-End, dont M. l'abbé Taillon était alors curé. Mais, au milieu de la vie active, il nourrissait un désir : celui d'aller à Rome, pour s'y perfectionner dans les sciences sacrées. Certains obstacles se présentaient à la réalisation de ce dessein ; la Providence, qui dispose tout savamment, pour arriver à ses fins, les fit disparaître; il partit. Nous n'avions pas alors de collège canadien dans la Ville Eternelle; mais le séminaire français, dirigé par les Pères du St-Esprit, nous ouvrait ses portes avec bonheur. Son Eminence le cardinal Taschereau, Mgr Bégin, Mgr Blais, Mgr Paquet et plusieurs autres de nos compatriotes y avaient déjà été élèves. En réalité, les canadiens se sentaient chez eux à Santa-Chiara; on était bien de la famille, et c'est un bonheur pour celui qui

éci sou dir

et; au nai

ses com — v Mon

M

St-J

la à Lors fut faire siast du r cathe socié

la so Assoc écrit ces lignes d'avoir l'occasion d'envoyer un souvenir reconnaissant et affectueux à ses anciens directeurs.

L'abbé Emard vint donc au séminaire français et y resta trois ans. Il suivit les cours de théologie au Collège Romain et ceux de droit canon au séminaire de l'Apollinaire. Palmieri, Mazella, de Angelis, Santi, furent ses principaux professeurs. Il prit ses degrés de docteur en théologie et en droit canon, compléta ses études par un voyage en Terre-Sainte — voyage dont il a publié le récit — et revint à Montréal en 1880.

Mgr Fabre le nomma d'abord vicaire à l'église St-Joseph de Montréal, et, l'année suivante, l'appela à l'archevêché avec le titre de vice-chancelier. Lorsque la faculté des arts de l'Université Laval fut créée à Montréal, l'abbé Emard fut invité à en faire partie et fut chargé du cours d'histoire ecclésiastique. Il devint chancelier en 1888, à la mort du regretté M. Harel, et chanoine titulaire de la cathédrale en 1891. Il était chapelain de deux sociétés de secours mutuel : l'Union St-Joseph et la société irlandaise, Catholic Mutual Benevolence Association.



ıs et de

ui fit sa études at, trois éal. Sa

ninaire

de ses Cesseur, ssial et I, dont

milieu ui d'alciences la réadispose les fit

lors de mais le Esprit,

r Emir Blais,

itriotes adiens it bien

ui qui

H

Valleyfield



E siège épiscopal du nouveau diocèse, Valleyfield, est une ville qui compte aujourd'hui 6,000 habitants, comme population agglo-

mérée.

Desservie par quatre lignes ferrées, le Grand Tronc, le Pacifique, le Canada Atlantique, le St-Laurent et Adirondacks; en communication directe avec Montréal, par un très bon service de bateaux, pendant la saison de navigation, Valleyfield n'a rien, actuellement, à envier aux cités les plus favorisées, comme moyens de communication.

Au point de vue industriel, elle n'est pas moins bien partagée, avec une grande filature de coton qui emploie plus de mille ouvriers, une très belle papeterie, des scieries mécaniques importantes, plusieurs chantiers de bois, des minoteries, une manufacture de conserves, etc. Elle doit cet avantage à la force motrice que lui procure le barrage établi sur le St-Laurent, force motrice représentant ac pe

vii tra l'é

cha bel

plv

ces cat: d'êt des tion de enfa

mala Le mie

de 1

field où s lier, St-Lo actuellement 15,000 chevaux-vapeur et dont on peut aisément doubler la puissance.

La ville couvre une étendue de 400 arpents environ, coupée par 16 rues parallèles au canal, et 39 transversales. Elle a un parc public, est éclairée à l'électricité et son hôtel de ville, dont le rez-dechaussée sert de marché, est une construction de belle apparence.

Valleyfield possède encore, et nous en parlerons plus loin en détail, car c'est là le sujet principal de ces notes, une vaste église qui fera une très belle cathédrale, un presbytère qui ne sera point surpris d'être appelé évêché, un couvent tenu par les sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, pour l'instruction des filles, un collège dirigé par les Religieux de Sainte-Croix, fréquenté par plus de cinq cents enfants, un orphelinat confié aux soins des Sœurs de la Providence qui, en même temps, assistent les malades.

Les protestants ont aussi deux églises, une académie et deux écoles.

Voilà, en résumé, ce qu'est aujourd'hui Valleyfield. Or, il y a 47 ans, en 1845, au moment même où s'achevait le canal de Beauharnois, destiné à relier, pour la navigation le lac St-François et le lac St-Louis, Valleyfield n'existait pas. La construction du canal, dont ce point était le terminus en venant

e, Valurd'hui agglo-

Grand, le St-directe de ba-eyfield es plus n.

moins
coton
s belle
tantes,
ne maevantaparrage
entant

de Montréal, avait fait dresser en cet endroit, quelques petites maisons destinées aux industriels qui suivent les chantiers de ces grands travaux. Là encore, il y avait quelques cabanes de pêcheurs et de défricheurs ou settlers, tous fort pauvres, et vivant assez tristement. Ces deux éléments réunis ne donnaient, en 1849, à ce hameau, nous affirme un témoin oculaire, pas beaucoup plus de 30 feux.

Ce hameau dépendait de la paroisse de St-Timothée. L'endroit même où est situé aujourd'hui Valleyfield, n'avait pas alors de désignation (1). La pointe de terre qui se détache à l'entrée du canal actuel, était appelée " la pointe aux voleurs," ainsi nommée parce qu'une barge de denrées s'y étant échouée, les habitants s'en seraient approprié la cargaison, selon les uns; et selon d'autres, parce que ces mêmes habitants faisaient main basse sur les bois flottants que le vent ramenait de ce côté, lorsqu'ils manquaient le rapide du Côteau.

A partir de 1855, on trouve, dans les registres parfaitement tenus de la paroisse, des documents positifs dans lesquels on peut avoir toute confiance.

Cette paroisse fut créée en cette même année

le:

St. d'i

tov

flei

St-Zalle sen

con la li par qu'a

Le

me

jours ciers prest sion

⁽¹⁾ Cependant, nous croyons devoir mentionner le nom de Sarenack, qui nous est donné par un des plus anciens habitants de Valleyfield.

⁽¹⁾ I par C. I

sous le nom officiel de paroisse de Ste-Cécile. Voici les termes mêmes de l'acte en date du 1er mai 1855 constituant cette paroisse :

" Il sera formé une paroisse dite de Ste-Cécile, et composée d'une étendue de territoire détachée de St-Timothée, comprenant toute la partie sud-ouest d'icelle appelée Catherinestown, bornée et limitée au nord-est par la Grande ligne qui divise Helenstown de Catherinestown; au nord-ouest par le fleuve St-Laurent, comprenant la grande île de St-Timothée, à partir de son extrémité supérieure à aller à la terre de Pierre Bougie senior ou ses représentants, inclusivement; au sud-est par la rive nord de la rivière St-Louis comprenant le quatrième rang de Catherinestown, à partir du chemin connu sous le nom de chemin Larocque, à aller à la ligne du canton de Godmanchester; au sud-ouest par la ligne du dit canton de Godmanchester jusqu'au lac St-François (1). "

Le 6 mai de la même année, c'est-à-dire cinq jours après cette proclamation, les francs tenanciers de la nouvelle paroisse se réunissaient au presbytère de St-Timothée, dont le curé avait mission de desservir Ste-Cécile.

it, quelustriels ds traanes de ort pauléments u, nous

olus de

t-Timourd'hui (1). La u canal ,'' ainsi

y étant proprié autres, n basse de ce eau.

gistres ments fiance. année

arenack, lleyfield.

Liste des Municipalités dans la province de Québec composée par C. E. Deschamps, ρ. 120.

Il s'agissait de nommer les membres de la fabrique. A l'unanimité, l'assemblée choisit pour premier marguillier François Pitre dit Lajambe; pour second marguillier, Jean Bougie, cultivateur à la Grande-Ile; et enfin, pour troisième marguillier Antoine Hainault. Six mois plus tard, on décidait l'érection d'une église et d'un presbytère: les travaux commençaient en 1856, et étaient achevés en 1857.

L'église était placée là où s'élève aujonrd'hui la cathédrale de Valleyfield. Elle était relativement grande, mais les ressources ne permirent pas, pendant plusieurs années, de la décorer intérieurement.

Elle servit jnsqu'en 1882, époque à laquelle M. le curé Alexis Pelletier résolut, avec le conseil de fabrique, la construction d'une nouvelle église plus en rapport avec la population croissante et les besoins de la ville de Salaberry de Valleyfield, comme était officiellement nommée la nouvelle municipalité formée dans la paroisse de Ste-Cécile, en date du 25 février 1874.

Cette église, dont les plans ont été dressés par MM. Perrault et Mesnard, architectes, appartient, pour la nef et le chœur, au style roman : la nef a de très vastes proportions et un cachet de grandeur qui causent au visiteur une très belle impression.

Le c maît fique

L'é angm nibles

Sa

hier, ne nn peu servant

La co octobre souvent car il h on dépos martyrs

Dans 1

ches don noms de ceux de L Pontife et ceux de A letier et d m concou

A droite rouve le p tages et é Le chœur, élevé de plusieurs marches, avec le maître-antel placé au fond, a également un magnifique aspect.

L'église possède un orgue et deux jubés qui augmentent d'autant le nombre des places disponibles.

Sa façade avec un bean perron et un large escalier, ne manque pas de grandeur, quoiqu'elle soit nu peu nue ; elle est surmontée d'une flèche élevée servant de clocher.

La consécration de cette belle église ent lieu le 2 octobre 1884, par Mgr Fabre, dont le nom se trouve souvent rappelé dans les registres de la paroisse, car il lni porte le plus vif intérêt. Ce même jour, on déposait, dans le sanctuaire, les reliques des saints martyrs Sévère et Vincent.

Dans le même mois, le 26, on bénissait les cloches dont la première, de 2,995 livres, portait les noms de Marie-Cécile, la seconde, de 1,130 livres, ceux de Léon-Edouard, en l'honneur du Sonverain l'entife et de l'Evêque, la troisième de 1,305 livres, ceux de Alexis-Moïse, en souvenir du curé M. Pelletier et du maire M. Moïse Plante, qui avait prêté un concours si complet à l'édification de l'église.

A droite de l'église, en regardant le canal, se trouve le presbytère, élégante construction à trois tages et dont le premier est orné d'une véranda

e la fabripour preibe; pour
iteur à la
arguillier
i décidait
: les trahevés en

ird'hui la tivement pas, pentérienre-

elle M, le useil de lise plus les be-, comme unicipaen date

sés par artient, a nef a andenr ession.

a

86

0€

eh

an

 $S\alpha$

l'in

par

de .

Val

des

Il a

tiers

jour

95 qr

seign

ainsi

(1) N la Rév

complé permet

année, n'auror

familles accordé L'ang écoles d

 $\mathbf{E_1}$

qui interrompt heureusement la monotonie des lignes. On a prévu, assurément, dans le plan de ce presbytère, l'éventualité de la destination à laquelle il va être affecté, car il n'y a que quelques aménagements intérieurs à effectuer pour le transformer en un évêché très convenable. De jolies pelouses parsemées de corbeilles de fleurs, le séparent de la rue d'un côté, un massif d'arbres de belle venue donnent, de l'autre, aux promeneurs, un agréable ombrage.

Le presbytère, qui avait été d'abord élevé en 1858, a subi le sort de l'ancienne église et a été remplacé par celui dont nous venons de donner une rapide description. C'est en 1887 que ce dernier a été achevé et il fut bénit solennellement par Mgr Clut, évêque d'Arindèle, le 17 mars de cette même aunée.

Ces importantes constructions ont toutes été faites sous la direction, et grâce au zèle de M. le curé Alexis Pelletier qui a droit d'être regardé comme le second fondateur de Valleyfield, car, c'est à lui et aux dévoués collaborateurs qu'il sut trouver dans son conseil de fabrique, que cette ville doit ces édifices, témoins incontestables de sa prospérité et de sa foi religieuse.

La paroisse et la ville se sont imposé de grands sacrifices pour construire l'église et le presbytère :

elles l'ont fait avec bonheur et elles en recueillent aujourd'hui les fruits.

L'église, qui au premier aspect, semble un vaisseau difficile à remplir, est cependant complètement occupée chaque dimanche : ce qui prouve l'esprit chrétien dont la population de Valleyfield est

A ganche de l'église, se trouve le couvent des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie pour l'instruction des filles.

Ce couvent remonte à 1871 : il a été construit par les sœurs, sur un terrain donné par le conseil de fabrique. L'augmentation de la population de Valleyfield l'a rendu bientôt trop exigu. Le nombre des élèves externes est, en effet, aujourd'hui de 516. Il a fallu construire trois écoles dans divers quartiers de la ville, et les sœurs s'y rendent chaque jour pour les classes.

En outre, elles ont au couvent 35 pensionnaires et 95 quart-pensionnaires. Dix-huit sœurs donnent l'enseignement à cette nombreuse jeunesse et rendent ainsi à Valleyfield des services très appréciés (1).

élevé en et a été donner e ce derment par de cette

nie des li-

plan de ce

à laquel-

quelques r le trans-

De jolies

, le sépas de belle

neurs, un

s été faile curé omme le à lui et er dans ces édité et de

grands bytère:

⁽¹⁾ Nous apprenons avec plaisir que, sur la demande de Mgr Emard, la Révérende mère supérieure générale d'Hochelaga a décidé de compléter le cours d'étude du couvent de Valleyfield, de manière à permettre aux élèves de graduer comme à la maison-mère. Dès cette année, le personnel du couvent sera organisé à cette fin. Les élèves n'auront donc pas à se rendre ailleurs pour terminer leur cours. Les familles de Valleytield sauront apprecier l'avantage qui leur est

L'anglais est enseigné dans le collège, le couvent et les autres écoles de la ville.

En face de ce couvent; on voit une maison en brique d'apparence un peu triste : c'est l'orphelinat des Sœurs de la Providence qui donnent, comme nous l'avons dit, des soins, à comicile, aux malades.

Cette création est due à deux citoyens de Valleyfield, fen Lambert Tessier et Félix Cardinal, dont les legs, portant cette condition, ont été acceptés en septembre 1883. L'orphelinat compue 12 orphelines et est dirigé par 4 sœurs de la Providence qui, là, comme dans leurs autres missions, trouvent largement à exercer leur zèle charitable.

De plus les sœurs de la Providence doivent à la générosité d'un citoyen de Valleyfield, M. Zéphyrin Boyer, qui à deux reprises, en 1885 et en 1890, a rempli les fonctions de maire de cette ville, la propriété d'un vaste et beau terrain de 365 pieds carrés situé à l'extrémité nord de la cité, et sur lequel le donateur a depuis plusieurs années commencé, à ses frais, les fondations d'un hôpital que les circonstances n'ont pas encore permis d'achever.

La première pierre de cet établissement, posée le 21 octobre 1883, a été solennellement bénite par Monseigneur l'archevêque de Montréal, dans une cérémonie dont Valleyfield a gardé le souvenir.

.

un Cro une étai

L

mais seme à l'a de se seme

Pe de la d'édu Av

fut N

leyfie teur f d'orig dirigé modèl élèves

Le nous de la cle cour

Valleyfield possède pour l'instruction des garçons, ison en un collège sous la direction des Religieux de Ste-Croix, depuis 1885. Ce collège remonte, en fait, à une époque plus éloignée. mais jusqu'à cette date, il était confié à des instituteurs laïques.

Le collège, tel qu'on le voit aujourd'hui, avec sa maison en pierre à deux étages, et un vaste soubassement, fut construit par la fabrique, en 1876, et terminé en 1878. M. le curé Lasnier prit une part active à l'achèvement de cet établissement et y contribua, de ses deniers personnels, avec un grand désintéressement. Le premier instituteur qui en eut la direction fut M. Green, bien connu des habitants de Valleyfield.

Pendant 42 ans, il a exercé, dans diverses paroisses de la Province, les modestes, mais utiles fonctions d'éducateur.

Avant la construction du collège, dès 1858, Valleyfield avait déjà une école dont le premier instituteur fnt M. Caron, remplacé en 1860 par M. Codebecq, d'origine française. Ce dernier a, pendant 15 années, dirigé cette école placée dans la catégorie des écoles modèles. Les classes contenaient alors de 50 à 60 élèves.

Le premier local occupé par M. Codebecq, à qui nous devons ces renseignements, se trouvait à côté de la cathédrale, sur la rue même qui passe devant le couvent des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de

orpheliit. comaux ma-

rens de

ardinal. é accepapre 12 vidence s, troule.

ent à la

éphyrin), a reinropriété rés situé e donases frais, istances

posée le iite par ans une nir.

Marie. Deux en trois aus après, le nombre des élèves augmentant, l'école Int transférée un pen plus loin sur la même rue, et offrit alors une installation plus convenable.

Le nombre de plus en plus grand des enfants fit décider la construction du collège, et en 1885, comme il était difficile de trouver, dans des conditions économiques pour les commissaires des écoles. le recrutement du personnel enseignant, on en confia la direction aux Religieux de Ste-Croix.

Le premier principal de ce collège fut le P. E. Lafond qui y aclaissé d'excellents sonvenirs. Ce digne Père est aujourd'hui dans le diocèse de Dacea au Bengale, à Burisall et Gourmali, où il dirige une maison de son Institut, sous l'autorité apostolique de Mgr Louage, aacieu Provincial des mêmes frères au Canada

Le collège est desservi par 10 frètes et un Père directeur ; il possède 10 pensionnaires, 70 demipensionnaires et 430 externes, soit en totalité 510 élèves.

Evidemment, le personnel enseignant est surchargé, puisqu'il y a plus de 50 élèves par professeur; mais il existe une raison majeure qui ne permet pas d'augmenter le nombre des professeurs, c'est l'exiguité du local. Construit alors que Valleyfield ne comprenait que 3500 habitants, ce collège s'est

tre
d'i
coi
rec
tor
abs
obl
pro
con
cha
ic i
dre
évée
con

Ve duca No

tion

des diver leur tions, les élèves plus loin tion plus

ifauls lit 5, comme 18 écono-1 recrutela direc-

le P. E. nirs. Ce le Dacca il dirige i npostos mèmes

nu Père 0 demiılité 510

surcharofesseur; emet pas est l'exifield ne ge s'est

trouvé dans l'impossibilité de répondre aux besoins d'une population dépassant 5,000 ames. Il a fallu convertir en classes lout ce qui élait susceptible de recevoir celte destination et les frères ont dû se contentor de ce qui restait. Or, ce reste étail et est encore absolument insuffisont. Le Père directeur est bien obligé de reconnaître la pénible situation faite à ses professeurs, qui sont vraiment très méritants, pour remplir leur rôle d'éducateurs, dans de semblables conditions, avec le zèle dont ils ne cessent de donner chaque jour de nouvelles preuves. Cependant tout le monde espère anjourd'hui qu'avec le nouvel ordre de choses amené par l'érection de Valleyfield en évěché, cette ville verra bientôt s'élever une maison convenable qui répondra aux besoins de l'augmentation de la population.

Voilà l'ensemble des institutions de characs et d'éducation que possède Valleyfield.

Nons devous, en tonte justice, inscrire ici les noms des curés de Valleyfield qui ont, avec des succès divers, mais tous avec le même zèle pour le bien de leur paroisse, contribué à la création de ces institutions, à l'édification de ces monuments, depuis M.

l'abbé Amable Thibault, premier euré de Ste-Cécile, M. J. T. Lasnier qui lui succéda en 1864, et occupa ce poste jusqu'en 1878, M. Alexis l'elletier dont nous avons déjà parlé, M. J. O. Roussin, aujourd'hui à St-Henri de Montréal, pour finir à M. Santoire nommé il y a deux mois et demi et qui arrive d'Huntingdon, où il a laissé le souvenir d'un prêtre zélé et d'un habile administrateur.

Comme cité, la ville de Salaberry de Valleyfield, pour lui donner son titre officiel, a également marché à grands pas dans la voie du progrès.

A tout seigneur tout honneur: l'hôtel de ville qui a été construit par M. Cossette en 1882, sur les dessins de MM. Perrault et Mesn'ard, architectes, est un bel édifice, aux proportions bien observées. La partie inférieure est réservée à un marché parfaitement ventilé et proprement tenu. Aux étages supérieurs sont les bureaux des divers services de la cité, la salle des délibérations du conseil municipal, les salles de justice, etc., etc. Cet hôtel à coûté \$20.000. Il a l'avantage d'être bien situé, au centre de la ville, et quelque développement que prenne Valleyfield, il occupera toujours une position centrale, parce que

ce du

can que ave

le S ont ville Vall rapp eaux

Va une surto

les h

gran

qu'ell année

S

Aujo

ce développement ne peut s'effectuer qu'entre la gare du Grand Tronc et le canal.

Le bureau de poste est dans la rue qui longe ce canal; nous n'en parlons que pour dire qu'il est question d'en construire un nouveau plus en rapport avec l'importance de la ville.

De l'autre côté du canal, sur le barrage qui arrête le St-Laurent, et réunit Valleyseld à la Grande Ile, ont été établis le service des aqueducs pour la ville, et aussi celui de l'éclairage à l'électricité, car Valleyseld est très heureusement servi sous ces deux rapports. La canalisation pour la distribution des eaux a été une charge sérieuse pour la cité; mais les habitants en retirent, à tous les points de vue, de grands avantages. Il en est de même pour l'éclairage des rues et des abords du canal.

Valleyfield a encore beaucoup à faire pour devenir une cité à la hauteur des améliorations actuelles, surtout dans sa voierie, mais il ne faut pas oublier qu'elle date d'hier, et qu'elle a grandi en quelques années.

Sa population en 1875 était de 3,011

en 1880 de 3,598,

en 1885 de 4,934,

et en 1890 de 5,616, Aujourd'hui elle atteint près de 6,000.

leyfield, marché

te-Cécile,

t occupa

lont nous

hui à St-

nommé

Hunting-

é et d'un

de ville sur les ctes, est vées. La parfaitees supéla cité,

\$20.000. la ville, field, il rce que

pal, les

C'est une progression si rapide que l'on n'a pu tout faire à la fois. Les villes, dans ces conditions, ressemblent à ces enfants qui, par suite d'une croissance exagérée et anormale, portent tonjours des vêtements trop courts. Le temps n'est pas éloigné où tout se régularisera, et se complètera.

Déjà, les ungasins de détail se concentrent et s'installent dans la partie centrale, autour de la poste, non loin du burcau du télégraphe et du téléphone qui mettent le commerce et les habitants en communication avec tous les points du pays.

Les deux gares du Grand Tronc et du Camda Atlantique groupent autour d'elles un certain nombre d'habitations qui, surtout au premier point, se distinguent par leur élégance, et la belle tenue de leurs jardius. Des hôtels importants et bien fréquentés offrent aux hommes d'affaires et aux visiteurs, tout le confort désirable.

L'industrie semble avoir confisqué à son profit la partie de Valleyfield qui, de l'antre côté du canal, se rapproche de la Grande IIe. Là, en effet, se trouve établie la grande manufacture de la Montreal Cotton Co., dont les hautes tours carrées, avec leurs créneaux donnent, de loin, à la fabrique, un faux air de chateau-fort, et de donjon féodal. Elles sout bien du reste le chateau-fort du XIXe stècle, ces vastes usines où la population ouvrière trouve un salaire assuré

10 no do

na na me fab Pré dan

I

fore

M. I Starp gran de 1 nit a

cons

La d'avo on n'a pu onditions, me croisours des loigné où

t et s'insla poste, éléphone commu-

Canada
in nompoint, se
enue de
fréquenvisiteurs,

profit la canal, se e trouve l Cotton réneaux de chapien du tes usie assuré et rémunérateur. La Monèreal Cotton Co. exaploie 1050 onvriers, et dans ce moment, on établit une nouvelle prise d'ean qui portera à trois le nombre de ses canaux d'alimentation, preuve de la prospérité de cet établissement.

Tout à côté de cette mannfacture sont placés les moulius à farine de Bolduc et Lespérance, de MacDonald, minoteries montées d'après les meilleurs systèmes, et ayant une excellente réputation, puis la fabrique de portes et chassis de MM. Bélanger et Préfontaine qui exporte ses produits à Montréal et dans tout le Canada.

Il ne faut pas oublier dans cette nomenclature, forcément incomplète, les chantiers de bois de M. Hurtean.

Sur un autre canal du St-Laurent, il y a encore la papeterie bien connue de Buntin, qui emploie un grand nombre d'ouvriers, et fabrique tous les genres de papier; un peu plus loin, une fonderie qui fournit aux besoins de Valleyfield et une fabrique de conserves également prospère.

La paroisse de Valleyfield a eu la bonne fortune' d'avoir, à la tête de son conseil municipal, des hom-

mes dévoues qui ont tout mis en œuvre pour répondre aux besoins réclamés par son développement subit. Aussi nous tenons à relater ici les noms de ses maires dont voici la liste en suivant l'ordre chronologique: Marc-Charles Despocas, Isidore Larocque, Pierre Poulin, Moïse Plante, Joseph Lalonde, Catagan Sauvé, Onésime Léger, Herménégilde Legault, Célestin Cardinal et Napoléon Hainault.

La liste des maires de la ville, depuis son incorporation, en 1874, et sa première assemblée en 1875, contient les noms suivants: Moïse Plante, Alex. Anderson, Zéphirin Boyer et John H. Sullivan.

Nous n'avons voulu faire ici que l'esquisse de l'histoire de Valleyfield, pour donner une idée du siège épiscopal du nouveau diocèse. Il n'est pas douteux que la présence de Mgr Emard ne soit pour cette cité un grand bien spirituel et temporel.





fêtes sous verba

cette

ur réponppement
noms de
dre chrore LarocLalonde,
rilde Leult.

on incoren 1875, te, Alex.

quisse de
idée du
pas dousoit pour
el.



CHAPITRE III

PROCES VERBAUX des COMITÉS D'ORGANISATION et de RÉCEPTION

DE LA PAROISSE DE STE-CÉCILE

ET DE LA VILLE DE SALABERRY DE VALLEYFIELD



ous donnons ci-après les procès-verbaux des séances des Comités d'organisation et de réception qui se sont formés en vue de ces fêtes dans la ville et la paroisse de Valleyfield, sous l'active impulsion des citoyens. Ces procès-verbaux montrent le zèle et l'entrain déployés dans cette circonstance.

LE 15 MAI

Assemblée générale des paroissiens convoquée par M. le Curé du haut de la chaire, à la sacristie, après la messe.

M. le Curé est nommé président de l'assemblée et en annonce le but.

Après suggestion et pourparlers on s'arrête au moyen suivant !

Il est résolu unanimement que les messieurs suivants forment le comité général de l'organisation de la réception, avec pouvoir de s'adjoindre d'autres citoyens, savoir :

M. le Curé de la paroisse.

M. le Marguillier en charge.

M. le Maire de la ville de Salaberry de Valleyfield.

M. le Maire de la paroisse Ste-Cécile.

Et MM. les Présidents des sociétés suivantes:

Société St-Jean-Baptiste de Valleyfield.

Union St-Joseph de Valleyfield.

Congrégation des Hommes.

Forestiers Catholiques, (cour Ste-Cécile).

Artisans Canadiens Français, succursale de Valleyfield.

conv

As: Le

M. leyfie

М. М.

M. . Bantis

Baptis M. J

M. Z

M. (

M. I liques

M. J M. N

M. T

M. R

Une assemblée de ce comité est immédiatement convoquée par M. le Curé pour lundi le 16 mai, au bureau de R. S. Joron, notaire.

LE 16 MAI

Assemblée du comité d'organisation, présents :

Le Rév. C. A. Santoire, Ptre, curé de Ste-Cécile.

M. John H. Sullivan, Maire de Salaberry de Valleyfield.

M. Napoléon Hainault, Maire de Ste-Cécile.

M. Isaïe A. Laberge, Marguillier en charge.

M. A Dosithée Danis, Président société St-Jean-Baptiste.

M. Léon Leduc, Président Union St-Joseph.

M. T. Adélard Trottier, Préfet de la Congrégation des Hommes.

M. C. O. Ostiguy, représentant les Artisans Canadiens-Français.

M. R. S. Joron, Chef Ranger des Forestiers Catholiques Français.

M. J. H. Sullivan est élu Président de ce comité.

M. Napel'on Hainault, Vice-Président.

M. T. A. Trottier, Trésorier.

M. R. S. Joron, Secrétaire.

voquée eristie,

rête au

emblée

urs sui-

risation l'autres

Valley-

ites:

de Val-

Les moyens suivants sont suggérés et adoptés pour défrayer les dépenses de réception.

10 Sonscription générale, volontaire, demandée anx citoyeus, par des comités spéciaux nommés à cette fin.

20 Après la souscription volontaire, M. le curé annonce une grande quête, dans l'église, aux mêmes fins.

30 Les conseils de la ville de Salaberry de Valleyfield et de la paroisse Ste-Cécile, et le conseil de l'œuvre et fabrique de Ste-Cécile de Valleyfield partagerent le déficit partiers; M. le Margnillier en charge, J. A. Laberge; M. le Maire de la ville, John H. Sullivan et M. le Maire de la paroisse, Napoléon Hainault, s'engageant respectivement, pour les différents corps qu'ils représentent, à faire adopter cette résolution.

Les comités pour recueillir les souscriptions furent composés comme suit :

Paroisse

Grande lle: MM. G. A. Beandet et Cardinal.

Petit Rang: MM. Onézime Léger et Damase Lecoupte.

Sud du canal, Rang Double, Chemin Larocque, etc.; M.M. Napoléon Hainault et Luc Charette. comi

Qu berge

Que Guine Que

Bélan, Les

IIIui Choqu

Feu Solis, 1 Bâti:

ge, Led Zéphiri

> Asser Un co

adéo aux

tés pour

le curé c mêmes

lleyfield

onvre et

erent le J. A. Lalivan et ult, s'enes corps solution.

s furent.

ial. iase Le-

ue, etc :

M. Hainault était d'ailleurs autorisé à ajouter aux comités ei-dessus ; M. Ephrem Major fut ajouté par ce Monsieur pour la Grande-He.

Ville

Quartier Nord: MM. J. H. Sullivau, J. A. Laberge, Etienne Avon et Olivier Billette.

Quartier Est: MM. Thomas T. Bourke et Jh. Guindon.

 $\label{eq:Quartier Ouest} \textit{Quartier Ouest}: \ \mathbf{MM}. \ \textit{Octave Cossette} \ \mathbf{et} \ \mathbf{Th\acute{e}odore} \\ \mathbf{B\acute{e}langer}.$

Les comités suivants fureut ensuite formés :

Illumination: MM. Louis Marchaud, J. Cyrille Choquette et H. O. Boyer.

Feu d'artifice: MM. Louis De Martigny, J. H. Solis, Elias Gauthier et Daviel Diou.

Bâtisse du dîner: MM. Sullivau, Hainault, Laberge, Leduc et Octave Cossette, Théodore Bélanger et Zéphiriu Boyer.

LE 18 MAI

Assemblée de tous les comités. Un comité spécial, composé de M. le curé Santoire et MM. Sullivan, Joron et Ostiguy, est chargé de préparer l'adresse des citoyens.

Les comités de souscriptions font rapport que leur ouvrage avance et que les dons sont généreux.

Le comité d'illumination demande un crédit, il lui est voté \$50.00.

Il est aussi voté \$50.00 au comité du feu d'artifice. Le comité de la bâtisse fait rapport qu'il a loué deux tentes pour le dîner. Ce comité est autorisé à faire faire les tables et les bancs nécessaires.

Un comité spécial des invitations est formé et est composé de M le Curé, le président, J. H. Sullivan, le secrétaire, R. S. Joron, le docteur Ostiguy, le notaire Boyer et M. A. D. Danis.

LE 25 MAI

Assemblée du comité du dîner.

M. J. Trottier est nommé président, M. Louis Marchand, secrétaire.

Le comité demande au comité des dames de fournir les nappes. (Ces dames ont consenti à cela à une assemblée qu'elles ont eue plus tard).

Un contrat est fait avec M. J. N. Wilson par l'entremise de son gérant à Valleyfield, M. J. M. Guin-

don j cessa il n'a à la

Un J. A. aux r

fruits, mérite été l'â M.

dont

pain for son for les via

Asse Il est

Les n Les d

Beauhar et Vaud hargé de don pour la vaisselle, la coutellerie et l'argenterie nécessaires au banquet pour six cents couverts. Comme il n'a pu remplir complètement son contrat, quant IX. à la coutellerie, il fut plus tard, fait un autre contrat lit. il lui avec MM. Langevin et frère, pour la balance.

Un sous-comité est compc é de M. le président, J. A. Trottier et M. Urgel St-Onge fils, pour fournir aux révérendes sœurs de la Providence, qui avaient offert leurs services pour préparer le dîner, tout ce dont elles auraient besoin et acheter les viandes, fruits, etc., nécessaires pour le banquet. M. Trottier mérite des félicitations spéciales, pour cette partie ; il a été l'âme de ce comité.

M. le curé fut chargé de l'achat des vins. Le pain fut fourni par M. Dumouchel. Ce monsieur mit son four à la disposition du comité pour faire cuire les viandes.

LE 30 MAI

Assemblée du comité des invitations. Il est résolu d'inviter au banquet : Les membres du Conseil Privé à Ottawa. Les membres du Conseil Exécutif à Québec.

Les députés aux communes des cinq comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Soulanges et Vaudreuil.

que leur

artifice. a loué itorisé à

ormé et ullivan. , le no-

Louis

le foura à une

ar l'en-GuinLes députés à l'Assemblée Législative de ces cinq comtés.

Les sénateurs des 'ivisions de Rigaud et de Salaberry.

Les conseillers législatifs des divisions de Rigand et de Salaberry.

Les orateurs de la Chambre des Communes, du Sénat, de l'Assemblée Législative et du Conseil Législatif.

Les préfets des cinq comtés ci-dessus nominés.

Le juge Bélanger de Beauharnois.

Le magistrat du district de Beauharnois.

M. Loupret d'Iberbille.

M. le maire de Montréal, Hon., Jas. McShane.

M. le maire de Beauharnois, M. Julien Leduc.

Les directeurs de la Compagnie de Coton à Montréal, leur gérant et leur secrétaire.

Les marguilliers de la paroisse de Ste-Cécile depuis l'érection de la paroisse, en 1855.

Le maire et les conseillers de la ville de Salaberry de Valleyfield.

Le maire et les conseillers de la paroisse de Ste-Cécile,

Les présidents des différentes sociétés de la ville.

Les présidents et gérants des banques Jacques-Cartier et Hochelaga.

Les gérants et représentants des compagnies de chemin de fer. de leyi

An Le cigar

pour MM. Ph

les m Beller

Les

Con

MM berge, Martig

A. D. Ostigu

Madde Com

MM. Théodo Les propriétaires des établissements industriels de Valleyfield, plusieurs citoyens notables de Valleyfield et autres.

LE 31 MAI

Assembles de tous les comi, s.

Le comité de souscription, chargé de recueillir les cigares, fait rapport que tous les cigares nécessaires pour le banquet ont été généreusement fournis par MM. les hôteliers de la ville.

Plusieurs caisses de vin ont aussi été fournies par les marchands de liqueurs et M. St-Onge, hôtelier de Bellerive.

Les deux comités suivants sont ensuite formés :

Comité de réception.

de ces

le Sala-

Rigand

nes, du Légis-

iés.

ie.

lc.

Mont-

depuis

aberry

e Ste-

ville. cques-

ies de

MM. J. H. Sullivan, Napoléon Hainault, J. A. Laberge, Elias Gauthier, Zéphirin Boyer, Louis de Martigny, Auguste Lespérance, Thomas Préfontaine, A. D. Danis, Eusèbe Dion, Octave Cossette, C. O. Ostigny, G. B. Deneault, J. C. Choquette, John Madden et R. S. Joron.

Comité du diner.

MM. J. A Trottier, R. S. Joron, Léon Leduc, Théodore Bélanger, J. I. Bourke, J. M. Guindon,

Louis Marchand, Narcisse Langevin, Urgel St-Onge fils et Hugues Langevin.

Il est résolu qu'aucun compte ne soit payé sans être approuvé par le président, le secrétaire et le trésorier du comité d'organisation. Une demande est adressée au maire de Valleyfield, de proclamer le 9 juin prochain jour de fête civique.

LE 6 IUIN

Assemblée de tous les comités.

Chaque comité rapporte succés et les derniers avis sont donnés de part et d'autre, afin d'assurer le succès de la fête. Le comité d'illumination est prêt, tous les citoyens ont promis d'illuminer et de pavoiser: le feu d'artifice est rendu; la tente est élevée, les tables seront posées demain: la musique est prête; l'enthousiasme monte.

LE 7 JUIN

Assemblée du comité de réception.

MM. Sullivan, maire de la ville et président du comité, Isaïe A. Laberge, marguillier en charge,

Na_l Ma délé suit

N

pu pour Mar Cart et b cepte qui e tion,

Penda Ce co guy e la réc

plété

Le

vé sans

St-Onge

e et le inde est aer le 9

erniers urer le st prêt, de paélevée,

que est

nt du harge, Napoléon Hainault, maire de la paroisse, Louis de Martigny et R. S. Joron, secrétaire du comité, sont délégués pour aller rencontrer Monseigneur et sa suite, à Montréal, le lendemain soir.

MM. Sullivan et Laberge sont les seuls qui aient pu descendre, les autres étant retenus à Valleyfield pour mettre la dernière main à l'organisation. M. de Martigny offre le bureau de la banque Jacques-Cartier comme salle de réception des invités laïques et bureau général d'informations. Cette offre est acceptée avec remercîment. Le comité des voitures, qui était composé des membres du comité de réception, fait rapport que les arrangements ont été complétés.

Le service des voitures, tant le 8 au soir que le 9 pendant la journée, a marché admirablement bien. Ce comité était composé de MM. H. Sullivan, Ostiguy et Boyer, (N. V. Ostiguy en a été l'âme pendant la réception).

CÉRI





CHAPITRE IV

CÉRÉMONIES DE LA RÉCEPTION ET DE LA CONSECRATION

DE MGR J. M. EMARD

PREMIER EVÊQUE DE VALLEYFIELD

·-- P.10 00.2-

(Extrait de la " SEMAINE RELIGIEUSE " de Montreal)

Ĩ

Arrivée de Mgr Emard

RRCREDI soir, 8 juin, Mgr J. M. Emard, faisait son entrée dans le siège épiscopal de son diocèse, la jolie ville de Valleyfield. Un train spécial amenait, avec le nouvel évêque, Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr Racine, évêque

de Sherbrooke, Mgr Moreau, évêque de St-Hjacinthe, Mgr Gravel, évêque de Nicolet, et un grand nombre de prêtres et d'amis qui avaient tenu à assister à la réception de Mgr Emard et à lui faire cortège. Mgr Sweeney, évêque de St-Jean, était arrivé à Valleyfield dans la journée.

Le maire de Valleyfield, M. J. Sullivan, et le marguillier en charge, M. Laberge, s'étaient rendus à Montréal, au devant de Monseigneur, avec plusieurs membres du comité de réception, pour lui présenter les hommages de leurs concitoyens et revenaient avec Sa Grandeur par le même train.

Nous voulons rappeler ici les principaux événements de ces fêtes empreintes d'un grand caractère religieux, et qui ont donné l'occasion aux habitants du diocèse de Valleyfield et à la population de cette ville, de prouver combien ils appréciaient l'insigne faveur que leur avait accordée le Souverain Pontife.





qu'ils évêqu On

n'y ar minée tions leurs transp un trè

Une au-dev par le : M. l'ab pin et drale, e

Sur l

Hyacinn grand nu à aslui faire n, était

n, et le rendus ec plucour lui vens et rain.

événeractère x habiulation ciaient e Sou11

Réception de Mgr Emard

E qui a surtout marqué cette réception, c'est l'unanimité et l'empressement avec lesquels tous les habitants ont témoigné le bonheur qu'ils éprouvaient à fêter l'arrivée de leur premier évêque.

On peut affirmer que si le temps l'eût permis, il n'y aurait pas eu une seule maison qui ne fût illuminée. Malgré la pluie, presque toutes les habitations étaient décorées de drapeaux, offrant avec leurs façades ornées de lanternes vénitiennes, de transparents aux armes ou au chiffre de l'évêque, un très joli coup d'œil.

Une foule considérable s'était portée à la gare, au-devant des prélats qui, après avoir été salués par le maire, M. J. Sullivan, le comité de réception, M. l'abbé Santoire, curé de Valleyfield et MM. Toupin et Lippé, ses vicaires, se rendirent à la cathédrale, escortés par la fanfare de la ville.

Sur le portail de l'église se détachait le chiffre de Mgr Emard, brillant de cet éclat incomparable que donne la lumière électrique, et illuminant la vaste avenue qui y conduit.

La cathédrale paraissait plus grande encore avec son antel resplendissant de lumière, éclairant la nef décorée avec nue simplicité de bon goût.

C'est au bruit des cloches qui avaient déjà annoncé l'arrivée du train spécial, que Mgr Emard, précédé de Monseigneur l'archevêque de Montréal, donnant sa bénédiction à la foule agenouillée, fit son entrée dans l'église. Après une courte prière an pied du maître-antel, les évêques prirent place dans des fanteuils rangés dans le chœur et regardant les fidèles.

M. le chanoine Archambeault, faisant fonction de notaire apostolique, lut alors les bulles du Sonveraiu Pontife érigeant le nouveau diocèse de Valleyfield. Cette lecture terminée, Monseigneur l'archevêque mouta au trône préparé du côté de l'épître, et Mgr Emard vint à ses genoux faire sa profession de foi, que les assistants et les fidèles écoutèrent debout : cérémonie pleine de grandeur dans sa simplicité.

Après cette solennelle déclaration, les deux évêques reprennent leurs sièges.

Adr

A Sa

Je v tés dn Grander mettre I premier Nous

publique son siège de l'Egli la religio commence produit é encore avec clairant la

goût.

a)

Adresse de M. le Maire de Valleysield et réponse de Mgr Emard

111

ce moment, le maire de Valleysield vient au nom de la ville présenter à Mgr Emerd l'adresse suivante :

A Sa Grandeur Myr Joseph-Médard Emard, premier évêque de Valleyfield.

Monseigneur,

Je viens, au nom de notre jeune ville et des différents comtés du nouveau diocèse, présenter nos hommages à Votre Grandeur, l'assurer de notre sincère dévouement, et lui promettre l'obéissance que des brebis respectueuses doivent à leur premier pasteur.

Nous nous associons de tout cœur au concert de louanges publiques et privées qui salue l'arrivée de Votre Grandeur à son siège épiscopal. Des voix autorisées vous parleront au nom de l'Eglise : elles feront ressortir les nombreux avantages que la religion ne manquera pas de retirer de l'ordre de choses qui commence pour elle aujourd'hui. Nous verrons ici ce qui s'est produit dans d'autres parties du pays, et ce que l'histoire nous

nt déjà angr Emard, e Montréal, ouillée, fit arte prière trent place r et regar-

t fonction
es du Souse de Valgueur l'arde l'épître,
profession
ecoutèrent
r dans sa

leux évê-

rapporte de la création de villes florissantes dans le vieux monde. La présence de l'évêque, la direction sage et éclairée qu'il imprime à tous les esprits amènent les progrès dans l'ordre intellectuel et civil, progrès anquel le commerce et l'industrie ne sauraient rester étrangers.

La nature, disons mieux, la divine Providence a, sans doute, admirablement préparé les lieux pour l'existence de la paroisse Sainte-Cécile et du diocèse de Valleyfield; mais ce que Votre Grandeur peut voir ici, ce que les étrangers peuvent regarder avec quelque admiration, nos magasins et nos manufactures, nos maisons d'éducation, notre église, votre cathédrale, Monseigneur, tout cela est né de l'union des intérêts religieux et des intérêts matériels s'aidant et se fécondant mutuellement.

Ces établissements et bien d'autres encore grandiront et se multiplieront dans un avenir assez rapproché, si nous savons développer nos ressources industrielles et commerciales et mettre en pratique les utiles leçons que Votre Grandeur voudra bien nous donner.

C'est pourquoi, Monseigneur, tous les citoyens de votre zille épiscopale et de ce diocèse, sans distinction de croyance et de nationalité, saluent dans l'arrivée de Votre Grandeur l'aurore d'une nouvelle ère d'activité et de prospérité. Vous êtes pour nous, non seulement l'envoyé de Dieu, mais encore le messager du progrès ; vous nous aiderez à marcher dans le bon chemin par vos sages couseils.

J. H. SULLIVAN, Maire.

R. S. Jonon, Sec.-Trés.

Salaberry de Valleyfield, 8 juin 1892.

N Moi

Je citoye interp

Le

sait le indust croisse remen d'un ét aussi I ment e peut êt pieux e

Je ne j'ai app je n'ai c populat Je vie

ble ne

J'y v

mes force

enx monde.
e qu'il imlre intellectrie ne sau-

sans donte,
la paroisse
que Votre
ent regarder
nufactures,
le, Monseiieux et des

rout et se lous savons lles et meteur voudra

ent.

votre zille unce et de ur l'anrore êtes pour le messager on chemin

, Maire. ec.-Trés. Nous sommes obligés de résumer la réponse de Monseigneur.

Monsieur le Maire,

Je veux vous remercier des sentiments dont, au nom des citoyens de Valleyfield, vous veuez de vous faire l'éloqueut interprète.

Le Saint-Siège, en fixant son choix sur Valleyfield, connaissait les avantages de cette ville, sa situation privilégiée, son
industrie grandissante, sa prospérité rapide et susceptible d'accroissement. Il n'ignorait point le concours que doit nécessairement apporter au progrès matériel dans cette région la création
d'un évêché. Vous avez raison de l'en remercier; mais il savait
aussi la foi et la piété de ces populations que proclament hautement ces monuments religieux, dont, à bon droit, votre cité
peut être fière, et il a voulu donner satisfaction à ces sentiments
pieux et en favoriser le développement. Car, le progrès vérita
ble ne pent exister, s'il n'est basé sur la religion.

Je ne suis point pour vous un étranger ; depuis le jour où j'ai appris le grand honneur qui m'était réservé, depuis ce jour je n'ai cessé d'avoir présents à la pensée Valleyfield et sa pieuse population.

Je viens ici comme un pasteur, et à ce titre, mon cœur vous est ouvert et mon dévouement assuré.

J'y viens aussi comme citoyen, prêt à concourir de toutes mes forces au bien être de votre ville.

Après la réponse de Monseigneur, les évêques se rendirent à l'évêché, devant lequel ou avait dressé un arc de verdure des plus décoratifs, et les prélats purent, du balcon, assister au feu d'artifice tiré sur le canal. Malgré la pluie, cette partie du programme de la fête u'a pas été une des moins réussies.

1 6 60 Mill 10 10



par n l'églis demie, permis res de d'être d'organ

A di train s_l ques e cathédra

Au pi vait cou de Mgr i évêque d 'èques se ait dressé es prélats e tiré sur ogramme

IV

Le Sacre

du sacre. Dès huit heures du matin, les abords de la cathédrale étaient encombrés par une foule nombrense, quoique les portes de l'église ne dussent être onvertes qu'à dix heures et demie. De très intelligentes dispositions avaient permis de placer tous les invités et les propriétaires de bancs, et ce, dans un ordre parfait qui mérite d'être noté et fait honneur aux membres du comité d'organisation et à M. le curé Santoire.

A dix henres et trois quarts, après l'arrivée du train spécial venn de Montréal, le cortège des évêques et des prêtres fait son entrée dans la cathédrale.

Au premier rang, Mgr l'archévêque Fabre, qui devait consacrer le nouvel élu, puis Mgr Emard, suivi de Mgr Racine, évêque de Sherbrooke et Mgr Morean évêque de St-Hyacinthe, ses deux assistants; Mgr

Cleary, archevêque de Kingston, Mgr Sweeney évêque de St-Jean (N.B.), Mgr Michaud, évêque élu, coadjuteur de Mgr de Burlington, Mgr Gravel, évêque de Nicolet, le Père abbé des Trappistes d'Oka, Dom Antoine, Mgr Marois, représentant le Cardinal de Québec, Mgr Routhier, vicaire général de Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr Gagnon, de l'archevêché de Québec, M. Gaboury, représentant de Mgr Harkins, évêque de Providence (E. U.)

Tous les ordres religieux de la province avaient des représentants : Sulpiciens, Pères Jésuites, Dominicains, Franciscains, Rédemptoristes, Trappistes, Oblats. Toutes nos communautés religieuses de femmes étaient également représentées.

Les membres du clergé étaient extrêmement nombreux, et, si nos renseignements sont exacts, on ne comptait pas moins de quatre cents prêtres. C'est assurément une des plus belles et des plus imposantes réunions que l'on ait vues.

Les évêques prirent place au chœur sur des sièges préparés à cet effet, au-dessous des trônes réservés à l'évêque consécrateur et à l'évêque consacré.

Monseigneur l'archevêque de Montréal, évêque consécrateur, avait pour prêtre assistant M. le chanoine P. Leblanc; MM. P. N. Lussier, chanoine honoraire de Montréal et P. Deguire, P. S. S., pour

diactles l'officelui porta les parta X. Be classe de l'é pelair P. Beathurif et Duc

On s des cér brochu ont pu des div

C'est nomma feite pa diacres d'honneur; M. le chanoine Vaillant faisait l'office de diacre; M.Champoux, curé de St-Polycarpe, celui de sous-diacre; M. J. Callaghan, P. S. S., portait la croix de Monseigneur l'archevêque; les porte-attributs étaient les anciens élèves de Mgr Emard. MM. J. Charette, A. Corbeil, E. Rochon, X. Bernard, R. P. Filiatrault, S. J., confrères de classe de l'évêque, et le R. P. Emard, O. M. I., frère de l'élu, accompagnaient les évêques comme chapelains. Les cérémoniaires étaient MM. L. Leduc, P. Beauchamp, W. C. Martin et J. A. Brosseau: le thuriféraire, M. Brasseur; les acolytes, MM. Viger et Ducharme.

On sait la pompe solennelle et le sens profond des cérémonies de l'Eglise catholique. Grâce à une brochure libéralement répandue, tous les fidèles ont pu suivre et comprendre le caractère imposant des diverses scènes accomplies sous leurs yeux.

C'est d'abord la lecture des lettres apostoliques nommant Mgr Emard évêque de Valleyfield, lecture feite par M. le chanoine A. Archambeault, remplis-

U.)
avaient
es, Doopistes,
ses de

weeney

ue élu,

Gravel,

ppistes

tant le

général

ion, de

entant

exacts, rêtres.

es siètrônes e con-

vêque e chamoine , pour sant les fonctions de notaire de l'évêque consécrateur.

Puis le serment prêté par Mgr Emard entre les mains de Mgr Fabre, longue formule relatant tous les devoirs et toutes les obligations de l'évêque.

L'examen vient ensuite et cette partie de la cérémonie est des plus imposantes. A toutes les prescriptions recommandées et signalées par l'évêque consécrateur, l'élu répond debout et tête-nue : "Je le veux ainsi de tout mon cœur."

Après ces trois cérémonies préliminaires, les deux évêques commendent à célébrer la messe, l'évêque consécrateur au grand autel, l'évêque élu à un autel plus petit placé à l'entrée du chœur, du côté de l'Evangile.

C'est là que l'on procède à la toilette du nouvel évêque, qu'on lui met les sandales, la croix pectorale et les vêtements sacrés; en c'est un chevalier qu'on arme pour le plus glorieux des combats.

Avant de lire l'Evangile, on chante, pendant que l'évêque élu est à genoux, avec ses deux assistants, devant l'évêque consécrateur, les litanies des saints, puis on place sur les épaules de l'évêque élu le livre ouvert des Evangiles, et sous cette égide a lieu l'imposition des mains de la part de l'évêque consécrateur qui, en vertu du pouvoir qu'il tient de Jésus-Christ lui-même, comme successeur direct des

Ap le S

vie

tion
" Q
San
trac

chez puis Et le b

A_I en cl doni

tinu

nsécra-

tre les nt tous que.

de la tes les r l'évêe-nue :

es deu**x** évêque n autel eôté de

nouvel ctorale evalier

nt que stants, saints, élu le gide a vêque ent de

et des

Apôtres, prononce ces grandes paroles : "Recevez le Saint Esprit," et entonne le *Veni Creator*.

L'effet est très grand et vraiment solennel. Puis, viennent successivement l'onction de la tête, l'onction des mains, souvenir de l'Ancien Testament : "Que l'huile sainte consacre ces mains, comme Samuel sacra David roi et prophète ; "la remise ou tradition de l'anneau, et enfin des saints Evangiles, avec ces mots : "Recevez l'Evangile, allez, prêchez au peuple qui vous est confié : Dieu est assez puissant pour augmenter en vous sa grâce."

Et alors Mgr Fabre, évêque consécrateur, donne le baiser de paix au nouvel élu, puis la messe continue.

Après l'Evangile M. le chanoine Bruchési monte en chaire et prononce le sermon suivant dont nous donnons le texte complet.

1

Sermon prononcé par M. le chanoine Bruchési à la cérémonie de la consécration de Mgr Emard

Pasce agnos meos, pasce oves meas.

Pais mes agneaux, pais mes brebis.

(S. Jean, ch. XXI, v. 16, 12).

Messeigneurs (1),

nouveau frère dans l'épiscopat, je viens placer une humble parole de vénération pour votre caractère sacré et de vœux sincères pour celui qui, de nos rangs, va prendre place à vos côtés, parmi les princes de l'Église-

1

Mes Frères, ce qui se passe en ce moment, ne vous faitil pas songer à la scène touchante et sublime à la fois où Jés uni

sièn à se m'ar tu...

son on l

Jésu bis : est le

sang. doute

nuera le m l'inst

tout.

il veu protèg qu'il

l'heur filets ; toute léguar

laisse i agneai except

⁽¹⁾ Nos Seigneurs les archevêques de Montréal et de Kingston ; Nos Seigneurs les évêques de St-Jean, N. B., de St-Hyacinthe, de Sherbrooke, de Nicolet, et Mgr Michaud, évêque élu, coadjuteur de Monseigneur l'évêque de Burlington.

Jésus-Christ constitua un de ses Apôtres pasteur de l'Église universelle ?

C'était sur les bords du lac de Tibériade. Pour la troisième fois, après sa résurrection, le Sauveur se manifestait à ses disciples. Il interroge Pierre : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci? Dis, m'aimes-tu? M'aimestu... ?» A cette question tombée trois fois des lèvres de son Maître, Pierre fait trois fois la même réponse, venue, on le sent, du fond de son cœur : « Seigneur, oni, je vous aime; vous savez tout, vous savez que je vous aime. » Et Jésus, de reprendre : « Pais mes agneaux, pais mes brebis: » ses agneaux et ses brebis, tout le troupeau dont il est le pasteur et qu'il vient de racheter an prix de son sang. Ce troupeau chéri, il va le quitter bientôt. Sans doute, du haut des cieux, il veillera sur lui, il lui continuera sa protection et ses bienfaits ; que dis-je? il a trouvé le moyen d'être lui même, à jamais, sa nourriture, par l'institution de sa divine Eucharistie, mais ce n'est pas tout. Connaissant ses besoins, sa faiblesse et ses misères, il veut lui laisser ici-bas un guide visible, un chef qui le protège et le défende, en son nom et à sa place ; c'est ce qu'il fait. Il preud donc ce pauvre pêcheur qui, tout à l'heure, dans une barque ne pensait qu'à sa pêche et à ses filets; il fait passer dans son cœur toute la sollicitude, toute la tendresse, tout le dévouement du sien, et lui léguant eu même temps sa souveraine puissance ; « Je te laisse mon troupeau, lui dit-il, sois pasteur, ô mon Apôtre; agneaux et brebis, c'est-à-dire tous les hommes sans exception, vont passer sous ta houlette : dévoue-toi sans

ie de la

ves meas. es brebis. 16, 12).

onne un acer une aractère es rangs, l'Église

ous faitfois où

ton; Nos de Sherde Moncesse; jusqu'à la fatigue, jusqu'à la mort, s'il le faut; instruits, dirige, reprends, console, fortifie; pasce agnos meos, pasce oves meas.

Ainsi est établi le Pasteur par excellence, le représentant immédiat sur terre de Celui qui a dit : « Je suis le bon Pasteur ; le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis, » (1) Mais Pierre n'est pas seul chargé du troupeau du Christ; d'autres partagerout ses sollicitudes et ses travaux; d'autres, seront investis aussi d'une mission divine, ceux-là mèmes à qui le Seigneur a dit : « Allez, instruisez, portez partout la bonne nouvelle, baptisez et prêchez; (2) vons êtes la lumière du monde; (3) comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. (4) J'ai nommé les Apôtres; je vous ai nommés, vous tous, Messeigneurs, nos Pasteurs et nos Pères, car à vous aussi s'est un jour fait entendre la parole divine : « Pais mes agueaux, pais mes brebis ; Pasce agnos meos, pasce oves meas.

Je sais bien que vous répondez avec le grand saint Augustin: « Sub illo Pastore vobiscum oves sumus, sub illo uno magistro, in hac scholá, vobiscum condiscipuli sumus; par rapport à Pierre, comme vous et avec vous, nous sommes des brebis; sous ce maître infaillible, comme vous, et avec vous, nous sommes des disciples; » mais dites aussi avec lui, pendant que nous nous inclinons

sous

Par l qui

telle

puiss

jama évêq autre mort l'épis quan

sie, comr Ce

Pu

tonjo Comr puissi ont él parlé fécon transi auron

(1) I

Ent

⁽¹⁾ S. Jean, ch. xiv, 2.

⁽²⁾ S. Matth., ch, xxviii, 19.

⁽³⁾ S. Matth., ch. V., 44.

⁽⁴⁾ S. Jean, ch. xx, 21.

sous votre main bénissante ; « Tanquam vobis pastores sumus ; tanquam vobis ex hoc loco doctores sumus. »

Pasteurs et Docteurs, vous l'êtes, Messeigneurs, et de par Dieu: Sous Pierre, mais avec Pierre, vous êtes l'Eglise qui enseigne, qui commande, qui interprète et qui juge; telle est la hiérarchie fixée par Jésus-Christ, et nulle puissance humaine ne la saurait briser.

« Simon peut mourir, a dit Pie IX, Pierre ne meurt jamais. » Laissez-moi ajouter : un apôtre peut mourir, un évêque peut mourir ; ils sont morts Tîte, Timothée et les autres premiers pasteurs de l'Eglise naissante ; ils sont morts les Chrysostôme, les Ambroise, les Augustin, mais l'épiscopat est immortel. Il a traversé les siècles, se moquant du glaive des bourreaux, et des attaques de l'hérésie, et il est ainsi arrivé jusqu'à nous, fort, respecté, comme aux premiers âges.

Ce que le Christ a fondé, il l'a fondé pour toujours.

Puisque son Eglise doit durer jusqu'à la fin des temps, toujours il y aura des pasteurs pour continuer son œuvre. Comment cela? Ecoutez: ses apôtres, héritiers de sa puissance, choisiront à leur tour des disciples, comme ils ont été choisis; ils leur parleront comme Jésus leur a parlé; ils imposeront sur eux leurs mains consacrées et fécondes, (1) et ils en feront des Pasteurs qui, eux-mêmes, transmettront à d'autres les augustes prérogatives qu'ils auront reçues.

Entendez-vous Paul faisant ses adieux à sa chère Eglise

le faut ; sce agnos

représene suis le r ses brepeau du travaux; e, ceux-là z, portez (2) vous Père m'a otres; je

Pasteurs

entendre

brebis;

nd saint
, sub illo
sumus;
us, nous

comme ; » mais nclinons

⁽¹⁾ II Tim. ch. 1, v. 6.

d'Ephèse qu'il ne doit plus revoir ? Est-elle sans chef la cité ? Est-il sans pasteur le troupeau ? Non, non ; ils sont auprès de l'apôtre, les chefs et les pasteurs vénérables, et Paul leur rappelle que ce n'est pas de l'homme, mais de Dieu qu'ils tiennent leur mission. « Soyez attentifs à vous et à tout le troupeau sur lequel l'Esprit-Saint vous a établis évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu (1). »

L'Evangile a été annoncé en Grète, et Paul est allé prècher sur d'autres plages; mais avant de partir, il y a mis un évêque: « Si je t'ai laissé en Grète, écrit-il à Tite, c'est pour établir les choses qui manquent et constituer des prêtres dans chaque ville, ainsi que je te l'ai prescrit (2). » Pierre aussi fait ses adieux au troupean dont il a la garde: tont va-t-il finir avec lui? Ne le croyez point: « J'ai la certitude, dit-il, que la démolition du temple de mon âme est prochaine; mais j'aurai soin qu'après ma mort, ces instructions vous soient souvent renouvelées (3). »

Ce que saint Pierre a fait pour Rome et Antioche; saint Paul en Crète, à Ephèse et dans les autres eglises qu'il avait fondées, n'en doutons pas, saint Jacques, saint Thomas, saint André, saint Barthélemi et les autres l'ont fait sur les terres qu'ils avaient conquises à la foi.

Il me semble les voir, choisissant parmi les nouveaux chrétiens et leurs ardents disciples, les plus généreux et les plus vaillants, leur parlant de sacrifice, de souffrance, d'abn
les m
La
parler
tisées
conve
dit : «
mon m
anssi,

parsitions s combes gloire, en Occi tronvé mes de faire la

de mo

Pasc

Or, a siècles, eux, sar osaient d trop tarc Le conc hiérarch création

⁽¹⁾ Act. ch. XX, v. 28.

⁽²⁾ Ep. à Tite, ch. I, v. 5.

^{(3) ?} Pet. ch. I, v. 15.

⁽¹⁾ Act.

d'abnégation, de martyre, et leur disant en leur imposant les mains : « Pasce agnos, pasce oves. »

La souffrance et la persécution, pouvaient-ils n'en pas parler, enx à qui le Maître les avait si clairement prophétisées? Pouvait-il n'en pas parler, lui surtout, l'Apôtre converti sur le chemin de Damas, dont Jésus-Christ avait dit: « Cet homme m'est un vase d'élection pour porter mon nom devant les Gentils, les rois et les enfants d'Israël: aussi, je lui montrerai combien il devra souffrir à cause de moi (1).»

Pasce agnos, pasce oves! Elle n'a cessé de retentir la par de sainte : à l'ère apostolique, aux jours des persécutions sanglantes, dans les chambres funéraires des catacombes, en plein soleil, dans les temps de triomphe et de gloire, à l'heure des déchirements pénibles, en Orient et en Occident, au midi et au septentrion, partout il s'est trouvé des bouches consacrées pour la dire et des hommes de vertu, de force et de science pour la recevoir et en faire la règle de toute leur vie.

Or, après avoir été gouverné par eux pendant quinze siècles, après avoir été pendant quinze siècles instruit par eux, sanctifié par eux, le monde entendit des voix qui osaient contester l'institution di vine de l'épiscopat. Il était trop tard, et l'Evangile et la Tradition étaient trop clairs Le concile de Trente parla : « Anathème à qui nie la sainte hiérarchie de l'Eglise! Anathème à qui prétend que la création des évêques est une invention humaine. » Conti-

chef la

ils sont

érables,

, mais

entifs à

vous a

est allé , il y a

à Tite,

stituer

rit (2). »

la gar-

: « J'ai

le mon

mort,

; saint es qu'il

t Tho-

nt fait

veaux

eux et

rance,

3). "

). n

⁽¹⁾ Act. ch. IX, v. 15, 16.

uuez donc votre œuvre d'enseignement et de zèle, ô pères, ô pasteurs! le Maître est avec vous pour vous redire toujours: Sicut misit me Pater, et ego mitto vos. Pasce agnos meos, pasce oves meas. »

11

Anjourd'hui, Dieu prend uu de ses fils, prêtre et pasteur déjà, pour en faire dans son Église un prêtre et un pasteur parfait. Ce fils, quel est-il? Ai-je besoin de vous le dire. mes Frères? Né de parents profondément chrétiens, qui ont si bien mérité du sanctuaire et du cloître par le don qu'ils leur ont fait de plusieurs de leurs enfants, il a été initié aux sciences profanes et sacrées dans deux séminaires qui peuvent, à bou droit, se glorifier des hommes qu'ils ont formés pour l'Eglise et la patrie. (1) Puis, revêtu du caractère sacerdotal, il reçut bientôt du ciel une grande faveur et uue grande grâce : celle d'aller vivre peudant quelques années à Rome, dans la compagnie des plus illustres maîtres (2) et au milieu du souvenir des saints. Là, il se préparait, sans le savoir, dans l'étude et la prière, à sa carrière future. Il revint dans son diocèse après avoir conquis les palmes du doctorat. Ce qu'il a été plus tard

dan trati le sa l'a c sout rable s'élo passe

de se

Ci

pasto qu'il Frère agit; Diligi confie pasce

diocès Arche sa con de ce cher

Ce

⁽¹⁾ Le Séminaire de Ste-Thérèse et le Petit Séminaire de Montréal.

⁽²⁾ Les RR. PP. Palmieri et Mazzella, de la Compagnie de Jésus, professeurs au Collège Romain; De Augelis et Santi, professeurs au Séminaire de l'Apolinaire.

⁽¹⁾ L mai 189

⁽²⁾ Do (3) C

e, ô pères, dire tousce agnos

t pasteur
pasteur
s le dire,
ieus, qui
r le don
i, il a été
séminaines qu'ils
evêtu du
grande
peudant
des plus

Montréal. de Jésus,

s saints.

a prière,

rės avoir

olus tard

dans le saint ministère ou dans les labeurs de l'administration diocésaine, à laquelle il prit une part active, vous le savez. Mgr l'Archevêque de Montréal lui-même vous l'a dit, en des termes que je me plais à citer, parce qu'ils sont pour le nouveau prélat le témoiguage le plus honorable et le plus doux à la fois. « Nous voyons avec regret s'éloigner le prêtre zélé qui, pendant les onze années passées avec Nous, n'a cessé de Nous donner des preuves de son inéatigable dévouement (1).»

C'est donc de cette maisou, où, pendant longtemps, il eut sous les yeux cette belle devise d'un gouvernement pastoral : « Dans la foi et la douceuc, in fide et lenitate (2), qu'il part pour devenir votre père. Ne l'oublions pas, Mes Frères, ici Jésus-Christ est tout; c'est lui qui parle et qui agit; c'est lui qui dit à son élu : « Tu m'aimes mon fils, Diligis me? Eli bien! j'ai un troupeau dont je vais te confier la garde : pais mes agneaux, pais mes brebis; pasce agnos meos, pasce oves meas. »

Ce troupeau aimé de Dieu, c'est vous pieux fidèles du diocèse de Valleyfield, c'est vous, prêtres zélés que votre Archevêque, dans de touchants adieux, appelait naguère sa consolation et sa gloire; c'est vous, maîtres et élèves de ce collège de Rigaud qui rappelle un nom toujours si cher à nos cœurs; (3) c'est vous, vierges du Seigneur,

⁽¹⁾ Lettre pastorale de Monseigneur l'archevêque de Montréal, 11 mai 1892.

⁽²⁾ Devise de Mgr Fabre, archevêque de Montréal.

⁽³⁾ Collège Bourget.

vouées à l'instruction de la jeunesse ou au soulagement des indigents et des malades; c'est vous tous, grands et petits, riches et pauvres; pauvres et petits surtout, c'est vous que le Maître désigne: Pasce agnos meos, pasce oves meas.

Je vous vois tous ici représentés, et bientôt votre Pasteur passera an milieu de vous pour vous bénir.

La première bénédiction de son cœur, il la doit à ce père et à cette mère vénérables dont il est l'honneur et que la foi va faire incliner devant lui, comme s'inclina Jacob devant la dignité de son fils Joseph; il la doit à toute sa bien-aimée famille, réunie au pied de ces autels, et témoin de sa consécration; mais à vous ensuite, mes Frères, de recevoir par ses mains les faveurs célestes.

Saint Jérôme nous rapporte que les peuples accneillaient parfois leurs évêques par l'Hosanna qui acclama Jésus entraut triomphalement à Jérusalem (1). Vous aussi, mes Frères, laissez votre foi chanter l'hymne de la vénération et de l'allégresse : Hosanna ! C'est le représentant du Seigneur qui vient : Benedictus qui venit in nomine Domini!

C'est bien un Pasteur: il porte la houlette d'or, emblème de son antorité, et du dévouement qui doit remplir son âme. C'est un Epoux qui unit sa destinée à celle de votre jeune Eglise: à son doigt brille l'anneau, symbole de l'union mystique et de l'amour fidèle. C'est un Docteur: l'Evangile a été posé tont ouvert sur sa tête et sur

prêci dans de co gloire vérité gante que c

ses e

Vo juger de con tère e Béni s qui vo

Mais
aussi s
Paul 1
plus be
lat qu'e
origine
« Il fau

et que s

⁽¹⁾ In. Matth., XXI.

⁽¹⁾ Par

llagement grands et tout, c'est pasce oves

votre Pas-

doit à ce onneur et e s'inclina la doit à es autels, nite, mes estes.

accueilacclama ous aussi, la véné-! C'est le qui venit

r, emblèremphr celle de symbole un Doce et sur ses épaules, et on lui a dit, en le lui remettant : « Allez prêcher au peuple qui vous est confié. » C'est le Prêtre dans toute sa majesté : le consécrateur a demandé à Dieu de compléter en lui la somme de sa puissance et de sa gloire. C'est un athlète et un chevalier, le gardien de la vérité et le protecteur de la vertu : cemprenez-le au gantelet bénit qui convre ses mains, et à la mître « casque de défense et de salut (1) » qui orne sa tête.

Voilà l'évêque : « A lui, dit le Pontifical, appartient de juger, d'interpréter, de consacrer, d'ordonner, de baptiser, de confirmer. » Ah! qu'il est puissant, et que son ministère est sublime! Encore une fois, Hosanna! Hosanna! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! Benedictus qui venit in nomine Domini!

Ш

Mais, mes Frères, plus hante est la dignité, plus grands aussi sont les devoirs qui y répondent. Ces devoirs, saint Paul les a consignés dans des Epîtres qui sont restées le plus beau code des Evèques; l'Église les rappelle au prélat qu'elle consacre, et l'histoire de l'épiscopat, depuis son origine, nous en fait voir le merveilleux accomplissement. « Il faut, dit l'Apôtre que l'évèque soit irrépréhensible, et que sa réputation soit sans tache ; que dans sa vie, sa

⁽¹⁾ Paroles du Pontifical.

foi, sa charité et sa chasteté, il soit l'exemple des fele la « O mon fils, écrivait il à l'imothée, applique-ne M la lecture des saintes Lettres; garde le dépôt, fait ca even d'un évangéliste, combats le bon combat. » « Pour toi, disait il à l'îte, ense gue ce qui est conforme à la saint doctrine; enseigne les vieillards et les jeunes gens; sois en toutes choses un modèle de connes gravres, »

Jésus-Christ l'a dit: « Il sera demandé beaucoup à celui qui aura beaucoup reçu (1). » Mais, grâces à Dieu, ces recommandations solemnelles n'ont pas été vaines, et nons pouvous rendre aux évêques de tons les âges ce témoiguage que nos adversaires eux-mêmes ne contrediront pas; les premiers à l'honneur, ils ont été les premiers au travail et à la peine, et c'est par milliers que l'Eglise les a inscrits au calendrier de ses saints.

Ou les a entendus avec les Ignace défendre flèrement la foi devant les Césars, et salner par des chants de fête les horribles supplices anxquels ils étaient condaunés. « Je suis le froment du Christ pour être mouln par les dents des bêtes et devenir un pain pur. » Aux préfets orgnoilleux qui crovaient les ébrauler en les menaçant de la mort, ils disaient avec les Ambroise : « Si vous vous comportez en spadassins, je me comporterai en évêque, er c'est aux évêques à faire la loi aux empereurs, et non aux empereurs à faire la loi aux évêques. »

Comme les Chrysostôme, ils ont combattu l'hérèsie, flétri le vice, condamné l'orgneil et le luxe, avec une

éloque Con conflac

Con

Com
de lem
que su
out sur
heuren
l'illustr
perdre
VH10 J.

Oui, les épre du péri ceux qui jours si mée : « (se rappe

Voilà pourque l'histoire l'gures Laval do

⁽f) S. Luc, ch. Xfl, v 46.

⁽¹⁾ de v tiers de sou dans la mai

s Indolos,
oster N la
it 4 a over
Poor toi,
A la saine;
ens; sois

oup à ce-Dien, ces s, et nons ce témoitrediront emiers au Eglise les

rement la
e fête les
més. « de
les dents
gueillenx
mort, ils
portez en
c'est aux
ix empe-

'hérésie, ivec nne éloquence qui les a fait granommer « les bonches d'or. » Compa les Basile, ils se sont moç des de l'exil et de la coullacation, parce que le ciel seul était leur patrie.

Comme les Grégoire, ils out expiré sur la terre étrangère pour avoir aimé la justice et hai l'unquité.

Comme les Augustin, on les a vus travaillant au milien de leur rode apostolat, dans des veilles prolongées, et jusque sur leur lit de mort, pour composer des ouvrages qui ont survéeu au temps. On les a entendus se proclamer heureux de mourir pauvres, après avoir tout donné, et l'illustre cardinal Manning, que l'Augleterre vient de perdre pouvait parler au XIXe siècle comme parlait au VIIIe Jean l'Aumônier, évêque d'Alexandrie (1).

Oni, hoannes de science, de role, de vertu, les évêques ont été tont cela. Ils ont éponsé la cause, les joies, les éprenves des peuples commis à leur garde ; à l'heure du péril, ils n'ont comm ni la faiblesse, ni la penr, et à ceux qui les sa pliaient de s'épargner, de veiller sur leurs jours si précieux, ils répondaient avec les Charles Borromée : « C'est quand il s'agit de mourn, qu'un évêque doit se rappeler qu'il est le premier. »

Voilà vos maîtres et vos modèles, è jenne évêque ; mais pourquei aller si loin et remonter si haut? Rappelez-vons l'histoire de notre Eglise; contemplez ces nobles et saintes figures de notre épiscopat; françois de Montmorency Laval dont Rome vient de reconnaître solennellement les

^{(1) «} Je vous rends grâces mon Dieu, de ce qu'il ne me reste qu'nn tièrs de son, quoique, à mon ordination, j'aie trouvé 4000 livres d'or dans la maison épiscopale d'Alexandrie. » (8. Jean l'Aumônier)

vertus; Plessis, l'intrépide défenseur de nos saintes libertés; Bourget. l'homme fort, zélé, charitable et puissant en œuvres; — je ne cite que quelques noms et ne parle que des morts, — vous pouvez désormais les saluer comme vos illustres ancêtres: inspice et fac secundum exemplar (1).

17

Monseigneur, je dois à une amissé vieille déjà de vingtcinq ans, d'avoir été appelé à porter la parole dans cette circonstance solennelle et devant cette vénérable assemblée. D'autres l'auraient pu faire avec plus d'autorité; je l'ai fait avec bonheur, bénissant, dans mon âme, le Très Haut qui glerifie mon frère en l'élevant parmi les chefs de son peuple.

Vous souvenez-vous, Monseigneur, de nos belles années passées dans la Ville Eternelle, de nos pèlerinages aux tombeaux des martyrs et aux chambres des saints, de nos promenades au milieu des vieilles et fortes ruines du Forum, de nos études poursuivies jusque sous les grands arbres des villas romaines? Jours heureux, inoubliables jours! Mais, pour moi, un souvenir domine tous ces souvenirs.

Apı un cri ville Pape ! vatica de con et nou de Ro Vive | transpe mes q coulère battre pendan tourne: rne si parlé, i paisible « dilecte mise de vie de je

(1) M. F à Rome.

paterne

Pape et

antour

Vivez lo

Soyez

⁽¹⁾ Exod., ch. XXV, v. 40.

t puissant ne parle uer comum exem

de vingtans cette le assemorité; je e, le Très les chefs

elles anlerinages saints, de es ruines sous les ax, inounine tous

Après le grand deuil qui avait suivi la mort de Pie IX, un cri de joie venait de retentir d'un bout à l'autre de la ville : « Gloire à Dieu! le Pape est élu, nous avons un Pape!» Le peuple s'était porté en toule vers la basilique vaticane, et nous y étions entrés, anxieux, dans l'espoir de contempler l'élu du Seigneur. Les heures s'écoulaient, et nous attendions toujours. Enfin, il parut pour donner de Rome sa bénédiction à l'univers. « Vive Léon XIII! Vive le Pape! Vive le successeur de Pierre!» Quels transports, quel enthousiasme chez les trente mille hommes qui se pressaient dans le temple ! quelles larmes coulèrent alors de nos yeux, et quelle émotion sainte fit battre nos cœurs! Qui vous eût dit alors, Monseigneur, pendant que vous l'acclamiez, que ce même Pontife tournerait un jour ses regards vers vous, et vous confierait une si belle partie de son immense troupeau? Oui, il a parlé, il vous a fait pasteur dans ces champs fertiles et ces paisibles vallées; il vous a nommé son bien-aimé fils « dilecte Fili, » et je sais qu'aujourd'hui même, par l'entremise de celui qui a tenu une si grande place dans votre vie de jeune homme et de prêtre (1), il vous envoie sa plus paternelle bénédiction.

Soyez donc béni, cher et vénéré Seigneur, béni du Pape et de Dieu, vous qui, désormais, allez répandre autour de vous tant de bénédictions et tant de grâces. Vivez longtemps, entouré de cette sympathie dont vous

⁽¹⁾ M. Palin d'Abonville, P. S. S., supérieur du Collège Canadien à Rome.

renez de recevoir de si nombreux et de si touchants témoignages. Que Marie, la Reine des Apôtres, veille sur vous, vous protège et vous guide, et que le Seigneur vous rende fort, pour perter toujours sans fléchir ce grand honneur et ce grand fardeau!





que co pains e par des touchar jadis, r au min

A la donnée bénit la il place alors a conduit chœur de pastoral

soleunel Puis l hants téveille sur eur vous and hon-

VI

Suite de la cérémonie du sacre

sacre continue. Au moment de l'offertoire, Mgr Emard vient déposer aux pieds de l'évéque consécrateur, deux flambeaux allumés, deux pains et deux barils de vin. Ces offrandes, portées par des prêtres assistants, rappellent l'ancienne et touchante coutume des premiers chrétiens qui, jadis, remettaient devant l'autel les dons destinés au ministre du culte.

A la fin de la messe, lorsque la bénédiction a été donnée aux fidèles par l'évêque consécrateur, celui-ci bénit la mître et les gants du nouvel é 7êque, puis il place la mître sur la tête de l'évêque consacré, et alors a lieu l'intronisation. Mgr Fabre, sans mître, conduit Mgr Emard au trône qui est placé dans le chœur du côté de l'Evangile, et lui met le bâton pastoral à la main gauche en entonnant le chant soleunel du "Te Deum."

Puis le nouvel évêque, qui est maintenant revêtu

de la plénitude du sacerdoce, descend, mître en tête, la crosse à la main, les degrés du trône, donnant, pour la première fois, la bénédiction à toute l'assistance à genoux devant lui, et pendant que le chœur chante l'hymne de gloire, il parcourt l'église, appelant sur tous les bénédictions du Seigneur; et, sortant sur le perron de la cathédrale où se presse la foule qui n'a pu pénétrer dans le temple, il la bénit solennellement.

Grand spectacle qui émeut tous les cœurs et fait couler bien des larmes!

Au premier rang de la grande allée de l'église, quatre sièges avaient été réservés pour les membres les plus proches de la famille de Mgr Emard: son digne père, sa digne mère, son frère M. J. U. Emard et son beau-frère M. Mereille. En revenant, Monseignerr s'arrête près d'eux et, avec une émotion bien fre a comprendre et partagée par tous ceux qui e ent Sa Grandeur, Elle leur donne son anneau à baiser, en invoquant pour ces chers témoins de son élévation les faveurs célestes.

Près de lui encore se trouvait, parmi les prêtres qui l'assistaient, un père Oblat, ayant un double titre à son affection : son frère ; dans une des tribunes étevées près du chœur, priaient, les yeux voilés de larmes, trois religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie, ses trois sœurs. Quelle sainte jole devait remplir les cœurs de cette belle famille bénie de Dieu.

Re par t l'évéc intongile q en tête,
nt, pour,
stance à
r chante
ant sur
nt sur le
qui n'a
lement.

et fait

l'église, tembres : son Emard Monseion bien ux qui anneau oius de

prêtres
ole titre
ribunes
olés de
lésus et
devait
enie de

Revenu à l'autel, Mgr Emard, mître en tête, répète par trois fois, en faisant trois génuflexions devaut l'évêque consécrateur: Ad multos annos, avec une intonation de plus en plus élevée. Puis on lit l'Evangile qui termine la cérémonie du sacre.

VII

Adresse du clergé du dlocèse de Valleyfield à Mgr Emard et réponse de Monseigneur

de la paroisse d'Ormstown, présente à Monseigneur, au nom du clergé du diocèse de Valleyfield, l'adresse suivante :

Monseigneur,

Je me déclare impuissant à exprimer les sentiments de joie, d'admiration, d'espérance dont sont animés mes vénérés collègues et tous les bons catholiques du nouveau diocèse de Valleyfield, en vous voyant paraître au milieu d'eux, et en vous souhaitant la plus cordiale bienvenue.

Le jour qui nous éclaire est pour nous un jour de bonheur. Et comment ne pas se réjouir, quand on voit élevé à la dignité épiscopale un prêtre éminent en piété, en doctrine, un prêtre chez lequel l'éclat de la science est rehaussé par une modestie parfaite, par la douceur et le charme de ses manières, par les

plus de rendons de Mon naissand Romain. dies que

Mons

nouveau
bien sig
ne nous
C'est voi
aux des
question
Sentinel

Monse dans vot nous réd de vos au seconder cherons d évêque, e dont par être unis au bois si devienne fondues e Nous trav bonheur,

le bien de

plus délicates et les plus exquises qualités du cœur? Aussi rendons-nous grâce à l'épiscopat de la province ecclésiastique de Montréal qui a fixé son choix sur vous; aussi, notre reconnaissance ren onte-t-elle jusqu'au trône auguste du Pontife Romain. Nous pouvons donc nous écrier aujourd'hui; Hæs dies quam fecit Dominus exultemus et lætemur in en.

Monseigneur, devant marcher à la tête du clergé de ce nouveau diocèse, vous avez inscrit sur votre drapeau les paroles bien significatives : « Video ut faciam. » Video : votre nom ne nous dit-il pas que vous êtes devenu la sentinelle de Dieu ? C'est vous qui serez chargé de répondre à l'ange qui préside aux destinées de l'Eglise de Valleyfield, de répondre à la question faite chaque matin, sur les hauteurs de l'éternité : Sentinelle, qu'avez-vous aperçu ?

Monseigneur, vous verrez tout ce qu'il y aura à faire de bien dans votre diocèse, et nous, votre clergé et vos collaborateurs, nous réclamons noure part dans l'exécution de ces paroles de vos armoiries, « ut faciam. » Nous nous empresserons de seconder toutes vos vues et toutes vos entreprises. Nous marcherons en accord avec les pensées et les sentiments de notre évêque, et nous nous efforcerons de réaliser la douce harmonie dont parle saint Ignace, quand il dit que les prêtres doivent être unis à leurs évêques, comme les cordes d'une harpe le sont au bois sur lequel elles doivent vibrer, afin que chaque Église devienne comme un seul cœur, où toutes les voix et les âmes fondues ensembles, présentent dans l'unité une mélodie divine. Nous travaillerons, Monseigneur, et constamment, à faire votre bonheur, à alléger le lourd fardeau que vous avez accepté pour le bien des âmes, par notre profonde vénération pour votre per-

éponse de

rs, curé à Moncèse de

de joie, érés colocèse de ux, et en

bonheur. a dignité m prêtre modestie , par les sonne, notre ponetuelle exactitude à exécuter vos ordonnances et notre zèle généreux à vous seconder dans toutes vos entreprises.

Monseigneur, tout le clergé et tous les fidèles du diocèse de Valleyfield s'unissent à ma voix pour vous répéter, dans l'enthousiasme de leur joie, ces paroles de la sainte liturgie : Ad multos et felices annos ! Vivez de longues années pour le bien du troupeau confié à vos soins et pour la gloire et le bonheur de l'Eglise de Ste-Cécile de Valleyfield. Ad multos et felices annos.

Monseigneur, malgré la fatigue causée par les émotions qu'il avait éprouvées pendant la longue cérémonie du sacre, voulut répondre de suite à son clergé, Voici sa réponse :

Monsieur le curé,

Je suis profondément touché des sentiments que vous venez d'exprimer dans un langage si sacerdotal, en votre nom et au nom de tous les prêtres du diocèse de Valleyfield. Ce témoignage de sympathie ne me surprend point, cependant. Depuis que la nouvelle de mon élection vous est connue, tous vous m'avez prouvé, à diverses reprises, et de bien des manières, que je pouvais compter sur votre concours le plus actif et le plus dévoué. Vous avez donné à cette pensée une forme admirable, en vous unissant tous ensemble, pour ériger à votre évêque,

dans a
dont v
D'ai
temps
le zèle
pastor
avez s
que vo
voir e
Dieu l

et pou ment e récipro tient de existent nos rela fiance :

les mê: Pou onnances os entre-

iocèse de er, dans rgie : Ad r le bien bonheur et felices

par les longue à son

us venez
om et au
e témoiDepuis
ous vous
ères, que
le plus

mirable, évêque, dans son église cathédrale, ce trône qui symbolise l'autorité, dont vous voulez être l'appui fidèle.

D'ailleurs, je vous connais depuis longtemps; depuis longtemps, vous voyant à l'œuvre, j'ai pu apprécier, non seulement le zèle que vous déployez dans l'exercice de votre ministère pastoral, mais encore le respect, la docilité, l'affection dont vous avez sans cesse entouré notre vénéré archevêque; et je sais que votre piété, oubliant l'indignité personnelle et ne voulant voir en moi que l'évêque, envoyé par l'Eglise de la part de Dieu lui-même, suffira pour vous faire continuer à mon égard les mêmes procédés.

Pour moi, monsieur le curé, je suis heureux de saisir cette occasion pour vous le dire solennellement : j'apporte pour vous et pour chacun de vous un cœur rempli d'amour, de dévoue ment et de confiance. Oui, de confiance, fide mutuâ, confiance réciproque. Vous m'avez donné la vôtre, la mienne vous appartient de même, et, à partir de ce jour, le premier de mon existence épiscopale, mon désir le plus ardent est que toutes nos relations soient marquées à ce cachet particulier de confiance mutuelle qui fait que l'évêque compte un ami véritable dans chacun de ses prêtres.

.) . ***

VIII

Adresse du clergé du diocèse de Valleyfield à Monseigneur l'archevêque

de Montréal et réponse de Sa Grandeur



ce moment, M. J. Desmarais, vicaire forain de St-Louis de Gonzague, lit à Monseigneur l'archevêque de Montréal l'adresse suivante :

Monseigneur,

Depuis que nous avons appris le grand honneur conféré à l'un des nôtres par Sa Sainteté Léon XIII, nous étions anxieux de l'acclamer. Nous avions hâte de lui prouver que nous étions fiers et heureux que le chef de l'Eglise eût donné un champ plus vaste à son intelligence, une moisson plus digne de son zèle et de son dévouement à la cause de l'Eglise.

Mais à présent nous comprenons que même les plus beaux jours ont leurs tristesses. Avant même que du cœur de vos enfants s'échappe le triste mot : adieu, Votre cœur d'évêque et de père, Monseigneur, l'avait prononcé.

oe moccependo nous p

Morceur
de leu

difficil nel, po pour q vos œu éclairé,

Agre inaltéra

A co

« Les nom de sens mo au milie n'oublie pour vot dont vot

Rapp

Oui, adieu! Quel est caraqui n'a pas connu tout ce que ce mot renferme d'amertume, d'angoisses et de douleurs. Et cependant, aujourd'hui, au moment où il est sur nos lèvres, il nous paraît encore plus amer et plus touchant.

Monseigneur, soyez assuré que, du cœur de vos enfants, du cœur de ceux qui ont essayé, dans la limite de leurs forces et de leurs capacités, de rendre votre tâche moins lourde et moins difficile, une prière constante montera vers le trône de l'Éternel, pour le bonheur et la conservation de Votre Grandeur, et pour que les bénédictions de Dieu continuent à descendre sur vos œuvres, qui proclament si hautement votre esprit sage et éclairé, et qui sont la gloire de notre province.

Agréez, Monseigneur, l'assurance du souvenir profond et inaltérable que conserveront de vos bontés

LES PRÊTRES DU DIOCÈSE DE VALLEYFIELD.

A cette adresse, Monseigneur l'archevêque répondit à peu près en ces termes :

« Les regrets que vous venez d'exprimer si éloquemment, au nom des prêtres du nouveau diocèse de Valleyfield, je les ressens moi-même, et si vous m'assurez que mon souvenir autera au milieu de vous, je puis de mon côté, vous dire que je n'oublierai jamais votre esprit de foi, de docilité et de respect pour votre pasteur, votre dévouement pour les grands intérêts dont vous avez la garde.

Rappertez sur votre nouvel évêque l'affection et la sympa-

chevêque

rain de ur l'are :

onféré à anxieux as étions a champ de son

is beaux r de vos vêque et

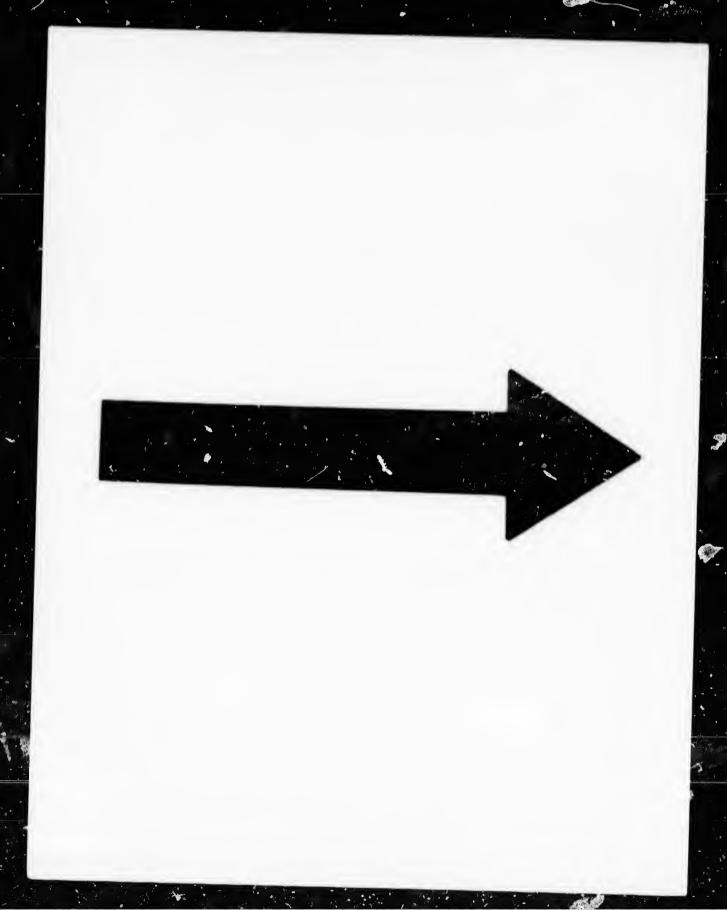
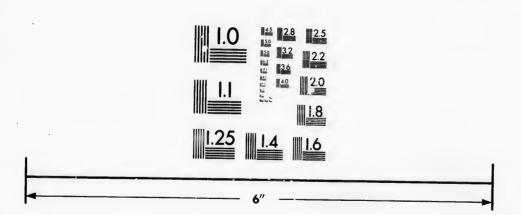


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WERSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503

STATE OF THE STATE



thie que vous avez bien voulu me donner pendant dix-neuf ans il en est digne à tous égards, et ma consolation en ces heures de séparations, est de vous savoir confié à la direction d'un évêque dont j'ai pu, pendant plus de onze années, apprécier les qualités comme administrateur, et les vertus comme prêtre.

En entendant la touchante réponse de Monseigneur l'archevêque de Montréal, nous nous rappelions les paroles de l'apôtre S. Paul, envoyant son cher disciple Timothée aux fidèles de Corinthe; " Je vous envoie Timothée, un fils qui m'est bien cher; il sera fidèle dans le Seigneur et vous conduira dans les voies que je vous ai indiquées et qui sont celles de Notre-Seigneur Jésus-Christ."

des a C'est offer aux a belle inclin préla cession

Du et de tente doit fa à l'ent

nomb

Sou

e-neuf ans ces heures ction d'un , apprécier as comme

Monseis rappevant son he; "Je en cher; uira dans at celles

IX

Le Panquet

orsque la cérémonie du sacre eut pris fin ainsi que la lecture des adresses, le cortège des évêques se reforma pour se rendre au couvent des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. C'est là que l'hospitalité la plus empressée avait été offerte à sa grandeur Monseigneur l'archevêque et aux évêques qui assistaient Mgr Emard dans cette belle journée. Sur le parcours du cortège la foule inclinée recevait avec bonheur les bénédictions des prélats. Le spectacle qu'offrait cette imposante procession était bien fait pour impressionner l'assistance nombr use qui se pressait sur son passage.

Du couvent des sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie les Evêques se rendirent en voiture à la tente dressée sur la promenade plantée d'arbres qui doit faire un parc public et se trouve près de la gare, à l'entrée de Valleyfield.

Sous cette tente, très-bien décorée par les soins du

comité d'organisation, était servi le diner, préparé pour 600 convives. Une grande table destinée aux prélats et aux personnages les plus marquants occupait le fond de la tente, et dominait un peu les sept autres tables placées perpendiculairement et chacune de 80 couverts. La tente était supportée par 35 colonnettes ornées de guirlandes, et chacune d'elles portait le nom d'une paroisse du nouveau diocèse, associant ainsi chaque localité à la fête célébrée à Valleyfield en l'honneur de son premier évêque.

Le service du dîner, dont le mérite de la préparation revient aux sœurs de la Providence (1), a été admirablement fait par les dames de la ville.

Le comité d'organisation des citoyens de Valleyfield a droit aux plus grande éloges pour la prévoyance intelligente, et l'urbanité gracieuse avec lesquelles a été rempli le programme de la réception de Mgr Emard. Tous les habitants méritent les mêmes éloges pour leur empressement à recevoir et loger une telle affluence de visiteurs.

Lorsque Mgr Emard est entré dans la salle du banquet, il a été salué par une salve d'applaudissements et des acclamations répétées qui ont dû lui me pre doi att

êtı

le s

lect

1

cris

Mgr Lé nouv

Aı et G Valle **v**ante

The

⁽¹⁾ Est-il nécessaire d'ajouter que les sœurs de la Providence ont tenu dans cette circonstance à confirmer leurs traditions de charité et qu'elles se sont chargées gratuitement de cette préparation et de la distribution aux pauvres des mets qui restaient.

être bien douces. Ces démonstrations s'adressaient au nouvel élu et étaient la continuation des sentiments développés dans les adresses qu'on lui avait présentées; elles en étaient l'affirmation spontanée, dont on trouvait sur tous les visages l'expression attendrie.

Mgr Emard, quand le calme fut rétabli, donne lecture d'une dépêche arrivée de Rome, par laquelle le souverain pontife adressait sa bénédiction au nouvel évêque et aux fidèles du diocèse de Valleyfield.

Voici le texte de cette dépêche accueillie par les cris enthousiastes de l'assistance :

[Télégramme]

Rome, 9 Juin 1892.

Mgr Emard, évêque de Valleyfield.

Léon XIII bénit avec effusion Evêque, Clergé, fidèles du nouveau diocèse.

PALIN. OF ROME.

Au moment où le banquet prenait fin, MM. Gault et Grenier, au nom de la Montreal Cotton Co., de Valleyfield, ont présenté à Mgr Emard l'adresse suivante:

To Mgr Emard, Bishop of Valleyfield.

May it please your Lordship,

The Directors of the Montreal Cotton Company desire to

prépara-(1), a été

préparé

inée aux

its occu-

les sept

chacune

35 colon-

s portait

associant

alleyfield

e Valleyorévoyanesquelles de Mgr es éloges

salle du laudisset dû lui

une telle

idence ont s de charité ation et de offer your Lordship their hearty congratulations in your elevation to the See of Valleyfield and the most respectful assurances of their esteem.

They deem it a cause for much rejoicing that the importance of the town of Valleyfield with which the Company has been for many years connected, and in whose welfare it is deeply interested, has been so signally recognized by being made the seat of a new diocese, and that your Lordship whose choice they sincerely approve has been selected as the first bishop.

They feel confident that your Lordship's presence will greatly serve to increase the harmony and good feeling which has always prevailed between the Company, the Clergy and the Citizens of Valleyfield.

The accompanying gift they desire your Lordship to accept with the best wishes for your own happiness and for a long and successful tenure of your Lordship's exalted position.

A. F. GAULT, Président.
CHARLES GARTH, Vice President.
E. K. GREENE
R. L. GAULT
J. GRENIER
S. H. EWING

Valleyfield, 9 June 1892.

Sa Grandeur répond à cette adresse en anglais d'abord :

J. K. WARD

Je deviens, dit-il, en résumé, citoyen de votre ville, mais je

ne s
amé
min:
joine
prosp
sente
reme
pathi

Pt ajou

M.
je sois
terai d
grande

L'h ment accon répon our eleval assuran-

mportance
has been
is deeply
made the
ose choice
bishop.

ence will ng which lergy and

to accept for a long ition.

resident.

ors.

anglais

e, mais je

ne suis pas un capitaliste, quoiqu'au dire d'un homme d'Etat américain, un évêque puisse représenter la valeur de deux chemins de fer. Quoi qu'il en soit, veuillez être assuré que je joindrai mes efforts aux vôtres pour développer et accroître la prospérité de Valleyfield, dont la Compagnie que vous représentez est un des facteurs les plus importants. Recevez mes remerciements les plus sincères pour l'expression de vos sympathies, et le superbe cadeau que vous venez de m'offrir.

Puis se tournant vers M. Grenier, Monseigneur ajoute en français:

M. Grenier sait trop quels sentiments il m'inspire, pour que je sois obligé de lui adresser un long discours ; je me contenterai de lui dire du plus profond de mon cœur et avec la plus grande gratitude : merci, encore une fois merci.

L'heure du départ du train spécial abrèg: forcément le banquet, et la population de Valleyfield accompagne à la gare les hôtes distingués qui avaient répondu à son invitation.

0 **

X

Réception à l'évêché

e soir même, Mgr Emard voulut que l'évêché fût ouvert à tous ses diocésains, et jusqu'à dix heures, il reçut un grand nombre des habitants de Valleyfield qui lui étaient présentés par M. le cure Santoire. L'affabilité avec laquelle Sa Grandeur adressait à tous un mot gracieux lui a conquis de bien vives sympathies.

Auprès de Sa Grandeur se tenaient Monsieur et Madame Emard, jouissant du grand houneur accordé à leur fils, et hautement félicités par les personnes admises dans le salon de l'évêché.

dès com ter de r

Pa des : soufl

Le le so denc pièce l'arri

La religi

naîtr

XI

Visites aux pauvres

rêché fût

dix hea-

itants de

. le curé

trandeur

iquis de

sieur et

honneur

par les

r'ont point été oubliés dans ces jours d'allégresse générale. Aux malades, Monseigneur réservait, dès samedi, sa première visite, et rien n'était touchant comme de voir la joie de ceux qui, n'ayant pu assister au sacre de leur évêque, avaient la consolation de recevoir de sa bouche de paroles d'encourage ment et de consolation.

Partout on s'était ingénié à décorer les chambres des malades de fleurs et de tapis, pour donner à la souffrance l'illusion du bien-être.

Les pauvres ont aussi participé au banquet : dès le soir même et le lendemain, les sœurs de la Providence distribuaient aux familles malheureuses des pièces de viande et des gâteaux. Aussi tous ont béni l'arrivée de leur évêque, dont ils apprenaient à connaître le cœur compatissant.

La ville de Valleyfield n'oubliera point ces fêtes si religieuses et si touchantes : elle aimera à en conserver pieusement le souvenir, et de leur côté, les nombreux visiteurs qu'elle a si bien reçus garderent la meilleure impression de cette cité dont ils ont constaté la remarquable vitalité, et pour la prospérité de laquelle ils font les vœux les plus sincères.



AU

au lui sée hon tion

de 1 serv

asso



r côté, les garderent nt ils ont a prospéincères.

CHAPITRE V

ADRESSES PRÉSENTÉES A MGR EMARD PAR DIVERSES SOCIÉTÉS

TÉMOIGNAGES DE SYMPATHIE

breux témoignage. e sympathie qui, à l'occasion de la nomination de Mgr Emard au siège de Valleyfield, sont venus de divers côtés lui fournir la preuve de la satisfaction unanime causée par son élévation. Non seulement c'est un grand honneur pour Mgr Emard, objet de ces démonstrations, mais c'en est un non moins grand pour les associations qui tenaient ainsi à acquitter une dette de reconnaissance; aussi avons-nous voulu en conserver ici l'expression aussi délicate que bien rendue.

Adresse présentée par les membres de la C. M. B. A. (Succursale No 26) de Montréal

ONSEIGNEUR Emard avait été l'aviseur spirituel de la succursale Saint-Patrico No 26 de cette importante société. Ses membres ne l'ont point oublié et lui ont présenté l'adresse suivante, formulée le 30 mai 1892, dans une réunion dont ils conservent pieusement le souve dir. A cette occasion, les membres de la succursale No 26 ont offert à Monseigneur un souvenir.

Montreal, 23 May 1892.

To Mgr Emard, first Bishop of Villeyfield, P. Q. Spiritual adviser of St. Patrick's Branch, No 26, C. M. B. A.

May it please Your Lordship, Very Revd. Dear Sir and Brother, St. Patrick's the present Branch No 26 of the Catholic Montreal Benefit Association, of this city, assemble in presence of Your Lordship this evening with a two fold feeling of pleasure and regret at the same time, pleasure, in

the as we can grow ing Bre regable the field

1

we

also joyf kind Are: kind 1883 agai ocea hear that keep Fath

spirit We the first place, because instead of meeting you only as our spiritual adviser, we gather around you to welcome you as a Bishop, and to express, as best we can, our heart felt joy in seeing you raised to the dignity of a Bishop of Holy Mother Church and claiming Your Lordship as our spiritual adviser and Revd. Brother of Branch 26 of our grand association; of regret, in the second place, because of our not being able to present you with some substantial proof of the rejoycing of our hearts at your grand and dignified elevation.

And now, Your Lordship, we mast pause and say we cannot allow this important event to pass without also giving respectful expression to our unqualified joyful thanks which we would ask Your Lordship to kindly convey to our dearly beloved and saintly Archbishop Fabre, remembering, as we do how kindly he received us on our first organisation in 1883 and favored us with a spiritual adviser, and again, on a second occasion, and even on a third occasion, further proved his kindness and love of heart for all catholic societies when once satisfied that their objects and aims were good and in keeping with the church, by appointing you, Revd. Father, whom we now rejoice to call Bishop, as spiritual adviser of Branch 26.

We now respectfully venture to ask you, Very

ale No 26)

or spirio 26 de ores ne sse suiréunion A cette 26 ont

1892.

P. Q.

I. Dear Branch Associaf Your bling of ure, in

Revd. Sir, as our Bishop spiritual adviser and Revd. Brother, to be pleased to accept from our worthy and esteemed President, Bro. J. L. Jensen, on behalf of Branch 26, Montreal, our little offering, simply to mark our gratification at the high dignity conferred upon our Revd spiritual adviser and beloved Brother, and to which we will add: "That almighty God, who has so kindly bestowed upon you, through His Holiness the Illustrious Pope Leo XIII, the rank and title of Bishop of Holy Church, may be further graciously pleased to bless and spare you for many years of usefulness in your sacred office as first Bishop of Valleyfield." This is the humble but earnest prayer of your devoted and rejoycing children, and kneeling, we humbly ask Your Lordship to bless your branch collectively, and your loving Brother members individually, and we now respectfully sign, on behalf of branch 26, Montreal, and have the honor to remain

Yours fraternally,

I. J. FINN,
JAMES MEEK,
J. P. NUGENT,
J. L. JENSEN, President.
P. KELLY, 1st. Vice-President.
WM. KERR, 2nd.
T. C. LAWLOR, Rec. Sec.

Adre

pas qu'il

l'épi

A Sa

C'es Saintde fél à l'oc du no

Si 1 ciens d 11

Adresse présentée par les membres de l'Union Saint-Joseph de Montréal

Es membres de cette société tenaient tout particulièrement à transmettre à Mgr Emard leurs sincères félicitations, car ils n'oublieront pas que Sa Grandeur avait été pendant onze ans, et qu'il était, encore au moment de son élévation à l'épiscopat, leur zélé chapelain.

A Sa Grandeur Monseigneur J. M. Emard, évêque de Valleyfield

Monseigneur,

C'est avec un bien sensible plaisir que l'Union Saint-Joseph s'empresse d'unir sa voix au concert de félicitations qui vous arrivent de toutes parts à l'occasion de votre nomination comme évêque du nouveau diocèse de Valleyfield.

Si les hauts dignitaires ecclésiastiques, vos anciens condisciples, et votre famille sont flattés de

ng chilordship loving respect-

al, and

d Revd. thy and ehalf of aply to

onferred Brother,

y God, agh His

ink and

her gra-

r many

as first

ole but

lors.

ident.

votre nomination, combien les membres de l'Union Saint-Joseph ne doivent-ils pas s'en réjouir, eux qui, pendant onze années, ont eu l'avantage de bénéficier de vos sages conseils, et mérité de votre part une sollicitude et un dévouement tout fraternels.

Nous regrettons sincèrement de perdre vos bons services comme chapelain de notre société, mais d'un autre côté, nous sommes honorés de la confiance que le Saint-Siège a reposée en vous. Cet honneur est d'autant plus grand pour nous, que vous êtes le deuxième de nos chapelains qui aient été élevés sur le trône épiscopal.

En reconnaissance de votre zèle envers notre société et comme preuve que nous avons su apprécier l'intérêt que vous nous avez toujours porté, nous vous prions d'accepter ces vêtements sacerdotaux que vous voudrez bien revêtir le jour de votre consécration.

Nous vous supplions aussi d'offrir à Dieu, dans cette circonstance solennelle, des prières pour le bien-être de nos familles et pour la prespérité de l'Union Saint-Joseph.

Ad

Emar dans dress

A Sa

en an

La jourd'l grande Monse louang le l'Union jouir, eux ntage de de votre ut frater-

vos bons été, mais e la conous. Cet lous, que qui aient

ers notre su appréurs porté, ts sacere jour de

ieu, dans pour le périté de

III

Adresse présentée par les élèves de l'Académie de l'Archevêché

Es élèves de l'Académie de l'Archevêché avaient reçu de trop nombreuses marques de sympathie et de dévouement de la part de Mgr Emard, pour ne pas lui offrir leurs vœux de bonheur, dans une circonstance aussi solennelle. Voici l'adresse qu'ils lui ont présentée en français. Une autre en anglais exprimait les mêmes sentiments.

A Sa Grandeur Monseigneur J. M. Emard, évêque de Valleyfield

Monseigneur,

La démarche si honorable que vous faites aujourd'hui en notre faveur nous cause à tous une grande joie. Il tardait aux élèves de l'Académie, Monseigneur, d'unir leurs voix au concert de louanges et d'actions de grâces qu'a provoqué votre élévation à l'épiscopat dans le diocèse de Montréal : ce sont comme les échos de la montagne qui se répercutent dans la vallée.

Déjà vous aviez acquis bien des droits à notre affection et à notre reconnaissance, Monseigneur, en dirigeant, pendant plusieurs années, nos pas chancelants dans le chemin du devoir et de la vertu. Combien nous aimerons à nous rappeler toujours que nous avons eu pour directeur spirituel, dans cette maison, un prêtre si distingué, et auquel ses vertus et ses talents ont valu les honneurs de l'épiscopat.

En retour de tous vos bienfaits, Monseigneur, puisse l'ange, préposé à la garde de ce nouveau diocèse, féconder de la rosée du ciel tous les travaux que vous entreprendrez pour la gloire de l'Eglise et le salut des âmes. Puisse votre santé être toujours prospère afin qu'il vous soit plus facile de remplir les fonctions que votre Dieu vous impose. Sans doute la charge qui vous est échue est lourde, mais l'exemple des Lartigue, des Bourget et de notre saint archevêque ne vous est-il pas un puissant encouragement?

Vous quittez Montréal, Monseigneur, il n'est que trop vrai : cependant Valleyfield ne vous enlève pas pour toujours à nos affections. Bien souvent encore, il faut l'espérer, nous aurons le bonheur de voi par N peti

cha tère

de r dés gage

Moat

iocèse de nontagne

ts à notre seigneur, nos pas et de la rappeler eur spiriingué, et les hon-

seigneur,
nouveau
s les tragloire de
tre santé
soit plus
Dieu vous
est échue
s Bourget
l pas un

n'est que us enlève souvent onheur de vous voir et de bénéficier de vos bienveillantes paroles qui font tant de bien à nos eœurs.

Nous avons aussi, Monseigneur, à vous offrir un petit présent qui vous rappellera notre souvenir chaque fois que vous célèbrerez les augustes mystères.

En terminant, permettez-nous aussi, Monseigneur, de réclamer le bienfait de votre bénédiction, persuadés qu'elle sera pour nous et pour nos familles le gage des plus heureux fruits de salut.

Vos enfants reconnaissants,

LES ELÈVES DE L'ACADÉMIE DE L'ARCHEVÈCHÉ.

Montréal, 1892.

IV

Résolution adoptée par l'Union Saint-Joseph à St-Roch de Québec

Roch de Québec, ont voulu joindre leurs félicitations à celles de leurs collègues de Montréal.

Extrait d'une résolution adoptée à une séance régulière des membres de l'Union Saint-Joseph à St-Roch de Québec, tenue le 7 avril 1892.

Proposé par Joseph Beauchamp, secondé par J. B. Drouin et résolu :

Que l'Union St-Joseph à St-Roch de Québec, a appris avec plaisir l'élévation de Monsieur le chanoine J. M. Emard, chapelain de l'Union St-Joseph de Montréal, à la dignité d'Evêque de Valleyfield, et s'empresse, à sa première réunion, d'offrir à Sa Grandeur, ses plus sincères félicitations.

Que copie de la présente résolution soit transmise à Sa Grandeur Monseigneur Emard, en témoignage socié 1882, succè

de re

Québe

de reconnaissance de son bienveillant accueil à notre société, lors de notre visite à Montréal, le 5 juillet 1882, ainsi que pour l'intérêt qu'il a toujours pris au succès des Unions St-Joseph.

Certifié correct,

J. E. MARTINEAU, Président,
U. St. J. St-R, Q.
J. B. DROUIN, Sec. Arch.,
U. S. J. St. R., Q.

Québec, ce 8 avril 1892.

de Québec

ph, à St-. dre leurs lègues de

ne séance -Joseph à

e par J. B.

Québec, a eur le cha-St-Joseph leyfield, et à Sa Gran-

transmise moignage

cu Ri fut

101

app

J. N

au i

que félic

vien

plu

tale

26, (

10

1

Résolution adoptée par les membres de la C. M. B. A. (Succursale No 101) de Trois-Rivières

rappeler, en cette mémorable circonstance, au souvenir de l'aviseur spirituel de leurs confrères de Montréal, et s'associant à la fête de ce grand jour, ils out adopté la résolution suivante, communiquée à Mgr Emard par le secrétaire archiviste, M. J. O. Desilets, dans les termes ci-après:

Monseigneur,

Ci-joint permettez-moi de vous transmettre copie d'une résolution passée par les membres de notre succursale, à leur assemblée du 20 du courant, vous félicitant au sujet de votre élévation au siège épiscopal du nouveau diocèse de Valleyfield.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur,
Votre très humble serviteur,
J. O. DESILETS, Sec. Archiviste,
Succursale No 101, C. M. B. A.

Trois-Rivières, 23 mai 1892.

A l'assemblée régulière des membres de la succursale No 101, C. M. B. A. de la cité des Trois-Rivières, tenue le 20 mai 1891, la résolution suivante fut adoptée.

Proposé par le frère Aimé Lantier,

Secondé par le frère L. P. Normand:

Que les membres de la succursale St-Joseph No 101, C. M. B. A. de la cité des Trois-Rivières, ont appris avec plaisir, l'élévation du révérend Messire J. M. Emard, au siège épiscopal de Valleyfield.

Et qu'ils sont heureux, en cette occasion, d'offrir au nouvel évêque, membre de l'association catholique de Secours Mutuel, l'humble hommage de leurs félicitations sincères, pour l'insigne honneur qui vient de lui être conféré par le Saint-Siège, qui s'est plu à reconnaître les hauts mérites et les grands talents de M. l'aviseur spirituel de la succursale No 26, C. M. B. A. de la cité de Montréal.

J. O. DESILETS, Sec. Archiviste, Succursale No 101, C. M. B. A.

10 - 6-10

voulu se stance, au

rsale No 101)

eurs con-

, commurchiviste,

tre copie de notre ant, vous ège épis-

I. B. A.

e,

VI

Adresse présentée par les orphelines de l'Hôpital de la Providence de Valleyfield

'Est le 12 juin que Mgr Emard a fait sa visite à l'Hôpital de la Providence dont nous avons déjà parlé dans la notice sur Valleyfield. Les orphelines que les sœurs de Charité de la Providence y ont recueillies ont présenté à Sa Grandeur l'adresse suivante :

A Sa Grandeur Monseigneur J. M. Emard, évêque de Valleyfield.

Monseigneur,

Depuis le jour où la rumeur publique nous a apporté l'heureuse nouvelle de votre promotion à l'épiscopat, pour le soin tout particulier de nos àmes, le nom de Votre Grandeur fait battre nos cœurs de joie; et nous soupirions après le moment où vo pie

ton Von

cou pas acel

mai daig tes

jusq Ol

rens

dign sur 1 aimé

ceux Si

nos qui n heure tés es

qui re de bo où il nous serait donné de jouir de l'honneur de votre présence. Il nous tardait de déposer à vos pieds nos respectueux hommages.

Cette faveur si ardemment désirée nous est enfin accordée!

En cette solennelle et glorieuse circonstance où tout un peuple heureux et confiant, vénérant en Vous, Monseigneur, Celui qui vient au nom de Dieu, courbe avec transport la tête sous votre houlette pastorale... En ce jour où la foi et l'amour vous acclament comme un roi, parce que vous portez en main le Sceptre du Divin Pasteur, Votre Grandeur daigne se souvenir des plus faibles, des plus petites brebis de son troupeau, et veut bien venir jusqu'à elles.

Oh! Monseigneur, que vous nous rendez heureuses! C'est donc bien le bon Maître qui, par son digne représentant, vient régner spirituellement sur notre ville et notre diocèse, puisque notre bienaimé Evêque a des prédilections marquées pour ceux qui souffrent.

Si nous n'avions appris depuis longtemps à chérir nos malheurs, et à adorer la main miséricordieuse qui nous frappe, nous bénirions assurément à cette heure une infortune qui nous rend l'objet des bontés et de la bienveillance paternelle de Celui en qui repose désormais tous nos espoirs d'avenir et de bonheur.

vidence de

a visite as avons eld. Les evidence adresse

vêque de

nous a notion à de nos ettre nos moment

Partout autour de Votre Grandeur s'élève un concert de félicitations et de louanges anssi sincè res que méritées; vous n'aurions osé mêler nes timides accents à des voix si puessantes, si votre charité évangélique à notre égard n'eut ouvert et dilaté des cœurs que vous possédez déjà tout entiers.

Agréez donc, Monseignenr, l'hommage de notre respect profond uni à l'amonr le plus tendre et le plus vrai.

Soyez assuré que, fidèles eux devoirs sacrés de la reconnaissance (et de la piété filiale, les pauvres et les orphelines de l'Hôpital de la Providence adresseront tous les jours au Ciel des prières ferventes pour le bonheur personnel de Votre Grandeur, la prolongation de ses jours précieux et l'heureux succès de sou ministère pastoral.

Hôpital ST-Vincent de Paul.

Valleyfield, 12 juin 1892.

Pe St-Jo pour mêm

élèv

l'ad

A

de pr Gra ève un si sincè Mer nos si votre uvert et tont en-

le notre dre et le

rés de la
nvres et
e adreserventes
donr, la
houroux

PAUL.

VII

Adresso présentée par les élèves du Collège Commercial de Ste-Cécile

ORS de la première visite de Mgr Emard au Collège Commercial de Ste-Cécile que dirigent avec tant de zèle les religieux de Ste-Croix, les élèves de cette maison ont présenté à Monseigneur l'adresse snivante :

A Sa Grandeur Monseigneur J. M. Emard, premier évêque de Ste-Cécile de Valleyfield.

Monseigneur,

Permettez aux élèves du collège commercial St-Joseph de s'unir à tous vos antres diocésains pour vous offrir la bienvenue la plus cordiale en même temps que l'expression de leurs sentiments de profond respect et d'affection sincère.

Grande a été la joie que nous avons ressentie en

apprenant que le Saint-Père avait fait de notre ville naissante un siège épiscopal.

De même nous sommes-nous vivement réjouis, lorsque nous avons appris que le premier titulaire serait le vénéré chancelier du métropolitain de la province ecclésiastique de Montréal.

Aujourd'hui, Dieu en soit béni, ce grand évènement s'est réalisé, et nous avons été les heureux témoins des cérémonies imposantes par lesquelles l'Eglise a donné à votre personne sacrée la plénitude du sacerdoce.

Que Votre Grandeur daigne agréer nos humbles et chaleureuses félicitations pour l'insigne honneur qui vient de lui être conféré, honneur mérité par les services éminents qu'elle a rendus à l'archidiocèse depuis qu'elle y occupait une place de confiance auprès de Sa Grandeur Monseigneur Fabre.

Oui, Monseigneur, nous vous félicitons de la sublime dignité dont vous êtes revêtu et qui fait de vous, désormais, le pasteur et l'évêque de plusieurs milliers de fidèles.

Si le divin Sauveur disait qu'il connaissait ses brebis et qu'elles le connaissaient en entendant sa voix, votre blason, Monseigneur, annonce la vive sollicitude et les soins tout particulièrement vigilants que vous déploierez à l'égard de vos ouailles à l'imitation du divin Maître. de fes far lui

per vou vot lui-

hési

 \mathbf{C}

les é montions

drale gnew dons nos d

En vœux sa pre

Viv que v éjouis, tulaire

n de la

re ville

évèneeureux quelles lénitu-

ambles e honmérité d'archiace de igneur

la sulait de usieurs

ant sa a vive t vigiMais permettez-nous de rappeler à Votre Grandeur que la tendresse de Notre Seigneur se manifestait surtout en faveur de la jeunesse et de l'enfance, car il disait à ses apôtres de laisser venir à lui les enfants.

C'est avec la confiance et l'empressement de ces enfants privilégiés qui étaient admis auprès de sa personne adorable, que nous nous approchons de vous, Monseigneur, puisque nous vénérons en votre auguste personne le représentant du Sauveur lui-même. Nous entendrons votre voix de Père, de Docteur et de Juge, et nous nous soumettrons sans hésitation à ses enseignements, à ses ordonnances.

Croyant pleinement que l'Esprit-Saint a placé les évêques pour régir l'Eglise de Dieu, nous nous montrerons toujours dociles aux avis et aux injonctions de notre bien-aimé pontife.

En montant sur le trône de la nouvelle Cathédrale de Ste-Cécile, vous nous apportez, Monseigneur, des bénédictions spéciales. Nous les demandons, ces faveurs célestes, pour nous-mêmes, pour nos dévoués professeurs et pour nos parents chéris.

En retour nous offrons à Votre Grandeur, les vœux et les souhaits que nos cœurs forment pour sa prospérité et son bonheur.

Vivez longtemps au milieu de nous, Monseigneur, que votre carrière épiscopale qui s'annonce pleine d'espérance et d'avenir, soit remplie de joie et de consolations spirituelles!

Puisse le ciel vous accorder une santé vigoureuse pour que vous puissiez soutenir les travaux multiples de l'épiscopat.

Mais le souhait le plus ardent que nous fassions en ce moment est celui d'un succès complet dans toutes les œuvres que vous entreprendrez pour le bien des âmes, et spécialement, dans l'exercice du zèle que vous déploierez pour la cause sacrée de l'instruction chrétienne de la jeunesse.

Tels sont, Monseigneur, les sentiments qui se pressent dans nos âmes en ce moment où nous sommes honorés de votre présence; veuillez en agréer la sincère expression et nous accorder la bénédiction épiscopale.

> LES ELÈVES DU COLLÈGE COMMERCIAL DE STE-CÉCILE.

> > 4-0*0

Adr

visi: les prés

A Se

Le solite Nos e enthe

nous . heur oie et de

oureuse v

fassions let dans pour le cice du crée de

qui se où nous illez en order la

MERCIAL

VIII

Adresse présentée par les maîtresses et les élèves du couvent de Ste-Cécile de Valleyfield

N sait que les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie tiennent le pensionnat de Ste-Cécile de Valleyfield. Lors de la première visite de Mgr Emard à cette importante institution les maîtresses et les élèves de ce pensionnat ont présenté à Sa Grandeur l'adresse suivante :

A Sa Grandeur Monseigneur J. M. Emard, évêque de Valleyfield.

Monseigneur,

Le bonheur plane aujourd'hui sur notre humble solitude et l'illumine de ses rayons les plus purs. Nos cœurs en sont tout inondés et saluent avec enthousiasme la Grandeur de celui que l'Eglise honore de la dignité épiscopale. Oh! oui, Monseigneur, nous savourons, dans l'intime de nos âmes, le bonheur insigne que nous avons d'être les enfants

privilégiés d'un aussi digne Pontife. Soyez assuré, Monseigneur, que cette petite famille vous vénèrera, vous aimera et priera pour vous.

Longues années, heureuses années, bon et vénéré Père, voilà ce que toutes ici, Maîtresses et Elèves, demandent pour vous au ciel.

Nous vous accueillons comme l'envoyé de Dieu même et la foi nous dit'que vous venez à nous les mains pleines de grâces et de bénédictions.

Daignez donc nous bénir, O notre premier pasteur, et veuillez croire que votre extrême condescendance a fait de ce jour un des plus beaux jours de notre vie.

LES MAÎTRESSES ET ELÈVES DU PENSIONNAT DE STE-CÉCILE DE VALLEYFIELD.



mand

Siège prise d fié à sa cet im



ez assuré, vénèrera.

et vénéré et Elèves.

de Dieu nous les

r pasteur,

cendance de notre

NSIONNAT ELD.

CHAPITRE VI

MANDEMENT D'ENTRÉE DE MONSEIGNEUR J. M. EMARD

......

par Monseigneur Emard aux fidèles du nouveau diocèse de Valleyfield. L'insertion de ce mandement dans ces pages destinées à perpétuer le souvenir des fêtes de l'élection de Sa Grandeur au Siège de Valleyfield était tout indiquée. C'est la prise de possession, par le pasteur, du troupeau confié à sa direction. Il n'est que juste de rapporter ici cet important document.

MANDEMENT D'ENTRÉE

DE

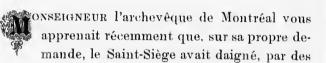
MGR J. M. EMARD

PREMIER EVEQUE DE VALLEYFIELD

JOSEPH - MÉDARD ÉMARD, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, EVÊQUE DE VALLEYFIELD.

Au clergé séculier et régulier, et à tous les fidèles de notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur

Nos Très Chers Frères,



bull
ayar
entic
part
nouv
actue
dreu
tingd
l'arch
qui, l
à la f
Ce
deven

de l'é
Nous
l'églis
Ste-Cé
église
les év
Nous a
tion q

Mei

de l'il

munique Christ. être tés et de 1

bulles datées du 5 avril dernier, ériger un diocèse ayant pour-siège la ville de Valleyfield. Formé tout entier dans celui de Montréal, et continuant à faire partie de la province ecclésiastique de ce nom, le nouveau diocèse se compose de trente-cinq paroisses, actuellement réparties dans les cinq comtés de Vaudreuil, Soulanges, Châteauguay. Beauharnois et Huntingdon. Dans la même lettre pastorale, Monseigneur l'archevêque vous faisait connaître le nom de celui qui, le premier, allait occuper le siège, et présider à la fondation du diocèse de Valleyfield.

Ce qui vous était alors annoncé est maintenant devenu de toute manière un fait accompli.

Mercredi, le 8 juin, jour qui rappelle le souvenir de l'illustre Mgr Bourget, et qui est l'anniversaire de l'érection du siège archiépiscopal de Montréal, Nous avons pris solennellement possession de l'église devenue, par ce fait, la cathédrale de Ste-Cécile de Valleyfield. Le lendemain, dans notre église cathédrale, étant assisté par Nos Seigneurs les évêques de Sherbrooke et de St-Hyacinthe, Nous avons reçu l'imposition des mains et l'onction qui Nous ont fait pontife, en Nous communiquant la plénitude du sacerdoce de Jésus-Christ. Un grand nombre parmi vous ont pu être témoins des cérémonies pleines de grandeur et de majesté, aussi imposantes que remplies des

RD

ACE DE QUE DE

dèles de

al vous pre depar des significations les plus élevées, dont l'Eglise a voula, pour l'édification des fidèles, entourer le sacre d'an évêque. Les pompes qui ont accompagné un événement aussi glorieux pour vous, auront, sans aucun doute, produit dans vos âmes chrétiennes des impressions vives, profondes et durables ; elles ont ranimé votre piété, votre amour pour l'Eglise, et fait jaillir les accents d'une ardente reconnaissance pour Dieu, qui a fait ces grandes choses.

Pénétré des mêmes émotions, dominé par les mêmes sentiments, Nous venons, Nos Très Chers Frères, épancher pour la première fois notre cœur dans le vôtre, et Nous entretenir avec vous de cette grande œuvre qui s'inaugure aujourd'hui, sous l'action de la grâce de Dieu, pour la sanctification des âmes et la gloire de l'Eglise.

П

Par l'érection d'un diocèse, l'Eglise de Jésus-Christ continue de remplir la mission qui lui n été confiée par son divin fondateur, et qui l'oblige à implanter dans le monde entier le règne de l'Evangile, en multipliant ses foyers d'action selon l'opportunité des circonstances. Cette œuvre de perpétuelle extension a été commencée par les apôtres, se

Dur les Pos COIL ce i de l jour à la évêc la g à lu de n été l sur déme tituli deve quer

L'é
seuler
réalis
chréti
infati,
de pl
avec p
foi et

vigor

acre d'un un événens aucnn des imelles ont Eglise, et naissance

a voula,

e par les rès Chers otre cœur s de cette rui, sous ctification

de Jésusi lui a été
l'oblige à
le l'Evanselon l'opde perpéupôtres, se

partageant l'univers pour propager la l'oi dans tous les pays connus. Leurs nombreux successeurs, préposés chacun à une partie restreinte du monde, ont continué sans relache l'entreprise évangélique. Grace à leur action constante et à la direction suprême de leur chef commun, l'Eglise, accomplissant chaque jour de nouveaux progrès, subdivise les pays conquis à la Foi, et place partout, à la tête des diocèses, des évêques, pour diriger les fidòles, leur communiquer la grâce des sacrements et les rattacher directement à la chaire de Pierre. Telle est l'histoire religieuse de notre propre pays. Après celui de Québec qui a été le berceau de toute la civilisation chrétienne sur ce continent, le diocèse de Montréal s'est démembré plusieurs fois, à la prière même de son titulaire, pour donner naissance à d'autres sièges devenus autant de points d'appui pour communiquer à la religion catholique un nouvel et plus vigoureux essor.

L'érection d'un diocèse, en effet, ne comporte pas seulement l'affirmation éclatante de l'extension déjà réalisée par la foi catholique au milieu d'un peuple chrétien, elle n'atteste pas seulement la vitalité infatigable de l'Église, elle crée, pour elle, un foyer de plus pour l'activer davantage et faire jaillir avec plus d'éclat et d'abondance les lumières de la foi et les ardeurs de la charité div ne. Par le diocèse nouvean, une famille est fondée, s'ajoutant à toutes celles qui déjà composent le royaume de Jésus-Christ sur la terre. Cette famille a ses membres déterminés, son organisation particulière, sa vie propre et indépendante, sa discipline intérieure ; elle a ses lois, son chef. Ce diocèse, selon le langage du Pontifical Romain, forme une Église, un peuple à part dont la direction appartient à un successeur des apôtres (1).

En détachant de L'ontréal, comme un fruit parvenu à sa maturité, le diocèse érigé désormais sous le nom de Valleyfield, le Souverain Pontife a donc reconnu la fertilité et la vigueur de l'arbre au pied duquel va germer et grandir le grain de sènevé qui, lui-même, renferme dans sa petitesse assez de ressources, de forces vives et de garanties pour justifier sur son avenir les plus belles espérances.

Vous devez, Nos Très Chers Frères, vous estimer heureux et fiers d'avoir attiré sur vous les regards du Chef suprême de l'Eglise et d'avoir été trouvés capables de former une famille diocésaine distincte, et c'est sans doute dans les sentiments de la plus vive gratitude envers Notre Saint-Père le Pape que vous avez accueilli cette heureuse nouvelle.

Die sen dio ren de

Trè d'un qui pou l'épi

Pou en p voirs et au

telle, hérit ce de me l

Pa

⁽¹⁾ Ad regendam Foclesiam tuam et plebem tibi commissam. (Pont. Rom.)

t à toutes
le Jésusubres dévie proure ; elle
langage
un peuple
uccesseur

un fruit
gé désorouverain
vigueur
grandir le
dans sa
ves et de
plus bel-

les reevoir été diocésaine ments de re le Pape evelle.

commissam.

Ш

L'élas! plût au Ciel que la miséricorde de Dieu et la bienveillance du Siège Apostolique eussent désigné, pour le placer à la tête de ce nouveau diocèse, un prêtre moins indigne, et plus en état de remplir avec fruit la charge redoutable d'évêque et de pasteur.

Nous vous en faisons l'aveu bien sir cère, Nos Très Chers Frères, c'est l'âme écrasée sous le poids d'une insurmontable frayeur que, sur l'injonction qui Nous en a été faite, Nous Nous sommes incliné pour recevoir sur nos faibles épaules le fardeau de l'épiscopat.

Et comment aurait-il pu en être autrement ? Pouvions-Nous oublier nos misères et notre faiblesse en présence d'une dignité aussi sublime, de pouvoirs aussi terribles, de responsabilités aussi lourdes et aussi étendues.

Par l'imposition des mains et l'onction sacramentelle, l'évêque reçoit la plénitude du sacerdoce ; il hérite, par là même, de la mission et de la puissance des apôtres. Il devient leur successeur et légitime héritier. Comme eux, il est élevé au-dessus de terre pour traiter avec Dieu au nom des hommes dont il offre les dons et les sacrifices (1). Il est fait lieutenant, ambassadeur de Jésus-Christ, qui lui donne une mission nouvelle, plus étendue que celle du sacerdoce, et qui lui permet l'administration de tous les sacrements. Désormais il a le pouvoir de donner le Saint-Esprit, de communiquer ses grâces et ses dons dans toute leur vertu et leur abondance. Ayant le pouvoir de remonter et de puiser jusqu'à la source même du sacerdoce qui est Jésus-Christ (2), il se servira de sa toute-puissance spirituelle pour perpétuer dans le monde les bienfaits de ce sacerdoce, en multiplier les dépositaires et se faire générateur de prêtres.

L'évêque participe donc à la puissance apostolique. Rangé au nombre des successeurs des apôtres, il porte avec raison le titre de prince de l'Église (3).

Voilà, certes, une grande et sublime dignité (4)! Il ne Nous appartient pas et il ne dépend en auane manière de notre insuffisance d'en diminuer la gloire ou d'en amoindrir l'éclat. Le caractère épisdigni ce car la cor son be

Cet

t-elle surtou gnité e plus r deau d mêmes

Prépo son Églid'Ames; toutes ce le soin.

connaître

⁽¹⁾ Omnis Pontifex, ex hominibus assumptus pro iis constituitur in iis quæ sunt ad Deum ut offerat dona et sacrificia. (Heb. 5-1).

⁽²⁾ Christus est fons totius sacerdotii. (S. Th.)

⁽³⁾ Ecclesiæ principes et apostolorum successores ac potestatis illorum participes.

⁽⁴⁾ Magna certe et sublimis Episcoporum dignitas. (III Conc.Queb.)

⁽¹⁾ Princip (Brev.)

⁽²⁾ Onus iq (3) Spiritus 20-28)

⁽⁴⁾ Ultimur

om des fices (1).

s-Christ.

étendue

l'admi-

mais il

de com-

ite leur

voir de

ême du

rvira de

er dans

ıltiplier

postoli-

apôtres, lise (3). ité (4)!

en aunuer la

e épis-

nstituitur

potestatis

nc.Queb.)

5-1;.

tres.

copal existe dans toute sa réalité divine malgré l'indignité plus ou moins grande de celui qui l'a reçu : ce caractère, comme celui même du baptême ou de la confirmation, il le portera éternellement pour son bonheur ou pour sa honte (1).

Cette considération, Nos Très Chers Frères, n'offret-elle pas de quoi remplir de terreur notre âme, surtout si Nous songeons que, dans l'évêque, la dignité entraîne les obligations les plus graves et les plus rigoureuses, faisant de l'épiscopa' : n fardeau dont le poids serait redouté des anges euxmêmes (2).

Préposé par le Saint-Esprit au gouvernement de son Église (3), l'évêque en est le pasteur ; il a charge d'ames ; il est tenu sur son salut éternel de sauver toutes celles dont le Pas+ er suprême lui a dévolu le soin. Il a son troupeau à lui qu'il est obligé de connaître (4), et dont il doit paître les brebis et les

IV

⁽¹⁾ Principem fecit eum ut si illi sacerdotii dignitas in æternum. (Brev.)

⁽²⁾ Onus ipsis angelicis humeris formidandum.

⁽³⁾ Spiritus Sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei. (Act

⁽⁴⁾ Ultimum omnium cognosce Ecclesiam tibi commissam(I.Pet.5-2).

agneaux (1). Père spirituel de la grande famille qui compose son diocèse, il a pour devoir de nourrir ses enfants, de leur rompre le pain de la vérité, de leur communiquer abondamment, par l'onction de ses prières et la vertu des sacrements, les grâces de Jésus-Christ. Tenu, en vertu mème de sa mission et de son autorité, de veiller sur le dépôt de la Foi et d'empêcher que l'erreur n'en détache une parcelle (2), il doit en même temps remplir l'office d'un évangéliste, c'est-à-dire exercer ce ministère divin de la prédication qui répand, affermit et perpétue la doctrine de Jésus-Christ, en la préservant de toute interprétation fausse et mensongère (3).

A l'évêque encore est confié, d'une manière spéciale, le soin de veiller au maintien de la morale (4) et de la dicipline chrétienne, et de garder au sein de son peuple l'observation régulière des lois de Dieu et des préceptes de l'Église, et de faire fleurir partout la piété. Entre ses mains se trouve déposé le pouvoir de lier et de délier les consciences ; il est non seulement législateur ; il est

de de tuel men justi le re L'éve office soust lourd

d'ani
et de
le coi
dire à

En

Les
Nous
charg
d'app
reuse

⁽¹⁾ Pascite qui in vobis est gregem Dei. (Pet. 5-?).

⁽²⁾ Depositum custodi. (Tim. 6-20).

⁽³⁾ Episcopum oportet interpretari. (Pont. Rom.)
Euntes docete... (Matn.)

⁽⁴⁾ Mores instrue.

⁽¹⁾ E₁

⁽²⁾ Qu

⁽³⁾ N sius Epi

 \mathbf{mille}

nour-

érité.

ction

râces

ission

a Foi

par-

'office

istère

nit et

ı pré-

nson-

anière

norale

der au

es lois

e faire

trouve

s conil est de droit divin établi juge dans le domaine spirituel (1). A son tribunal doivent régner exclusivement dans la fermeté et la douceur, la vérité et la justice pour le bien de la paix. "Qui donc, s'écriait le roi Salomon, qui pourra juger ce peuple "? (2). L'évêque, dans la nouvelle alliance, est tenu à cet office; c'est une charge à laquelle il ne peut se soustraire et qui rend plus pénible encore et plu lourd le fardeau de l'épiscopat.

Enfin, désigné pour être l'un des chefs de la milice sacrée, l'évêque contracte encore l'obligation d'animer par sa parole, de soutenir par son exemple et de secourir par ses prières ceux qu'il dirige dans le combat et qu'il doit mener à la victoire, c'est-àdire à la sainteté et au salut.

Les obligations qui pèsent sur l'évêque et dont Nous venons d'énumérer les plus graves, fout de la charge pastorale ce que saint Jérôme ne craint pas d'appeler la chose la plus difficile et la plus onéreuse qu'il y ait sur cette terre (3).

⁽¹⁾ Episcopum oportet judicare. (Pont. Rom.)

⁽²⁾ Quis poterit judicare populum istum ? (3 Reg. 3-9).

⁽³⁾ Nihil in hac vita et maxime hoc tempore difficilius et laboriosius Episcopi officio. (Hier.)

1

Et cependaut, Nos Très Chers Frères, avant de recevoir la consécration qui allait Nous élever au rang même des apôtres et Nous constituer l'un de leurs successeurs, prosterné aux pieds de notre véuéré métropolitain et eu réponse aux questions qu'il Nous posait au nom de Dieu et de l'Eglise, Nous avons dû prendre l'engagement soleunel et promettre, sous la foi du serment, de remplir tous ces devoirs avec une entière et constante fidélité. Puis, après l'imposition des mains, la tête encore humide de l'onction du Saint-Chrême, ayant reçu dans notre âme le caractère de Pontife, comme iusignes particuliers de la dignité épiscopale. Nous avons revêtu les ornements dont la forme et l'usage Nons rappelleront constamment ce que Nous devons être et ce que Nous devons faire pour remplir toute la mission qui Nous est imposée.

Ah! Nos Très Chers Frères, si Nous devions ne compter que sur nos propres lumières et nos propres forces en présence d'une œuvre semblable, Nous serions, de prime abord, convainen de notre im tre say

No san dar d'é: élec mei d'al été l'Eg adm saill sole prop reing dont pour obtei

douc

Ou

⁽I) Q

⁽²⁾ In benedic

impuissance absolue, et Nous renoncerions à l'entreprendre. Qui sommes-Nous, en effet, pour essayer de conduire les enfants d'Israël (1)?

Mais heureusement pour vous-mêmes et pour Nous, la miséricorde de Dieu, qui Nous a appelé, sans aucun mérite de notre part, ne pouvait cependant Nous abandonner à notre faiblesse. Les grâces d'état Nous étaient provises par le fait de notre élection ; elles Nous ont été accordées surabondamment en ce jour de notre consécration. La corne d'abondance, remplie des bénédictions divines, a été penchée sur notre tête (2). Dans votre intérêt, l'Eglise tout entière a fait monter vers le ciel les admirables invocations de sa liturgie ; et les tressaillements de notre ame, aux moments les plus solennels, semblaient Nous avertir que, dans notre propre prière, Nous étions assisté par des cœurs remplis de piété, d'affection et de dévouement, et dont les aspirations ferventes ont dû atteindre pour Nous jusqu'au trône de Dieu et Nous en obtenir les miséricordieuses faveurs.

Oui, Nos Très Chers Frères, Nous en avons la douce confiance, parce que le bras de Dieu n'est

vant de lever au l'un de le notre uestions l'Eglise, ennel et plir tous

Chrême, Pontife, iscopale,

ite fidé-, la tête

forme et ce que ire pour

osée. vions ne

nos promblable,

de notre

⁽¹⁾ Quis sum ego ut ducam filios Israel ?

⁽²⁾ Inclinate super hunc famulum tuum cornu gratize sacerdotalis benedictionis tuze in eum infunde virtutem. (Pontif. Rom.)

pas raccourci (1), Nous pouvons, pour l'accomplissement de la lourde tâche qui Nous incombe, Nous appuyer sur lui, et espérer recevoir de lui le secours qui Nous est nécessaire pour travailler efficacement à sa gloire et au bien de vos âmes.

C'est la grâce qui donnera la lumière à notre intelligence, et conservera le zèle dans notre cœur. Elle Nous accordera de même la douceur et la force, la sagesse et le dévouement que Nous lui demardons, en qualité de pasteur, pour le bien de ratte troupeau et au moyen desquels Nous voulons reinplir parmi vous les devoirs de notre charge.

VI

C'est à la miséricorde divine que Nous attribuons par avance l'appui que Nous accorde. L'estainement la bienveillance de notre bien-aimé Métropolitain. Après avoir pendant dix-neuf années, répandu sur vous à profusion les bienfaits dont le cœur d'un évêque peut devenir la source abondante, Monseigneur l'archevêque de Montréal n'a pas

pu, émo cer auto l'un être au c gard téral plus d'ap qu'il

des nels tes 1 appu vêqu comp vrain mais qu'il

de la Po

Nous

⁽¹⁾ Potens est enim Deus, ut augeat tibi gratiam suam. (Pont.)

⁽¹⁾ M meos in

pu, sans vous faire part de sa vive et profonde émotion, se séparer de vous et renoncer à exercer sur vos âmes l'action bienfaisante de son autorité si paternelle et si douce. Trop de liens l'unissent à toutes vos familles pour qu'il puisse être désormais indifférent à votre bonheur : bien au contraire, Nous l'affirmons avec certitude, il gardera pour vous l'amour et le dévouement inaltérables qu'il vous a toujours témoignés ; sa plus grande joie, comme celle de l'apôtre, sera d'apprendre que vous continuez à marcher, selon qu'il vous l'a si souvent enseigné, dans les sentiers de la vertu et de la vérité (1).

Pour Nous, Nos Très Chers Frères, Nous avons des motifs plus particuliers encore et plus personnels de compter sur une assistance précieuse, toutes les fois que Nous sentirons le besoin de Nous appuyer sur l'expérience de notre vénérable archevêque. Nous avons reçu de lui tous les ordres, y compris le sacerdoce et l'épiscopat. Nous sommes vraiment son fils, dans l'ordre spirituel. A ce titre, mais plus spécialement durant les onze années qu'il Nous a été donné de vivre dans son intimité, Nous avons pu apprécier les qualités de son

nplis-Nous ui le v ailler

notre cœur. force, eman-

s rem-

buons
rtaineetroporépancœur
idante,
'a pas

Pont.)

⁽¹⁾ Majorem horum non habeo gratiam quam ut audiam filios meos in veritate ambulare (3 Jo. 4.)

qu

for

res

toı

ass

no

tre

lev

no

dés

No No qu'

trôi N

reli

est

qu'

 \mathbf{Val}

et d

d'oł

Nou

cour

dan: étab

cour

ils o

cœur, et Nous avons la joie de pouvoir vous dire, qu'aussi bien que vous-mêmes, Nous sommes de sa part l'objet d'une véritable et profonde affection. En Nous conduisant vers vous, Nos Très Chers Frères, le jour de notre installation, notre arch_vêque aurait pu employer à votre égard le langage de saint Paul aux Corinthiens: "Je vous envoie Timo-" thée, un fils qui m'est bien cher; il sera fidèle " dans le Seigneur, et vous conduira dans les voies " que je vous ai indiquées et qui sont celles de " Notre-Seigneur Jésus-Christ (1)."

VII

Nous ne pouvons pas omettre, Nos Très Chers Frères, d'exprimer ici la confiance absolue avec laquelle Nous Nous reposons sur les dignes prêtres qui composent le clergé de ce diocèse. Les témoignages touchants de sympathie qu'ils Nous ont prodigués à l'occasion des derniers événements; la manière éloquente dont ils ont voulu exprimer leurs sentiments à l'égard de l'évêque que la Providence place à leur tête; le zèle pieux et éclairé

⁽¹⁾ Ideo misi ad vos Timotheum qui est filius meus carissimus "fidelis in Domino, qui vos commonefaciet vias meas quæ sur. in Christo Jesu sicut ubique in omni Ecclesia doceo. (I Cor.)

mes de fection.

Chers rch_vê-gage de e Timol fidèle s voies elles de

as dire.

e avec prêtres témoius ont nts; la primer la Proéclairé

ssimus "

qu'ils ont jusqu'à ce jour apporté dans les diverses fonctions de leur ministère, et par-dessus tout le respect, la soumission et l'attachement qu'ils ont toujours professés pour leur archevêque, Nous font assez connaître ce que Nous pouvons attendre de notre famille sacerdotale dans l'œuvre qu'elle entreprend avec Nous. Jeunes prêtres au début de leur carrière ou vétérans du sacerdoce, nos amis, nos frères ou nos maîtres avant ce jour, ils seront désormais nos collaborateurs auprès de vous ; en Nous aidant à trouver moins lourd le fardeau que Nous avons assumé, ils réaliseront la belle pensée qu'ils ont voulu rendre sensible dans l'érection du trône épiscopal dû à leur générosité.

Nous pouvons en dire autant des religieux et des religieuses des diverses communautés, et ce nous est assurément une grande consolation de penser qu'un grand nombre de paroisses du diocèse de Valleyfield sont pourvues de maisons d'éducation et d'institutions de charité, capables de mériter et d'obtenir la confiance des familles et du clergé. Nous sommes en droit d'espérer que, grâce à l'encouragement qui leur sera continué, et même donné dans une plus grande mesure, s'il est possible, ces établissements seront pour Nous d'un puissant secours en remplissant pleinement le but pour lequel ils ont été fondés.

VIII

Nos Très Chers Frères, Nous tournons vers yous nos regards, en terminant cette lettre, pour vous dire toute l'affection que vous avez dès maintenant fait naître dans notre cœur d'évêque et de père. A l'avenir, notre vie est intimement liée à la vôtre : Nous irons ensemble à la poursuite des mêmes intérêts spirituels ; Nous travaillerons de concert à procurer la sanctification de vos âmes en même temps que la gloire de Dieu et de son Eglise. Ce que votre esprit de religion vous a fait jusqu'à ce jour accomplir dans vos paroisses respectives, le respect dont vous avez toujours entouré vos pasteurs, et. Nous le disons avec le sentiment d'une véritable joie, l'accueil que vous Nous aviez préparé et la manière dont Nous avons été reçu au milieu de vous, tout Nous prouve qu'oubliant notre indignité personnelle, vous voudrez ne voir en Nous que le représentant de Dieu, le successeur des apôtres, le chef spirituel de la grande famille diocésaine, celui que Dieu lui-même envoie vers vou d'ur A fond

note surt sem

poit tion: d'Isi V

me

pris vos bien à se cond le se

seul

⁽¹⁾ I per pe Domin

⁽²⁾

^{(3) (}

vous et pour qui Il demande de votre part le tribut d'une docilité toute filiale et chrétienne.

Aussi, Nos Très Chers Frères, avons-Nous été profondément touché de vos démonstations pieuses, et pouvons-Nous vous assurer qu'elles ont trouvé dans notre cœur un écho fidèle. Nous l'avons éprouvé surtout au moment de notre consécration; il Nous a semblé qu'il se passait en Nous quelque chose d'analogue à ce que Dieu avait autrefois ordonné pour le rational du grand-prêtre. Il devait porter sur sa poitrine, quand il entrait dans le sanctuaire, le rational du jugement, portant les noms des enfants d'Israël et ces mots: Doctrine et Vérité.

Votre nom, Nos Très Chers Frères, a été de même inscrit dans notre eœur (1); Nous avons compris que, devenant votre pasteur et l'évêque de vos âmes (2), Nous avions dès lors l'obligation bien douce de vous porter l'amour qu'un père doit à ses fils et Nous avoys demandé à Dieu de vous conduire suivant la doctrine de Jésus-Christ, dans le sentier de la vérité, et de ne pas permettre qu'un seul d'entre vous périsse par notre faute (3).

ournons re, pour s mainie et de iée à la

des mê-

de conimes en Eglise. jusqu'à ectives, vos pas-

t d'une préparé milieu

notre voir en ecesseur

famille ie vers

⁽¹⁾ Portabitque Aaron nomina tilièrum Israel in rationali judicii super pectus suum, quando ingredictur sanctuarium memoriale coram Domino in æternum. (Exod. xxvIII).

⁽²⁾ Pastorem et episcopum animarum vestrarum. (I Pet. 11-25)

⁽³⁾ Quos dedisti mihi custodivi et nemo ex eis periit. (Io xviii).

Enfin Nos Très Chers Frères, Nous sommes heureux de reconnaître ici la courtoisie parfaite dont Nos frères séparés ont fait preuve à notre égard. Une conduite aussi généreuse est de bon augure. La charité et l'entente la plus cordiale présideront à toutes les relations que Nous pourrons avoir avec eux, et dès maintenant ils ont droit de compter sur notre religieuse et sincère affection.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, Nous étant placé avec tous les fidèles confiés à nos soins sous la protection spéciale de la Vierge Immaculée, de l'ange tutélaire et de l'auguste patronne de notre diocèse, Nous avons règlé, statué, ordonné, règlons, statuons, ordonnons ce qui suit:

10 Le dimanche qui suivra la réception de cette lettre, dans toutes les églises de ce diocèse, on chantera le *Veni Creator* avant la grand'messe.

20 Les prêires ajouteront à la messe jusqu'au 9 juillet inclusivement l'oraison *In anniversario electionis Episcopi*.

30 Nous renouvelons et confirmons tous les règlements disciplinaires contenus dans les lettres, ordonnances et mandements publiés jusqu'à ce jour dans le diocèse de Montry al.

40 Nous renouvelons et confirmons tous les pouvoirs accordés par écrit aux prêtres exerçant le ministère dans ce diocèse. 50 Les pouvoirs quelconques accordes de vive voix cesseront au 1er septembre prochain.

Sera le présent Mandement lu et publié au prône de toutes les églises paroissiales, et au chapitre des communautés religieuses de ce diocèse, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Valleyfield, en notre palais épiscopal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre secrétaire, le 9 juin 1892, jour de notre consécration épiscopale.

Joseph-Médard, Évêque de Valleyfield. Par Mandement de Monseigneur, Jos. C. Allard, Ptre, Secrétaire.

-

mes heunite dont re égard, augure, sideront roir avec pter sur

té, Nous os soins naculée, le notre règlons,

le cette 1 chan-

u'au 9 *electio*-

les rères, orce jour

s poule mi-



présid que d Moi juin

grand



CHAPITRE VII

LES FÊTES DE RIGAUD

RÉCEPTION DE MGR EMARD AU COLLEGE BOURGET

LES 20 ET 21 JUIN 1892

ous empruntons aux journaux de Montréal le récit détaillé des fêtes célébrées à Rigaud lors de la réception de Mgr Emard qui venait présider la distribution des prix 'u Collège Bourget, que dirigent avec tant de zèle les Clercs St-Viateur.

Monseigneur était arrivé à Rigaud le lundi 20 juin à huit heures du soir, accompagné d'un très grand nombre de prêtres qui avaient tenu à se join-

dre à Sa Grandeur et à lui faire cortège pour une des première visites du nouveau pasteur dans son diocèse.

h

d

e

 \mathbf{fe}

qu vé

 \mathbf{n}_0

Cl

cel Car

que

Ste

situ

sple

 $\mathbf{e}\mathbf{n}$

 $\frac{\mathbf{les}}{\mathbf{et}} \mathbf{g}_{1}$

la be

gner

vcix

So Fouc

 \mathbf{C}

Cette visite s'adressait spécialement au Collège Bourget. Ici nous laissons la parole aux journaux :

"La réception a été pleine d'enthousiasme, non seulement de la part des professeurs et des élèves de ce collège, mais aussi de la part de tous les citoyens de cette petite ville si pittoresquement située sur les bords de la Graisse, dans un site vraiment grandiose.

On avait préparé de très belles illuminations qui, malheureusement, ont été contrariées non par la pluie, mais par le vent qui règne en maître un peu tyrannique dans cette région.

Malgré ce contre-temps, les décorations du collège, du couvent des Sœurs et de quelques maisons particulières étaient très réussies. Celles du collège méritent une mention spéciale parce qu'elles avaient un cachet artistique qui les faisaient sortir de l'ordinaire. Mais ce qui était le plus remarquable, c'était l'illumination de la grotte de Lourdes dans la montagne dominant Rigaud. Là, grâce à la disposition des lieux, les efforts des Clercs St-Viateur n'ont point eu à souffrir de la violence du vent, et on avait un coup d'œil vraiment féerique. L'opposition entre les masses sombres des grands bois qui couvrent la montagne,

or une des

a Collège arnaux: asme, non élèves de s citoyens ituée sur

ations qui, on par la e un peu

ent gran-

u collège, as particue méritent un cachet aire. Mais umination dominant lieux, les à souffrir oup d'œil es masses montagne,

et la grotte resplendissante de lumière était des plus heureuses, et faisait ressortir dans toute sa beauté cette imitation très complète du célèbre pèlerinage de France.

Le collège Bourget est placé dans une position exceptionnelle. Il est de date assez récente, puisqu'il a été créé en 1850 par Mgr Bourget, avec l'aide de feu Mgr Jos. Desautels. Mais ce ne fut qu'en 1872 qu'on parvint à vaincre les sentiments de réserve du vénéré évêque et qu'on le fit consentir à donner son nom à ce collège. La direction en a été confiée aux Clercs St-Viateur qui ont déjà, nul ne l'ignore, d'excellentes maisons d'éducation non seulement au Canada. mais aussi aux Etats-Unis. Nous ne citerons que Joliette, le Mile-End pour les sourds-muets, Ste-Marie à Bourbonnais Grove (E. U.)

On ne peut rêver pour un collège une plus riante situation; au pied de la montagne, ayant une vue splendide, il jouit d'un air pur et salubre. Amélioré en 1872, il offre de vastes bâtiments pour les salles d'étude, salles de récréations, possède une belle et grande chapelle dans laquelle Mgr Emard a donné la bénédiction du Saint Sacrement, avec accompagnement du chœur des élèves qui ont de très belles voix et beaucoup d'ensemble.

Sous la direction actuelle du P. Joly, aidé du Père Foucher, préfet des études, il a aujourd'hui 182 élè-

J

re

d

80

de

le te le Ba

le

P.

l'e

av

Pè

des

fes

leu

qui

C'é

mit

dev

side

teni

nou

A

ves, ce qui est un chiffre très respectable, mais encore susceptible d'augmentation, depuis que Rigaud a les avantages d'être desservi par le chemin de fer, sans parler du service des bateaux pendant la saison de la navigation.

* *

Le lendemain, journée bien remplie: dès sept heures du matin jusqu'à minuit, pour ainsi dire, on n'a pas eu de répit. La messe de communion dite par Mgr Emard dans la chapelle très élégamment décorée du collège Bourget, à peine terminée, Sa Grandeur donnait le sacrement de confirmation à un grand nombre des élèves de ce collège. Après la confirmation avait lieu la conférence ecclésiastique présidée par Monseigneur et à laquelle assistaient non seulement des prêtres du diocèse, mais encore d'autres membres du clergé appartenant aux diocèses voisins.

La conférence a pris fin à midi; quelques instants après on passait dans la salle du banquet qui réunissait plus de 120 convives, étant pour la très grande majorité des religieux et des prêtres. A la table de Monseigneur se trouvaient le maire de la ville de Rigaud, M. James Fletcher et M. Emard, père : on remarquait encore les chanoines L. N. Campeau et

e, mais que Richemin idant la

lès sept lire, on ion dite amment née, Sa on à un s la conue pré-

ent non d'autres voisins. instants réunisgrande la table ville de

ère : on

peau et

J. C. W. Deguire de l'archevêché d'Ottawa. Les Pères J. Lalande et E. W. Devine, du collège Ste-Marie, de Montréal; M. J. O. Remillard, curé de Rigaud et son vicaire: les curés de St-Polycarpe. de Vaudreuil, des Cèdres, de St-Clet, de Ste-Marthe, de St-Lazare, le Rév. P. Chouinard, curé de Manteno (Wisconsin), les curés de Ste-Philomène, de St-André d'Argenteuil, du T. S. Rédempteur, de Ste-Justine de Newton, le curé de Ste-Cunégonde de Montréal, M. l'abbé Baillargé, professeur au collège de Joliette, ainsi que le directeur et le préfet des études du collège, le P. Carrier du collège St-Laurent.

Monseigneur a dû être particulièrement touché de l'empressement avec lequel les prêtres de son diocèse avaient répondu à l'invitation du collège Rigaud. Le Père Joly, directeur de ce collège, assisté du préfet des études, le Père Foucher, et aidé de tous les professeurs de cette institution, ont fait les honneurs de leur maison avec une bonne grâce et une affabilité qui ont été grandement appréciées par leurs hôtes. C'était une fête de famille et on y sentait cette intimité qui résulte d'une sympathie mutuelle.

Après le dîner, Sa Grandeur, malgré la fatigue que devait lui imposer cette cérémonie, a consenti à présider la distribution des prix des élèves du couvent tenu par les Sœurs de Ste-Anne. Ce couvent, dont nous avons déjà parlé, est admirablement placé à

mi-côte de la colline au pied de laquelle la rivière Graisse roule ses eau limoneuses et jaunâtres. Il est desservi par neuf Sœurs qui y donnent l'enseignement.

n

q

p

le

m

se

to

01

se

VC

a

m

rec

co

do

la

eff

le

cor

apj

der

tati

Pèr

Une adresse, de jolis chants ont accompagné cette distribution, la première que Monseigneur ait présidée dans son diocèse.

A 4 heures, Sa Grandeur rentrait au Collège Bourget et prenait place devant l'estrade où l'on décernait aux élèves du collège les récompenses de l'année. La bonne tenue des élèves, leur politesse ont frappé tous les assistants.

Ils sont, on le voit, traités paternellement, mais avec une stricte observation du règlement.

A la fin de la distribution, Monseigneur s'adressant aux élèves, a, dans une excellente allocution rappelé qu'il était attaché par des liens étroits au Collège Bourget.

La première adresse qu'il a reçue de son diocèse en entrant dans son église épiscopale, était une longue dépêche télégraphique expédiée de ce collège; le même collège lui faisait présent d'une très belle croix pectorale qui lui rappelait la lourde charge qu'il avait assumée, mais que la sympathie dont il était entouré lui rendrait plus facile à remplir.

"Je suis donc lié à votre Collège, mes chers enfants, par les doux liens de la reconnaissance. Permettez-moi, ajoute-t-il, de vous signaler une réflexion qui m'a frappé en entendant la nombreuse liste des prix accordés par les anciens élèves de ce collège à leurs successeurs sur ces bancs. Quelle preuve plus manifeste du souvenir et de l'affection que tous ressentent pour leur Alma Mater? N'est-ce pas aussi tout à l'honneur des professeurs de cette maison qui ont su inspirer à leurs anciens élèves d'aussi nobles sentiments."

A propos des vacances, de la joie des parents à revoir leurs enfants chargés de lauriers, Monseigneur a su trouver des accents pathétiques qui ont vivement impressionné cette jeunesse. En terminant, il recommande aux jeunes élèves de prouver par leur conduite, par leur bonne tenue, qu'ils tiennent à donner du Collège de Rigaud la meilleure opinion, la vraie du reste, ce qui sera d'ailleurs d'un excellent effet pour recruter de nouveaux condisciples auxquels le Collège peut aisément donner, grâce à ses larges constructions, une confortable hospitalité.

Ce discours a été fréquemment interrompu par les appliaudissements de l'assistance.

La distribution des prix finissait à six heures et demie et à 8 heures et demie avait lieu la représentation dramatique.

On donnait un drame en vers dû à la plume d'un Père jésuite renommé, le P. Loughahe. Bouvines en est

é cette t prési-

rivière

tres. Il

'ensei-

Collège 'on déises de olitesse

t, mais

s'adre**s**ocution roits au

diocèse ne lonollège; ès belle charge

dont il r. ers en-

ce. Per-

le titre. Cette pièce, qui n'est peut-être pas conforme aux règles de l'art dramatique, renferme de si beaux sentiments, de si patriotiques pensées, qu'on oublie vite les préceptes des maîtres ès-critique pour n'applaudir que les idées, et les tirades en faveur de la religion et de la fille aînée de l'Eglise, la France. Les élèves savaient très convenablement leurs rôles, tous y apportaient une chaleur et un entrain qui leur méritent de sincères éloges et les applaudissements du nombreux public que contenait la salle de théâtre improvisée ont constaté leur succès.

Non moins applaudis les gymnastes, aux gracieux mouvements, exécutés avec une rare précision; les chœurs qui ont chanté une très jolie cantate, enfin la fanfare du Collège qui, pendant ces deux jours, n'a pas exécuté moins de douze à quinze morceaux.

A la fin du premier acte de *Bouvines* le directeur du collège de Rigaud a présenté à Mgr Emard l'adresse suivante :

Monseigneur,

Dans la dernière audience accordée au directeur du collège Bourget, l'illustre et pieux fondateur de cette maison daigna prononcer ces paroles qui furent notre consolation alors et qui sont restées le souvenir de notre espérance; « Soyez tranquilles, il prospèrera, mon collège. » A le bo de comi nouv néra avec à sa voue de si

plus
tous
plénie
en ce
Seign

Paster défens charg de la Monse

Les

de sai ques, avez v placiez était ce Aujourd'hui, Monseigneur, que notre humble institution a le bonheur de recevoir dans ses murs le Pontife que le vicaire de Jésus-Christ vient de préposer, à la grande joie de tous, comme Chef, comme Guide, comme Modèle, comme Père, à la nouvelle Eglise qu'il a bien voulu créer, à la demande du Vénérable Métropolitain, qui préside depuis de longues années avec tant de bonheur et de succès, au vaste archidiocèse confié à sa foi et à sa douceur, permettez, Monseigneur, de vous l'avouer, nous croyons voir se réaliser enfin, après tant d'épreuves, de sacrifices et de peines, la parole du Saint Archevêque de Marianopolis.

Aussi, c'est dans la plus vive allégresse, avec le bonheur le plus entier, que notre maison, louant le Seigneur, l'auteur de tous biens, le remerciant d'avoir comblé Votre Grandeur de la plénitude de ses dons et de l'abondance de son esprit, répète en ce jour : « Hosanna ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. »

Oui! Béni soit l'ange que Dieu nous envoie! Béni soit le Pasteur vigilant dont la houlette sera notre honneur et notre défense. Béni soit le pieux Pontife qui vient à nous les mains chargées de grâces, portant au front l'auréole de la science et de la vertu! Pontife, Docteur et Père, nous Vous saluons, Monseigneur.

Les armes de votre blason épiscopal nous rappellent un mot de saint Bruno: « Voyez combien vous devez aimer vos évêques, ils sont vos lumières, vos yeux, vos flambeaux. » Vous avez voulu symboliser la Foi, l'Espérance et la Charité que vous placiez en vigilance et en activité sur la grande œuvre qui vous était confiée. Cette Vigilance, Monseigneur, Vous l'emploierez

de si qu'on e pour eur de rance. rôles, in qui

disse-

lle de

sion; te, enjours, ceaux.

rd l'a-

collège daigna s et qui quilles, sur nous. Soyez les yeux de cette institution qui met en Votre Grandeur, après Dieu, tout son espoir. Soyez ses yeux pour la conduire dans le progrès intellectuel, moral et religieux.

Oui, Monseigneur, qu'ils restent ouverts sur nous ces yeux symboliques de vos armoiries, et Voyez : Voyez notre faiblesse, notre impuissance ; voyez notre pauvreté ; voyez le petit nombre de nos élèves, nos besoins nombreux, et qu'il Vous plaise de nous secourir. Mais daigne Votre Grandeur, voir aussi la bonne volonté, le travail et les efforts des directeurs de cette maison. Qu'Elle daigne voir notre désir de Lui plaire, notre ferme détermination de La servir.

Dieu vous conserve, dans des jours longs, heureux et prospère, au bien du Collège Bourget, au progrès du diocèse de Ste-Cécile de Valleyfield, à l'honneur de notre patrie et à la gloire de la Sainte Eglise. Ad multos annos, c'est le vœu du Collège In arget qui implore sur tous les siens et sur toutes ses œuvres la bénédiction de Votre Grandeur.

RÉV. PÈRE JOLY, C. S. V.,

Directeur.

Collège Bourget, Rigaud, 21 juin 1892.

Les habitants de Rigaud présentent alors l'adresse suivante à Monseigneur pour lui souhaiter la bienvenue:

Monseigneur,

Au nom des citoyens de Rigaud qui attendaient avec tant de

hâte le b S

qui gene

pas a unisa étaie doux indis tout : dait a

Ma Dieu fice, u

vent

Votre de l'E Dans roissie divine notre vent d

prier, de pié messe

milles

en Votre k pour la

ces yeux faiblesse,

ux.

etit nomus plaise aussi la de cette

ire, notre

et prospède Stéla gloire

Collège es œuvres

Directeur.

. V.,

l'adresse la bien-

ec tant de

hâte l'arrivée de leur nouvel évêque, nous vous disons : soyez le bienvenu.

Soyez le bienvenu, Vous à qui l'Eglise nous a confiés, Vous à qui l'Eglise, se reposant sur vos lumières, votre belle intelligence et vos grandes vertus, a donné charge de nos âmes.

Que votre Grandeur nous permette de lui dire que ce n'est pas sans regrets que nous avons appris que les liens qui nous unissaient d'une manière si intime au grand diocèse de Montréal étaient brisés. Les traditions d'une longue vie commune, les doux souvenirs de famille aux différentes étapes de notre vie indissolublement liés aux cérémonies religieuses et pardessus tout notre séparation du digne, vénéré et aimé prélat qui présidait aux destinées de notre ancienne province catholique, doivent légitimer nos regrets.

Mais nous devons dire à Votre Grandeur que nous remercions Dieu de nous avoir donné comme compensation à notre sacrifice, un prélat suivant les vœux de nos cœurs.

Monseigneur, comprenant l'immense responsabilité dont Votre Grandeur est chargée, les travaux quelquefois pénibles de l'Episcopat, nous voulons vous aider dans votre mission. Dans l'Eglise comme dans l'Etat, noblesse oblige et nous paroissiens de Rigaud privilégiés, comblés de tant de bénédictions divines, la Providence nous ayant dotés d'un beau collège où notre jeunesse va puiser un enseignement religieux, d'un couvent d'où rayonnent tant de vertus qui rejaillissent sur nos familles et du sanctuaire vénéré de Lourdes où l'on aime tant à prier, en face de cette nature enchanteresse qu'entoure ce nid de piété, nous faisons en présence de Votre Grandeur une promesse solennelle: Nous serons toujours des enfants soumis,

dévoués et obéissants de l'Eglise que vous allez diriger; de vrais citoyens catholiques aimant Dieu, leur pays aimant et vénérant leur évêque.

Monseigneur, nous espérons que la Divine Providence vous gardera longtemps au milieu de votre troupeau, pour sa plus grande gloire et nos plus grands intérêts.

A ces deux adresses Sa Grandeur, à la fin de la séance, a répondu à peu près en ces termes :

Mon Révérend Père, Mesdames et Messieurs,

L'heure avancée me force d'abréger ce que j'avais à vous dire; mais cependant, ce m'est un devoir de vous remercier des sentiments de sympathie que vous venez d'exprimer, en un si beau langage, en faveur du premier évêque de votre diocèse.

Hier, après avoir prié aux pieds de la Vierge dont l'autel est aux flancs de votre montagne, après être redescendu dans votre jolie ville de Rigaud, si brillamment ornée d'arcs de triomphes, de banderolles et se préparant à une magnifique illumination, j'eus devant la façade de ce collège comme un éblouissement. Je lisais sur un transparent de cette maison : « Bourget te salue. »

Je crus voir alors se détacher dans les lueurs vacillantes produites par l'illumination la belle et noble figure du grand évêque qui a doté notre pays, qui a enrichi les diocèses détachés du sien, de tant d'œuvres utiles, soit comme institutions de charité, soit comme établissements scolaires. Et il me semblait que Mgr Bourget venait vers moi et me disait, en me

mont tion tection

Ce vision que lège, Bourg votre l'insti il en e fondat

Mes bienve votre attache

cette d

Vou pour q velopp Pacifiq sur sa p ne peu merci.

Ces concis

Mor main riger ; de timant et

ence vous

n de la

s à vous ercier des en un si liocèse.

autel est lans votre riomphes, mination, ement. Je te salue. »

du grand ses détastitutions me semit, en me montrant le collège qui porte son nom. « N'oubliez pas l'affection que j'avais pour cette maison ; prenez-là sous votre protection et donnez-lui votre concours. »

Ce n'était point une illusion, mon Révérend Père, et cette vision n'était que le reflet des sentiments de mon âme. Oui, ce que j'ai vu ici, ce que je sais des maîtres qui dirigent ce collège, tout me fait un devoir d'écouter les paroles de Mgr Bourget auxquelles vous avez si délicatement fait allusion dans votre adresse. Ce collège en est digne. Il est, actuellement, l'institution la plus complète du nouveau diocèse de Valleyfield, il en est l'honneur et cet honneur, je le reporte à son illustre fondateur et aux vaillants Clercs St-Viateur qui ont continué cette œuvre.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie des paroles de bienvenue que vous m'avez adressées. Elles sont une preuve de votre piété et de votre foi ; elles disent combien vous êtes attachés à notre Sainte Religion.

Vous pouvez compter que mes efforts s'uniront aux vôtres pour que votre cité, qui a déjà une importance sérieuse, se développe et progresse, et l'ouverture de la ligne du Canadien Pacifique ne peut manquer d'avoir une bienfaisante influence sur sa prospérité. En marchant tous, la main dans la main, on ne peut manquer d'obtenir un heureux résultat. De nouveau, merci.

Ces paroles dont nous donnons un résumé très concis ont été fréquemment applaudies.

Monseigneur quittait le collège Bourget le lendemain matin et se rendait à la gare accompagné par les directeurs de ce collège et un certain nombre de prêtres du diocèse. Sa Grandeur retournait à Valleyfield.

Telles ont été les fêtes de Rigaud qui ont laissé la plus douce impression à tous les assistants, à Monseigneur d'abord, heureux d'une réception aussi sympathique; aux habitants de Rigaud, flattés de la première visite de leur évêque; enfin aux invités qui ont pu apprécier la courtoisie et l'amabilité de leurs hôtes.



ceptic paroi C'e

la plu que s donne modèl



bre de Valley-

issé la Monaussi es de la invités lité de

CHAPITRE VIII

LES FÊTES DE ST-HUBERT

RÉCEPTION DE MGR EMARD — BÉMÉDICTION DES CANCHES

· **

rêtes qui ont marqué la consécration de Mgr Emard, à rapporter le détail de la réception de Sa Grandeur par les habitants de la paroisse de Sí-Hubert.

C'est là, en effet, que Monseigneur avait passé la plus grande partie de ses jeunes années, c'est là que sa famille s'était retirée, et c'est là qu'elle y donne l'exemple des vertus qui en font une famille modèle.

Les habitants de St-Hubert étaient heureux de pouvoir témoigner à leur co-paroissien la joie et l'honneur qu'ils éprouvaient de son élévation à la dignité épiscopale, et ils lui ont fait une réception touchante dont nous empruntons le récit aux journaux de Montréal.

Rien ne manquait, à ces fêtes, ni la meilleure organisation, grâce aux efforts du comité de réception, ni les visiteurs heureux de témoigner à Mgr de Valleyfield leurs sentiments d'affectueuse sympathie : seul le soleil faisait défaut.

St-Hubert avait deux raisons d'être en fête. La paroisse recevait un de ses enfants, promu à la haute dignité d'évêque; en même temps elle avait l'honneur de voir bénir par lui trois belles cloches destinées à son église.

Le maire de St-Hubert, M. W. Tremblay, était venu avec une nombreuse délégation du comité d'organisation au-devant de Mgr Emard à Montréal. Un train spécial à 2 heures P. M. emmenait Sa Grandeur et les invités à St-Hubert.

La fanfare de Longueuil, qui gracieusement s'était mise à la disposition des organisateurs de la réception, attendait Monseigneur à son arrivée et l'a salué par plusieurs morceaux enlevés avec beaucoup d'entrain. Le cortège qui comprenait une longue suite d'équipages s'est rendu à l'église en passant au mil par dur

étai les par mou

L se si

ges.

Huba Ele famili qualit

avons

somm

Pe

Con adopt rale, la nou Chacu sa nai

a voul

reux de a joie et on à la éception ux jour-

neilleure ception, Mgr de npathie:

fête. La la haute it l'honcloches

ait venu l'organiréal. Un trandeur

nt s'était éception, salué par up d'enrue suite ssant au milieu d'une allée de feuillages quelque peu fouettés par la pluie, et sous deux arcs de triomphe en verdure portant des souhaits de bienvenue.

L'église de St-Hubert qui est des plus coquettes, était remplie : auprès de la balustrade se dressaient les trois nouveaux-nés, ornés de fleurs et supportés par une forte charpente recouverte de gaze et de mousseline gracieusement enguirlandée de feuillages.

La cérémonie a commencé par la lecture de l'adresse suivante lue par M. le maire à Mgr Emard;

Monseigneur,

Permettez-moi de vous offrir, au nom de la paroisse de St-Hubert, la bienvenue la plus cordiale et la plus respectueuse.

Elevé au milieu de nous, ayant recueilli au sein d'une famille profondément chrétienne les germes des vertus et des qualités qui devaient produire de si heureux fruits, nous vous avons vu avec bonheur et confiance monter rapidement aux sommets les plus brillants des honneurs.

Comme memore de cette paroisse, qui fut celle de votre adopt celle où se developpa votre vie intellectuelle et morale, chacun de nous ressentit comme une fierté de mère, à la nouvelle de votre élévation au rang des Princes de l'Eglise. Chacun vous fut reconnaissant de l'honneur apporté au lieu dé sa naissance par les mérites, les vertus, les succès que l'Eglise a voulu récompenser en les utilisant sur un plus vaste champ d'action.

Et c'est sous l'empire de ces sentiments, Monseigneur, que nous vous offrons nos joyeuses félicitations, que nous vous disons tous : Soyez mille fois bienvenu au milieu de nous. Veullez conserver pour notre paroisse l'intérêt dont vous lui donnez aujourd'hui un nouvel et éclatant témoignage ; et maintenant que le Seigneur vous à fait dispensateur plus efficace et plus abondant de ses faveurs, daignez exercer cette prérogative en bénissant.

Vos Co-Paroissiens de St-Hubert .

Ce n'est pas sans émotion que Sa Grandeur a répondu à cette adresse. Les souvenirs de ses jeunes années, souvenirs joyeux et aussi les souvenirs plus tristes des deuils de famille lui revenaient en foule, et il a laissé parler son cœur. Cette allocution touchante a été très goûtée de l'assistance, il y avait là bien des cœurs battant à l'unisson, heureux d'entendre si fidèlement traduire les sentiments éprouvés par tous les assistants.

Parmi les parrains et marraines des cloches nous avons remarqué au premier rang l'honorable premier ministre de la province de Québec, M. de Boucherville accompagné de Melle de Boucherville, l'hon, M. Taillon, ministre et député de Chambly, M. A. Parizeau député, M. U. Emard, avocat, frère de Monseigneur, et une foule d'autres citoyens notables, qui possédent dans cette paroisse ou dans les parois-

nou dis

ban A l'ho

lon, Em

A

la réco cour naie

l'ho: chau dus

seme

servé
le re
main
progr
qui e
la vé

ses limitrophes leurs habitations d'été. Aussi, avionsnous raison de dire que la réunion était choisie et distinguée.

Les habitants de la paroisse avaient préparé un banquet qui réunissait plus de 120 convives.

A la table d'honneur se trouvaient : Mgr Emard, l'hon. premier ministre M. de Boucherville, M. Taillon, M. l'abbé Colin, curé de St-Hubert, M. et Mme Emard, père et mère de Monseigneur, M. Tremblay, maire, etc., etc.

A la fin du banquet, l'hon. M. Taillon a profité de la présence du norvel évêque pour distribuer les récompenses obtenues par les concurrents du concours agricole. Trois lauréats sur quatre appartenaient à la paroisse St-Hubert.

Après la remise des diplômes et d'une médaille, l'honorable ministre a pris la parole, et, dans une chaude improvisation, a rappelé les services rendus par l'organisation paroissiale au Canada.

"C'est à elle assurément, a-t-il dit aux applaudissements de l'assistance, que nous devons d'avoir conservé notre foi, notre langue et d'avoir pu conquérir le respect de nos institutions. Aussi devons-nous maintenir cette organisation et ne jamais séparer les progrès que nous réalisons de l'idée fondamentale qui en assure la vitalité, l'idée religieuse, l'amour et la vénération pour nos prêtres, et les ministres de

UBERT .

ur, que

us vous le nous.

rous lui

ge ; et

ur plus

cer cette

r a réjeunes rs plus foule, on touvait là 'enten-

vés par

oremier oucher-, l'hon. , M. A.

ère de otables,

notre sainte religion. C'est là ce qui a soutenu nos pères, ceux qui sont venus de la mère-patrie fonder cette colonie, c'est là ce qui doit aider aussi leurs descendants."

De telles paroles prononcées avec conviction ne pouvaient qu'être vivement applaudies.

Monseigneur est resté le soir à St-Hubert, heureux de se retrouver un instant au milieu de sa famille sous ce toit modeste, mais grandi par tant de piété vraie, et dans un lieu où se sont écoulées les premières années de son enfance.

Les habitants de St-Hubert n'oublieront pas cette fête, les invités de leur côté en ont emporté le plus agréable souvenir.

Le jour du sacre, Mgr Emard avait reçu en cadeau, des paroissiens de St-Hubert, les riches ornements en drap d'or qu'il portait pendant la cérémonie.

na

All the second of the second s

nu nos fonder i leurs

ion ne

eureux famille e piété es pre-

as cette orté le

ements



CHAPITRE IX

LISTE DES PRÊTRES RESIDANT DANS LE DIOCESE DE VALLEYFIELD

AU JOUR DE LA CONSECRATION DE MONSEIGNEUR EMARD

ous publions la liste des prêtres qui, lors des fêtes de la consécration de Mgr Emard, résidaient dans le nouveau diocèse de Valleyfield. Nous y laissons le nom du regretté Messire J. J. A. Vinet, décédé le 30 juin dernier.

Cette liste comprend les noms suivants, placés chronologiquement d'après la date de leur ordination. 1 MM. Blyth Etienne

2 " Turcot Louis

3 " Dufour Clet

4 "Brissette Joseph.

5 " Desmarais Eugène

6 " Chagnon Théophile

7 " Duprat J. Edm.

8 " Rémillard Joseph Octave

9 " Pepin Théophile

10 " Lussier Pierre Eucher

11 " Perreault Stanislas Oct.

12 " Seers A. R. W. N.

13 " Sauriol F. X.

14 " Godin Joseph Oct.

15 " Birtz François-Xavier

16 " Champoux Louis Zéph.

17 " Charbonneau A. L.

18 " Laporte Maxime

19 " Mainville Moïse

20 " Demers Noël Etienne

21 " Coallier Eustache Alphonse

22 " O'Hara Bern. Charles

23 " Chaput Isaïe Rémi

24 " Aubry Napoléon

25 " Allard Tancrède Zotique

26 " Bérard Gaspard

27 " Desnoyers Alfred

28 " Auclair Zéphirin

29 " Dufault Olivier.

30 " Desrosiers Joseph.

31 R. P. Blais C. S. C. Zoël.

32 MM. Dugas Charles

33 " Désautels Alphonse

34 " Ducharme Jean A.

35 " Laberge Rod. Hilard.

36 " Santoire Camille A.

37 " Préville Napoléon

38 R. P. Joly, C. S. V., Ol. J. L.

39 MM. Quesnel J.

40 " Castonguay J. A.

41 R. P. Foucher, C. S. V., Emile

42 MM. Lachapelle Edmond

43 " Nepveu Théodule

44 " Théorêt Joseph Trefflé

45 " Toupin Joseph 46 " Primery I All

46 " Primeau J. Albini 47 " Laporte M. Alphonse de Liguori

48 " Duhamel Joseph Michel

49 " Lippé Alfred

50 " Pelland François-Xavier

51 " Perreault Adélard

52 " Cécyre Joseph Dominique

53 " Marleau Maxime

54 " Lagacé Octave F.

55 " Rémillard Noé

56 " Allard Joseph C.

57 " Vinet J. J. A., décédé le 30 juin 1892.

English State of the State of t

field. desse No semen

dans l'avoi bien ,



CHAPITRE X

LISTE DES PAROISSES DU DIOCESE DE VALLEYFIELD ET DÉSIGNATION des ÉTABLISSEMENTS de CHARITÉ, COUVENTS ET MAISONS D'EDUCATION DE CE DIOCESE

ous donnons, en terminant, comme nous l'avions annoncée, la liste des paroisses composant le nouveau diocèse de Valleyfield. Nous y avons joint le nom du curé qui la dessert.

Nous donnons également l'indication des établissements religieux et d'éducation qui se trouvent dans chaque paroisse. Ceci permettra, comme nous l'avons déjà dit, d'avoir une idée d'ensemble du bien effectué par nos pieuses maisons.

ACADÉMIES ET COLLÈGES.		Coverent des RR. Srs de Jésus M. Collège des Asile des Srs de la Providence.	Académie des Clercs de St Viateur		
COUVENTS ET ÁSILES:		RR. Srs de Jésus M. Asile des Asile des Srs de la Providence.	RR.Srs de Jésus M. Asile des RR. Srs Grises.		Couvent et Höpital RR. Srs de la Frov.
Curés.	R. H. Laberge Z. Auclair T. Z. Allard C. Dugas.	C. A. Santoire	P. E. Lussier	G. Bérard J. Desrosiers F.X. Birtz	C. Dufour W. N. Seers L. Turcot
Paroisses.	Ste-Agnès de Dundee	Ste-Cécile de Valleyfield	St-Clement de Beauharnois	St-Clet G. Bérard J. Desrosiers St-Etienne de Beauharnois F.X. Birtz	Si Ignace du Côteau du Lac C. Dufour Couvent et Hôpital St-Jean Chrysostôme W. N. Seers Ste-Jeanne de Chantal de Pile Perrot L. Turcot

PAROISSES.

CURÉS.

ACADÉMIES ET

Paroisses.	Curés.	COUVENTS ET ASILES.	ACADÉMIES ET COLLÈGES.
St-Joachim de ChâteauguayR. Chaput	3. Chaput	Couvent des RR. Srs de la Cong. Notre Dame. Manoir des RR. Srs Grises.	
St-Joseph de Huntingdon	T. Nepveu	$\left\{ egin{aligned} & \textit{Couvent des} \ RR. \textit{Sre} & la \textit{Cong.} \ Notre \textit{Dame.} \end{aligned} ight.$	
St-Joseph de Soulanges	T. Chagnon	Couvent des RR. Srs de la Cons. Notre Dame.	
St-Louis de Gonzague	E. Desmarais A. Désautels	Couvent des RR. Srs de Jésus M.	Académie des { Clercs de St-Viateur
Ste Madeleine de RigaudJ. O. Rémillard St-Malachie d'Ornstown.	J. O. Rémillard	Couvent des RR. Srs Ste-Anne.	$\left\{egin{align*} R.P. O. Joly C.S.V. \ Directeur. \end{array} ight.$
	F-X Sauriol	ē	

(R.R. Srs de la Frov.

ACADÉMIES ET COLLÈGEN.	Académie Petits Frs de Marie	- *,				Académie des Clercs de Si-Viateur	
Couvents et Asiles.	Couvent des RR. Srs de Ste Croix et des sept Douleurs.	Couvent des	Common de des	I. Z. Champoux. RR. Srs de Ste-Anne	e e	RR. Srs de la Prov.	
CURÉS.	N. Aubry	J. O. Gandin	B. O'HaraJ. E. Duprat	L. Z. Champoux	M. Mainville J. Ducharme S. O. Perrault	J. Brissette	T. Pepin. M. Laporte. O. Dufault. A. Desnoyers E. A. Coallier
PAROISSES.	Ste-Martine	St-Michel de VaudreuilJ. O. Gandin RR. Srs de Ste-Anne	St. Patrice d'Hinchinbrooke B. O'Hara Ste. Philomène J. E. Duprat	St. Polycarpe	St. Régis M. Mainville St. Romain d'Hemmingford J. Ducharme St. Stanislas de Kostka S. O. Perrault	St-Timothée	St-Telesphore de Montjoie. T. Pepin. St-Urbain de Châteauguay. M. Laporte. T. S. Kédempeur. O. Dufault. T. S. Sacrement de Howick. A. Desnoyers. St-Zotique. E. A. Coallier.

Introdu

II **–**

III — 1

I'— B



Table des Matières

. 0 * 0 .

	PAGE
Introduction	111
CHAPITRE I	
1 - Bref érigeant le diocèse de Valleyfield	9
II - Bref désignant Mgr J. M. Emard comme pre-	
mier évêque de Valleyfield	12
III — Lettre Pastorale de Mgr l'archevêque de Mont- réal, sur l'érection du diocèse de Valleyfield	
et la nomination de M. le chanoine J. M.	
Emard à ce nouveau siège épiscopal .	16
CHAPITRE II	
I Biographie de Mgr J. M Emard	23
II — Notes historiques sur Valleyfield.	26

T. S. Sacrement de Howick A. Desnoyers St. Zotique E. A. Coallier ...

Ш

IV

VI

VII

VIII

CHAPITRE III	
I Touch Water at 1 and 1/ 10 and 1/	PAGE
I — Procès Verbaux des comités d'organisation et de	,
réception de la paroisse de Ste-Cécile et de	,
la ville de Salaberry de Valleyfield	43
CHAPITRE IV	
I - Arrivée de Mgr Emard à Valleyfield .	55
II — Réception de Mgr Emard	57
III - Adresse de M. le Maire de Valleyfield et ré-	
ponse de Mgr Emard	59
$IV \longrightarrow Le sacre$	63
V — Sermon prononcé par M. le chanoine Bruchési	
à la cérémonie de la consécration de Mgr	
Emard	68
VI — Suite de la cérémonie du sacre	83
VII - Adresse du clergé du diocèse de Valleysield	
à Mgr Emard et réponse de Monseigneur	86
VIII — Adresse du clergé du diocèse de Valleyfield	
à Mgr l'archevêque de Montréal et réponse	
de Sa Grandeur	90
IX — Le barquet	93
X - Réception à l'évêché	98
XI — Visites aux pauvres	99
CHAPITRE V	
1 — Adresse présentée par les membres de la C. M.	
B. A. (Succursale No 26) de Montréal	109

	The state of the s	
	II — Adresse présentée par les membres de l'Union	PAG.
PAGE	S-Joseph de Montréal	10
1	III — Adresse présentée par les élèves de l'académie	
43	de l'Archevêché ,	107
	IV — Résolution adoptée par l'Union St-Joseph à	
	St-Roch de Québec	110
55	V — Résolution adoptée par les membres de la C.	
57	M. B. A. (Succursale No 101) de Trois-	
	Rivières	112
59	VI — Adresse présentée par les orphelines de l'Hò-	
63	pital de la Providence de Valleyfield .	114
	VII — Adresse présentée par les élèves du Collège	
0.0	Commercial de Ste-Cécile	117
68	VIII — Adresse présentée par les maîtresses et les élè-	
83	ves du couvent de Ste Cécile de Valleyueld	121
86	CHAPITRE VI	
	I — Mandement d'entrée de Mgr Emard	123
90	CHADIGIDE	
93	CHAPITRE VII	
98	I — Les fêtes de Rigaud — Réception de Mgr Emard	
99	au Collège Bourget les 20 et 21 juin 1892	145
	CHAPITRE VIII	
102	I — Les fêtes de St. Hubert. — Réception de Mgr	
	Emard. — Bénédiction des cloches	159

CHAPITRE IX

I — Liste des prêtres résidant dans le diocèse de Valleyfield au jour de la consécration de Mgr Emard 165

CHAPITRE X

169

I — Nome clature des paroisses du diocèse de Valleyfield et indication des établissements religieux et d'éducation de chaque paroisse

163 5130/120

ARBOUR & LAPEREE, imprimeurs, 191 et 193, rue St-Urbain, Montréal.

Valpard PAGE

ey-

169

ontréal.

